

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE (RAP) 2025



Editio

Ce Rapport annuel de performance (RAP) 2025 de l'Université Lumière Lyon 2, quatrième édition d'un document particulièrement utile et éclairant, sera présenté au Conseil d'administration du 13 mars 2026. Bien que le décret financier du 2 décembre 2024 ait supprimé l'obligation réglementaire de produire un RAP, le choix a été fait au sein de notre établissement de conserver cet outil de pilotage qui regroupe un large panel d'indicateurs d'activité et de performance de l'Université, dont certains sont inscrits dans les documents contractuels et stratégiques tels que les contrats signés avec l'Etat (contrat quinquennal et COMP).

L'objectif du RAP 2025 est de rendre compte des actions réalisées sur l'année 2025 et d'en expliquer les résultats. Il permet de mesurer la réalisation des objectifs et cibles définis dans le Projet annuel de performance (PAP). Il consiste à comparer les chiffres réalisés en 2025 par rapport à la cible 2025 (fixée dans le PAP 2025) et à expliquer les évolutions constatées pendant cette période. Il permet une analyse des écarts potentiels et invite à les mettre en perspective, par des commentaires techniques, analytiques ou plus politiques, que ces écarts soient positifs ou négatifs.

Le contexte budgétaire national comme la mise en œuvre d'un plan de Conditions de Retour à l'Equilibre (CRE) en 2025 impactent nécessairement la progression et l'atteinte des objectifs, quelles que soient les activités de l'Université considérées. Plusieurs indicateurs ont désormais atteint des paliers qui ne pourront pas être dépassés sans moyens humains supplémentaires.

Les tableaux de suivi des indicateurs du contrat quinquennal et COMP qui sont repris dans le RAP 2025 montrent que nous sommes « au milieu du gué » en ce qui concerne les trajectoires contractualisées avec l'Etat : pour certains indicateurs les cibles fixées pour 2026 ou 2027 sont déjà atteintes alors que, pour d'autres indicateurs, une progression est encore nécessaire.

Cela ne doit néanmoins pas masquer de belles réussites : sur de nombreux indicateurs les cibles 2025 sont atteintes ou proches de l'être. C'est le cas en matière de Formation-orientation-insertion (insertion professionnelle, FC, Alternance, VAE...), de Recherche et diffusion des savoirs (projets, contrats doctoraux...), sur les volets Sciences et société (événements de médiation, MUMO), Documentation, International (accords, projets déposés), mais aussi du point de vue de la Vie étudiante (soutien financier, SSE,...) ou de la Transition écologique et du développement soutenable (performance environnementale, mobilité durable...).

L'ensemble de ces données permettent de fournir aux équipes des éléments d'objectivation de leur activité, de valoriser le travail accompli et d'identifier les dispositifs ou actions à renforcer à l'avenir.

Sébastien SOULEZ,
Vice-président en charge de la stratégie budgétaire

Emilie VAYRE,
Vice-présidente en charge des personnels, de la qualité de vie et des conditions de travail

Sommaire

Edito.....	2	
Sommaire.....	4	
Présentation de l'Université	9	
Chiffres clés.....	10	
1. Formation, orientation, insertion.....	11	
Objectif : Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et la formation tout au long de la vie	12	
Indicateur 1 - Insertion professionnelle des diplômés en formation initiale.....	12	○
Indicateur 2 - Formation continue (dont contrat de professionnalisation)	14	
Indicateur 3 - Apprentissage	15	
Indicateur 3Bis - Chiffre d'affaires Formation continue et apprentissage (en Euros)	16	
Indicateur 4 - Formations en alternance	17	○
Indicateur 4bis - Nombre d'alternants diplômés de l'Université Lumière Lyon 2.....	18	○
Indicateur 5 - Validation des acquis de l'expérience (VAE)	18	○
Indicateur 6 - Nombre d'enseignants-chercheurs accompagnés (APC / alternance / certification).....	20	
Objectif : Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation	21	
Indicateur 7 - Taux d'obtention du BUT en 3 ans	21	○
Indicateur 8 - Taux de passage de L1 en L2	22	
Indicateur 9 - Taux de réussite en Licence en 3 ans	23	
Indicateur 10 - Taux de réussite en Licence en 4 ans.....	24	○
Indicateur 11 - Taux de réussite en Licence en 5 ans et plus.....	25	
Indicateur 12 - Taux de réussite en Master en 2 ans.....	26	
Indicateur 13 - Taux de réussite en Master en 3 ans	27	○
Indicateur 14 - Réussite en doctorat	27	

Objectif : Mettre en œuvre des politiques publiques prioritaires portées par les programmes d'action du MESR.....	27
Indicateur 15 - Parcours de remédiation	27
Indicateur 16 - Années préparatoires en musique, en chinois et en arabe	27
Objectif : Accompagner l'orientation des étudiants.....	28
Indicateur 17 - Entretiens individuels.....	28
Indicateur 18 - Ateliers de soutien aux études et de techniques de recherche de stage et d'emploi	29
Indicateur 19 - Stages volontaires	30
Indicateur 20 - Réorientation	31
Indicateur 21 - Étudiants en césure	32

2. Recherche et diffusion des savoirs 33

Objectif : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau national et international ; améliorer la diffusion, le transfert et la valorisation des résultats de la recherche ; promouvoir la science ouverte sous toutes ses formes.....	33
Objectif - Mieux associer les enseignants-chercheurs à la définition de la politique recherche de l'établissement ...	35
Indicateur 1 - Nombre de réunions de la Commission de la Recherche (CR) et nombre de réunions avec les Directeurs d'Unités	35
Objectif - Augmenter la part de la recherche financée sur projet tout en garantissant des ressources pérennes aux unités de recherche	36
Indicateur 2 - Appels à projets ANR	36
Indicateur 3 - Appels à projets européens	37
Indicateur 3bis - Nombre de projets ERC déposés et obtenus	38
Indicateur 4 - Dotation annuelle des unités de recherche	39
Indicateur 5 - Financements internes (hors dotation) alloués aux structures de recherche (UR/UMR/fédérations)	40
Objectif - Mieux diffuser et valoriser les activités de recherche de l'établissement et ouvrir et rendre visible la production scientifique des enseignants chercheurs.....	41
Indicateur 6 - Presses Universitaires de Lyon (PUL).....	41
Indicateur 7 - Outils de diffusion de la recherche.....	42
Indicateur 8 - Nombre de thèses sur HAL Thèses.....	43
Indicateur 9 - Notices et textes intégraux déposés dans HAL.....	44
Indicateur 10 - Nombre de titres en accès libre publiés par les Presses universitaires de Lyon (PUL)	45
Indicateur 11 - Production scientifique / bibliométrie	45
Objectif - Développer la politique de financement et d'internationalisation du doctorat	48
Indicateur 12 - Contrats doctoraux.....	48
Indicateur 13 - Convention industrielle de formation par la recherche (contrat CIFRE)	49
Indicateur 14 - Internationalisation du doctorat	50
Indicateur 15 - Durée de la thèse	51

3. Sciences et société..... 53

Objectif - Partager et faire vivre les savoirs par toutes et tous de manière émancipatrice par des actions de médiation et de valorisation du patrimoine.....	55
Indicateur 1 - Nombre de chercheurs/docteurs/étudiants qui participent à des événements de médiation scientifique que l'Université Lumière Lyon2 coordonne	55
Indicateur 2 - Nombre d'événements de médiation / diffusion	56
Indicateur 3 - Fréquentation annuelle du Musée des Moulages (MUMO).....	57
Objectif - Devenir un pôle de référence sur la recherche participative.....	58
Indicateur 4 - Recherche participative	58
Objectif - Renforcer une dynamique de formation décloisonnée et ouverte sur les problèmes publics et enjeux sociétaux	59
Indicateur 5 - Formation décloisonnée et ouverte sur les enjeux sociétaux.....	59
Objectif - Rendre présente la parole scientifique dans les médias et débats publics	60
Indicateur 6- Médias et débats publics	60
Objectif - Développer les leviers de collaboration et de ressources avec un écosystème partenarial	61
Indicateur 7- Performance de la Fondation	61

4.Documentation	62
Objectif : Optimiser l'accès aux ressources documentaires	63
Indicateur 1 - Moyenne d'ouverture hebdomadaire des BU et bibliothèques intégrées.....	63
Indicateur 2 - Horaires d'ouverture et fréquentation des BU	64
Indicateur 3 - Disponibilité d'une place en BU pour un étudiant (en h/an)	65
Indicateur 4 - Répartition des dépenses documentaires et usage de la documentation	65
Indicateur 5 - Formation des usagers	67
5.International	69
Objectif : Renforcer l'ouverture européenne et internationale de l'établissement	70
Indicateur 1 - Mobilités des étudiants en échange	70
Indicateur 2 - Mobilités des étudiants en double-diplôme	72
Indicateur 3 - Accords.....	73
Indicateur 4 - Projets	74
Indicateur 5 - Alliance Européenne BAUHAUS4EU	74
Indicateur 6 - Internationalisation à domicile	75
6.Vie étudiante.....	76
Objectif : Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales.....	77
Indicateur 1 - Proportion de bacheliers professionnels et technologiques en L1 et BUT, en fin de licence (pro et générale) et en master	77
Indicateur 2 - Part des étudiants boursiers en cycle licence et master	78
Indicateur 3 - Taux de réussite des étudiants boursiers.....	79
Indicateur 4 - Soutien financier aux étudiants en difficulté (soutien financier ULL2).....	80
Indicateur 4 bis - Soutien financier aux étudiants en difficulté (volume aides sociales CROUS / accompagnement social CROUS)	81
Objectif : Développer l'accompagnement médical et le suivi de la santé des étudiants	82
Indicateur 5 - Données concernant le Service de Santé Etudiante (SSE)	82
Indicateur 6 - Horaires d'ouverture / fréquentation du SSE	82
Objectif : Poursuivre l'effort de l'établissement à destination du public en situation de handicap	83
Indicateur 7 - Suivi des étudiants en situation de handicap par type de handicap et accompagnés par la mission Handicap.....	83
Indicateur 8 - Suivi et accompagnement des étudiants en situation de handicap (aménagements des examens et des études)	84
Objectif : Améliorer la participation des étudiants à la vie universitaire	85
Indicateur 9 - Soutien de l'Université aux projets étudiants	85
Indicateur 10 - Suivi dispositif de valorisation de l'engagement étudiant	86
Indicateur 11 - Associations étudiantes agréées.....	87
Indicateur 12 - Budget participatif étudiant (BPE)	87
Objectif : Favoriser et encourager la pratique sportive	88
Indicateur 13 - Accompagnements spécifiques (SHN et Association sportive)	88
Indicateur 14 - Offre de formation sportive (nombre d'activités / nombre d'heures d'enseignement / nombre d'inscrits)	88
Objectif : Proposer une offre culturelle et encourager les pratiques artistiques et culturelles	89
Indicateur 15 - Nombre de représentations	89
Indicateur 16 - Nombre d'étudiants participant aux ateliers	89
Indicateur 17 - Fréquentation annuelle de la salle de spectacle du campus PDA.....	90
Objectif : Renforcer la satisfaction des usagers.....	90
Indicateur 18 - Taux de satisfaction des étudiants en matière d'accueil - Taux de satisfaction des étudiants contactant prioritairement leur scolarité par mail, en présentiel ou par téléphone	90
7. Pilotage de l'établissement	91
7.1 Pilotage financier	91

Objectif : Sécuriser la trajectoire financière de l'établissement pour lui permettre de mener à bien ses missions de service public et lui garantir la bonne mise en œuvre de ses projets.....	91
Indicateur 1 - Résultat net comptable	91
Indicateur 2 - Capacité d'autofinancement (CAF).....	92
Indicateur 3 - Fonds de roulement (FdR)	93
Indicateur 4 - Trésorerie.....	94
Indicateur 5 - Ratio Masse salariale sur produits encaissables.....	95
Indicateur 6 - Ratio Ressources propres sur produits encaissables.....	96
7.2 Ressources humaines	97
Objectif : Réduire les inégalités de genre	98
Indicateur 1 - Féminisation du corps des PR	99
Indicateur 2 : Féminisation des postes d'encadrement BIATSS.....	100
Objectif : Appréhender la mobilité des enseignants-chercheurs et leur insertion sur les plans nationaux et internationaux.....	101
Indicateur 3 - L'endorecrutement dans l'accès au corps des professeurs d'université (PR) et des maîtres de conférences (MCF)	101
Objectif : Prévenir les risques psycho-sociaux et améliorer la qualité de vie au travail	102
Indicateur 4 - Baromètre qualité de vie au travail	102
Indicateur 5 - Formation des personnels	103
7.3. Système d'information et services numériques aux usagers.....	104
Objectif : Mieux appuyer et mieux accompagner les différentes activités de l'établissement par une évolution concertée, maîtrisée et planifiée du numérique et de ses usages.....	104
Indicateur 1 - Commission numérique d'établissement (CNE)	104
Indicateur 2 - Schéma directeur des systèmes d'information et du numérique (SDSIN)	105
Indicateur 3 - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI)	106
Indicateur 3bis - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) / Couverture Endpoint Detection and Response (EDR)	107
Indicateur 4 - Équipements des personnels enseignants et administratifs	108
Indicateur 5 - Rénovation/Équipement des salles et des amphis	109
Indicateur 6 - Prêts effectués dans le cadre de la précarité numérique	110
7.4 Patrimoine immobilier	111
Objectif : Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier	111
Indicateur 1 - Évolution des surfaces	111
Indicateur 2 - Rapport surface / étudiant	112
Indicateur 3 - État du bâti (= état de santé des bâtiments)	112
Indicateur 4 - État d'accessibilité	114
7.5. Affaires juridiques et politique achat	116
Objectif : Suivi des contentieux administratifs.....	116
Indicateur 1 - Nouveaux recours par année civile	116
Indicateur 2 - Décisions juridictionnelles rendues par année civile	117
Objectif : Structurer une politique achat efficace.....	119
Indicateur 3 - Part de l'achat dans le budget de l'établissement.....	119
Indicateur 3 bis - Données essentielles de l'achat pour 2023 et 2024 et 2025	119
8.Transition Ecologique et Développement Sustainable (TEDS)	121
Objectif : Répondre aux besoins de formation à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS) ..	123
Indicateur 1 - Formation des étudiants (enseignements optionnels transversaux)	123
Indicateur 1bis - Formation des étudiants (étudiants de 1 ^{er} cycle formés à la TEDS)	124
Indicateur 2- Formation des personnels (enseignants chercheurs, enseignants et BIATSS) aux enjeux écologiques	125
Objectif : Recherche et transition écologique et développement soutenable (TEDS).....	126
Indicateur 3 - Nombre et montants des projets de recherche dédiés aux thématiques TEDS.....	126
Indicateur 3bis - Taux de laboratoires ayant réalisé un bilan carbone	128
Objectif : Encourager les actions TEDS dans la vie étudiante et valoriser l'engagement étudiant au service de la transition écologique	129

Indicateur 4 - Soutien de l'Université aux projets étudiants au service de la TEDS	129
Indicateur 5 - Suivi du dispositif de valorisation de l'engagement étudiant relatif aux thématiques TEDS	130
Objectif : S'engager activement dans les économies d'énergie et les réductions d'émission de gaz à effet de serre	131
Indicateur 6 - Performance environnementale	131
Indicateur 6.1 - Performance environnementale (classe énergétique par bâtiment)	131
Indicateur 6.2 - Performance environnementale (classe GES par bâtiment)	134
Indicateur 6.3 - Performance environnementale (consommation en MWh - décret tertiaire)	136
Indicateur 6.4 - Performance environnementale (TEE-baisse GES)	137
Indicateur 7 - Mobilité durable	138
Indicateur 8 - Rénovations énergétiques	139
Indicateur 8.1 - Rénovations énergétiques (relamping = passage en led des locaux)	139
Indicateur 8.2 - Rénovations énergétiques (robinets thermostatiques)	139
Indicateur 9 - Achats avec clauses sociales et environnementales	140

Légende :



Indicateur inscrit dans le Contrat pluriannuel de site (volet spécifique Université Lumière Lyon 2) conclu avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - 2022-2026



Indicateur inscrit dans le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance conclu avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - 2024-2026

Présentation de l'Université

L'Université Lumière Lyon 2 affirme son attachement aux principes du service public et déploie ses activités au bénéfice de toute sa communauté et de la société dans son ensemble. Elle place l'exigence de qualité et l'ambition académique au service du développement de l'esprit critique, de la formation intellectuelle, du progrès des connaissances et de la compréhension de notre société. Avec une offre de formation variée, l'université s'ouvre à des publics diversifiés, s'attache à la réussite du plus grand nombre et veille à favoriser l'insertion professionnelle. À travers ses programmes de recherche, ses nombreux partenariats et ses actions de diffusion des savoirs, elle participe pleinement au progrès scientifique comme au progrès social. Elle associe étroitement enseignement et recherche, œuvrant à la qualité des formations comme à la diffusion et au partage des savoirs scientifiques. L'université se saisit, dans son organisation comme dans ses activités de formation et de recherche, des grands enjeux de société tels que la transition écologique, l'innovation numérique, l'égalité hommes-femmes ou encore la lutte contre toutes les formes de discrimination.

L'Université Lumière Lyon 2 réalise ses missions dans le cadre de multiples partenariats. Elle coopère étroitement avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en vue de proposer conjointement les meilleures formations aux étudiantes et étudiants et d'inscrire ses recherches dans des dynamiques et des réseaux régionaux, nationaux et internationaux. Elle s'ouvre largement sur le monde en développant des formations diplômantes et des activités de recherche en partenariat international et en encourageant la mobilité étudiante de la licence au doctorat et la mobilité de ses personnels. En outre, depuis 2024, elle est membre de l'alliance européenne BAUHAUS4EU, pour constituer un campus européen commun, pour les actions de recherche comme de formation. Attentive à sa responsabilité sociale, l'Université entretient aussi des partenariats forts avec des acteurs socio-économiques et culturels, contribuant de la sorte à l'insertion professionnelle des étudiantes et étudiants, à la formation tout au long de la vie ainsi qu'à la diffusion et à la co-construction des savoirs. Elle tisse en particulier des liens étroits avec les acteurs du territoire et affirme ainsi son attachement à l'ouverture de l'Université sur la cité et à son inscription dans l'écosystème local et régional.

Chiffres clés



27317

ÉTUDIANTES / ÉTUDIANTS



1980

PERSONNELS



8428

BOURSIÈRES / BOURSIERS



811

DOCTORANTES / DOCTORANTS



33

LABORATOIRES DE RECHERCHE

5 SPÉCIALITÉS
DE BUT*

17 DU*

18

MENTIONS DE LP*



23

MENTIONS
DE LICENCE



66

MENTIONS
DE MASTER



EN DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

17.5 M€

EN INVESTISSEMENT

23.2 M€

EN DÉPENSES DE PERSONNEL

145.6 M€

186.3 M€



DE DÉPENSES 2025

EN CRÉDITS DE PAIEMENT



1.9 M€

CONTRIBUTION ÉTUDIANTS ET ALUMES
(CETES)



19.4 M€

EN FINANCEMENT PRATÉ NAUTES



22.3 M€

EN RECETTES PROPRES



135.6 M€

EN SUBVENTION POUR CHAQUE
DE SERVICE PUBLIC DE COTÉ TOUTY

179.2 M€



DE RECETTES 2025

* BUT : Bachelor universitaire de technologie / DU : Diplôme universitaire / LP : Licence professionnelle

1. Formation, orientation, insertion

L'université Lumière Lyon 2 met au cœur de ses priorités la réussite et l'accompagnement de ses étudiantes et étudiants tout au long de leur parcours de formation et dans l'accès au premier emploi. Le déploiement des dispositifs y contribuant repose sur une collaboration étroite entre services centraux (COSIE, SCFC, CFA) et équipes pédagogiques en composante.

Certains dispositifs mis en place sont désormais arrivés à maturité (apprentissage, césure, stages volontaires), mais nous attendons aussi la publication d'indicateurs sur les années propres à l'accréditation 2022-2026 pour mesurer l'impact des choix faits dans la construction de l'offre de formation sur la réussite ou l'insertion. Nous dépendons également des réformes nationales pour consolider certains dispositifs, comme celui de la VAE, ou l'apprentissage.

Objectif : Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et la formation tout au long de la vie

Indicateur 1 - Insertion professionnelle des diplômés en formation initiale



Service responsable de la production de l'indicateur : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES					Code indicateur : PAP-FOR-01 IC5 contrat État 16/20 Indicateur 4 du contrat Etat 2022-2026				
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat Etat 2016/2020 et 2022-2026 / PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026									
Nature précise des données de base : Situation professionnelle au 1er décembre 2021 et au 1^{er} décembre 2022 des diplômés 2020 de master et de licence professionnelle, de nationalité française, issus de la formation initiale, âgés de moins de 30 ans et n'ayant pas poursuivi ou repris des études dans les deux années suivant l'obtention du diplôme Mode de calcul pour les Masters : Diplômés de Master 2019 / Diplômés de Master 2020, de nationalité française, issus de la formation initiale, entrés immédiatement et durablement sur le marché de l'emploi après l'obtention de leur diplôme. Le taux de réponses exploitables est égal au nombre de questionnaires recueillis qui permettent de connaître la situation du diplômé rapporté au nombre total de diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête. Les diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête forment une sous-population de l'ensemble des diplômés. On distingue 4 situations pour les diplômés interrogés : hors champ (poursuites d'études après le diplôme ou interruption d'études supérieures de plus de deux ans), inactivité, en emploi, en recherche d'emploi. Les diplômés hors champ ou inactifs ne sont pas pris en compte dans le calcul des indicateurs d'insertion. Le nombre de réponses prises en compte est égal au nombre de réponses exploitables émanant de diplômés vérifiant les critères de l'enquête et présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Le poids de la formation est le pourcentage de diplômés de cette formation dans l'ensemble des diplômés de l'université qui sont dans le champ de l'enquête et présents sur le marché du travail. Les effectifs sont redressés pour tenir compte de la non-réponse. Le taux d'insertion est défini comme étant le nombre de diplômés dans le champ de l'enquête (voir ci-dessus) occupant un emploi, quel qu'il soit, rapporté au nombre de diplômés dans le champ de l'enquête présent sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Les effectifs portés au numérateur et au dénominateur sont redressés pour tenir compte de la non-réponse. Même mode de calcul pour les Licence Pro.									
Dates d'observation : 2023			Fréquence production : annuelle			Source : Données collectées dans le cadre de l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master et de licence professionnelle			
Insertion des diplômés 2019 de Master et de Licence professionnelle									
	Licence pro (hors IUT)				Master (hors MEEF)				
	Nb réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale (%)	Nb réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale (%)	Cible 2027 (fin du contrat)
Ensemble DEG	66	59	95	94	313	38	92	94	92%
Droit	16	11	Ns	97	101	11	96	96	
Économie				84	146	19	90	93	
Gestion	50	48	94	95	42	5	88	95	
Autres DEG	0		Nd	88	24	3	Ns	92	
Lettres, langues, arts	31	26	84	88	80	10	86	89	86%
Ensemble SHS	17	12	Ns	90	404	44	93	91	93%
Histoire-géographie	2	1	Ns	75	31	3	81	87	
Psychologie				Ns	131	14	95	95	
Information-communication	7	5	Ns	92	53	6	92	90	
Autres SHS	8	6	Ns	90	189	21	94	90	
Ensemble STS	4	3	Ns	96	64	8	94	93	94%
Sciences de l'ingénieur	4	3	Ns	95	7	1	Ns	94	
Informatique				96	47	6	94	95	
Sc. de la vie et de la terre				96	10	1	Ns	90	

Insertion des diplômés 2020 de Master et de Licence professionnelle									
	Licence pro (hors IUT))				Master (hors MEEF)				
	Nb réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale (%)	Nb réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale (%)	Cible 2027 (fin du contrat)
Ensemble DEG	51	47	97	95	286	39	93	95	92%
Droit	15	11	Ns	97	80	11	96	95	
Économie				91	133	19	92	92	
Gestion	36	36	98	95	46	6	94	96	
Autres DEG	0	Ns	Nd	92	27	4	Ns	92	
Lettres, langues, arts	40	33	88	90	68	10	89	89	86%
Ensemble SHS	18	13	Ns	91	325	42	94	91	93%
Histoire-géographie	3	2	Ns	72	26	3	Ns	87	
Psychologie				91	103	13	96	95	
Information-communication	10	7	Ns	92	40	5	97	91	
Autres SHS	5	4	Ns	96	156	20	92	91	
Ensemble STS	7	6	Ns	95	69	10	97	94	94%
Sciences de l'ingénieur	7	6	Ns	95	8	1	Ns	96	
Informatique				91	49	7	98	96	
Sc. de la vie et de la terre				97	12	1	Ns	92	

Commentaire :

Les taux d'insertion des diplômés par domaine de formation de l'Université Lyon 2 sont proches de ceux observés au niveau national. Les cibles 2027 ont déjà été atteintes voire dépassées.

Nous sommes à un taux d'insertion déjà très élevé qui ne devrait plus pouvoir augmenter (et fluctuer en fonction de l'évolution du marché du travail).

Indicateur 2 - Formation continue (dont contrat de professionnalisation)

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC											Code indicateur : PAP-FOR-02 IC7 contrat État 16/20		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 / PAP 2026													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /													
Dates d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle								Source : A partir de 2023 : Apogée pour le nb de diplômés, FCA pour les effectifs FC/courtes, conseillers VAE.		
Années	Situation											Cible	
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Effectifs FC	6 487	5 143	5 293	3 218	2 450	2 933	4 278	4 513	3 689	4 071	3922	3 500	4 050
Nb diplômés en FC	944	848	935	1081	979	834	859	946	803	858	781	762	850
Dont VAE <i>(Validation des acquis de l'expérience)</i>	46	51	41	43	28	29	20	35	35	30	30	35	45

Avant 2018, l'effectif est mesuré en nombre d'auditeurs et non de stagiaires.

La baisse des effectifs entre 2024 et 2025 peut en partie s'expliquer par la fermeture de plusieurs formations, la tendance à la baisse du financement des OPCO notamment en parcours aménagés FC Masters.

Commentaire :

Le déploiement de FCA pour la gestion de l'Institut de Psychologie depuis 2023/2024 a permis de consolider les données, cela explique le décrochage de cet indicateur en 2023 où l'ensemble des inscriptions n'avaient pas été prises en compte. Il faut noter que les effectifs regroupent les effectifs gérés au SCFC (environ 75% du volume) mais aussi à l'Institut de Psychologie, au CFMI et à l'IUT.

Les valeurs « cibles » ont été largement atteintes pour les effectifs en formation continue et contrat de professionnalisation et le nombre de diplômés correspondant (3922 vs 3500 et 781 vs 762). Pour le nombre de VAE, l'indicateur est inférieur (30 vs 35), cela peut s'expliquer par le fait que ces valeurs cibles ont été indiquées avant les dernières réformes gouvernementales.

De plus il faut relever que les demandes sont toujours aussi nombreuses. L'activité de conseil VAE et reprise d'études (RE) a été maintenue avec beaucoup de difficulté malgré une perte en ressources humaines depuis septembre 2024 et un effectif dédié à cette activité en baisse d'un demi-poste complémentaire depuis juin 2025.

Il est important de noter qu'il existe une disparité d'investissement sur les projets VAE et RE entre les différentes composantes de l'Université Lyon 2. Cela freine très fortement le développement de l'activité et de son organisation et l'absence d'informations claires sur le déversement des formations de l'enseignement supérieur sur la plateforme France VAE empêche toute projection sur une évolution de l'organisation de travail de la cellule VAE. Par ailleurs, les balbutiements de la réforme de la VAE, d'une part, son incompatibilité avec la dynamique de diplomation de l'enseignement supérieur d'autre part, rendent toute stratégie en la matière particulièrement incertaine.

Concernant les DU (hors Institut de Psychologie) et les formations courtes, on relève une progression de 9% entre 2024 et 2025 qui se répercute sur le chiffre d'affaires. Cette progression peut également s'expliquer en partie par la mise en place du CPF.

Indicateur 3 - Apprentissage

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC							Code indicateur : PAP-FOR-03		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 - RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 /PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : recettes après imputation des frais de gestion									
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle					Source : convention Formasup, conventions Agrotech, CFA UILL2, IUT, ES Banque, Cap compétences et Lycée Rabelais).		
Années	Situation							Cible	
	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
	Effectifs apprentissage	546	699	745	798	890	1 079	1109	1 050
Nb diplômés en apprentissage	498	518	614	717	776	984	976	915	800

Commentaire :

Nous comptabilisons ici à la fois les apprentis du CFA Lyon 2 mais également ceux «hors les murs » tels que Formasup, Agrotec, ES Banque, Cap Compétences, Rabelais, Cinéfabrique. Sachant que le CFA Lyon 2 pèse environ 38% du volume de l'apprentissage.

Notre établissement reste dans une dynamique de développement de l'apprentissage, notamment avec le projet d'ouverture de nouvelles formations. Les chiffres ont poursuivi leur progression entre 2018/2019 et 2024/2025.

La valeur cible 2025 a été largement atteinte et dépassée.

Cependant, des réserves sont à apporter pour les années à venir, avec la tendance à la suppression des aides exceptionnelles pour les entreprises de plus de 250 salariés recrutant des contrats d'apprentissage et notamment sur les niveaux 6 et 7.

Indicateur 3Bis - Chiffre d'affaires Formation continue et apprentissage (en Euros)

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC							Code indicateur PAP-FOR-03Bis		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 /PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle						Source : SIFAC, Agence Comptable, conventions Formasup, FCA (échéances) pour la FC, CFA Lyon 2.		
Années	Situation							Cible	
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Chiffre d'affaires FC y compris VAE	2 005 098	2 083 507	2 517 474	2 942 877	2 701 399	4 288 290	4 771 206	2 700 000	4 400 000
Chiffre d'affaires CP (contrat professionnalisation)	706 597	694 909	375 827	1 008 898	717 624	369 375	194 365	300 000	130 000
Chiffre d'affaires CA (contrat apprentissage)	2 423 015	3 580 273	3 475 412	5 493 989	6 620 756	7 772 492	7 913 154	6 800 000	7 480 000
Chiffre d'affaires global	5 134 710	6 358 689	6 368 713	9 445 764	10 039 779	12 430 157	12 878 725	9 800 000	12 010 000

Commentaire :

Factuellement, le volume d'affaires global de l'établissement en formation professionnelle a augmenté de manière importante ces dernières années dépassant largement les valeurs cibles « 2027 » fixées lors du PAP 2024.

Factuellement le volume relatif à la FC, y compris la VAE a progressé entre 2024 et 2025 tout comme le volume relatif à l'alternance (même si la progression est plus modérée). En revanche, celui des CP poursuit sa décroissance depuis 2022.

Au global et à périmètre constant, le volume d'affaires global progresse de 3.6% en 2025 par rapport à 2024.

Concernant le pôle Formations courte/DAEU/DU, de nouveaux partenariats ont été noués (SKYWINGS pour les langues représentant 12 000€ et les HCL pour LESLA à hauteur de 6 000€). Enfin l'ensemble des tarifs des DU et des FC ont été repensés et revus en mars 2024.

Indicateur 4 - Formations en alternance



Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC		Code indicateur : PAP-FOR-04 Indicateur 5 Contrat Etat 2022-2026								
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 -RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 Contrat quinquennal 2022-2026 (indicateur 5)										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées										
Dates d'observation : 2025				Fréquence production : annuelle				Source : SCFC		
Données		Situation							Cible	
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb de formations proposées par l'ULL2 en alternance	25	26	35	36	41	47	52	61	54-56	61
Dont licence pro UFR	9	9	15	15	13	15	15	11	17	11
Dont licence pro IUT	6	6	7	7	6	2	2	7	2	7
Dont DUT/BUT IUT	7	7	7	7	5	5	5	11	5	11
Dont Master 2	3	4	6	7	14	23	27	29	28-31	29
Autre (M1, DU,...)	0	0	0	0	3	2	3	3	2	3

Données relatives aux formations ouvertes en alternance : contrats de professionnalisation / Apprentissage

Commentaire :

Le SCFC poursuit l'accompagnement des responsables pédagogiques dans le cadre de l'ouverture de leur parcours en alternance. Pour une meilleure lisibilité, nous avons comptabilisé pour l'année 2025/2026 le nombre de parcours.

Comme pour le chiffre d'affaires, sont regroupés ici les parcours proposés par le CFA Lyon 2 mais aussi ceux de l'IUT et du CFA « hors les murs ».

En conservant l'ancien mode de calcul, nous avons largement dépassé en 2025/2026 le nombre de formations prévu lors des objectifs fixés dans le cadre du contrat quinquennal (55).

Il faut également noter qu'en 2027/2028, nous serons dans le cadre d'une nouvelle accréditation qui pourrait impacter ces données avec une nouvelle croissance des ouvertures en alternance.



Indicateur 4bis - Nombre d'alternants diplômés de l'Université Lumière Lyon 2

Service responsable de la production de l'indicateur : OFIVE				Code indicateur : PAP-FOR-04bis Indicateur COMP ULL2 2022-2026 (objectif 1)	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 et PAP 2026 COMP ULL2 2022-2026 (Objectif 1)					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :					
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle			Source : OFIVE
Années	Situation			Cible	
	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2024/2025 (PAP 2025)	2026/2027 (fixée dans le COMP)
Nombre d'alternants diplômés.	602	984 APP* 50 CP*	976 APP 25 CP	680	750

*AAP= apprentis / CP= contrat de professionnalisation

Commentaire :

L'indicateur 24/25 est très largement supérieur à la valeur cible (1001 vs 680). Cela est évidemment lié à la hausse des effectifs (voir indicateur 03).



Indicateur 5 - Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC/ DRED												Code indicateur : PAP-FOR-05 + COMP ULL2 2024-2026 (objectif 1)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 1)														
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /														
Dates d'observation : 2025				Fréquence production : annuelle								Source : SCFC		
Années	Situation												Cible	
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb demandes d'information	655	682	589	604	624	684	819	1 035	852	990	995	1080	1000	1115
Nb dossiers déposés	110	126	78	103	74	61	46	71	61	57	46	50	50	70
Nb dossiers bénéficiant d'un accompagnement	78	55	60	47	49	35	34	48	50	60	52	75	60	70
Nb diplômés	44	46	51	41	43	28	29	20	35	35	37	40	35	45
Nombre de thèses par VAE											1	1	1	1

Commentaire :

Les valeurs cibles ont été largement atteintes en 2025, qu'il s'agisse du nombre de demandes d'information, du nombre de dossiers bénéficiant d'un accompagnement et du nombre de diplômés.

On pourra distinguer plusieurs types de VAE :

VAE au sein du SCFC : L'année 2025 a été très dense, constructive mais aussi très éprouvante.

Tous les formulaires et documents VAE ont été revus, uniformisés et modélisés dans l'application FCA Manager ; cela a permis de simplifier la procédure et la rendre plus claire auprès de nos publics (candidats et enseignants accompagnateurs, etc)

Concernant les VAE Doctorat :

Depuis 2023, 65 demandes d'information pour le doctorat en VAE nous ont été adressées (SCFC+DRED), tous les candidats ont été destinataires de la procédure détaillée associée d'une proposition d'entretien de faisabilité. 21 entretiens de faisabilité ont été réalisés dans les disciplines suivantes ; Sociologie, Psychologie, Droit, Science Politique, Histoire, Sciences économiques, Géographie et Sciences de l'Education.

A noter que le faible ratio faisabilité/recevabilité s'explique par des prérequis en dessous des attendus scientifiques du doctorat.

Concernant les VAE du CFMI :

Les demandes d'informations concernant le DUMI par la VAE sont de plus en plus nombreuses. 95% des personnes qui s'informent n'ont pas les prérequis pour déposer leur livret 1 (notamment le nombre d'heures et l'activité professionnelle principalement concernée).

Tous les dossiers déposés avec un avis favorable disposent d'un accompagnement. Particularité : la majorité des demandes d'informations, des dossiers déposés et des diplômés proviennent du département de l'Isère. Cela s'explique d'une part par le nombre important de musiciens intervenants sur le territoire qui exercent la profession sans le diplôme du DUMI (60 %) et qui ont besoin d'obtenir ce diplôme pour pérenniser leur poste dans les collectivités territoriales et d'autre part, par les relations étroites qu'entretiennent le CFMI et le département qui permet de communiquer sur le diplôme et par conséquent sur la possibilité d'entamer des démarches pour une VAE au CFMI.

Les employeurs, pour la majorité d'entre eux, encouragent fortement les musiciens intervenants à déposer un dossier pour l'obtention du diplôme qui permet de pérenniser les postes.

Indicateur 6 - Nombre d'enseignants-chercheurs accompagnés (APC / alternance / certification)

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC								Code indicateur : PAP-FOR-06	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle						Source : SCFC	
Années	Situation							Cible	
	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2024/25	2025/26
Ateliers approche par compétences (APC)	40	43	86	10	70 rencontres	63 rencontres	155 rencontres	150 rencontres	150 rencontres
Ateliers certification	-	6	17	10					
Atelier « impact alternance dispositif pédagogique »	-	-	38	18					
Atelier Matrice financière (avec DAF) + formation au coup par coup individuelle	-	-	33	22					
Atelier CFA-contrat et suivi étudiant	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Commentaire :

En 2024-2025, les accompagnements APC ont intégré une réflexion globale sur la pertinence pédagogique et la soutenabilité financière des nouveaux projets, grâce notamment à une coopération plus étroite entre les services de pédagogie (DSPS) et de formation continue (SCFC).

Les 155 rencontres répertoriées ont ainsi répondu à des problématiques différentes, mais toujours orientées vers une intégration de l'APC dans les pratiques.

Elles ont pour certaines impliqué des acteurs économiques en lien avec les diplômes et l'insertion professionnelle des étudiants. Certains diplômes (en lettres et en langues notamment) ont bénéficié d'un accompagnement au long cours, avec un rythme de rencontres parfois hebdomadaire. Des accompagnements conjoints SCFC-SPS ont également été mis en place pour des créations de diplômes en alternance ou de DU. Ils ont permis l'intégration des contraintes réglementaires liées aux différents statuts des apprenants (salariés, apprentis, étudiants). Enfin, des accompagnements sur une déclinaison plus stratégique de l'utilisation de l'APC, ont eu lieu pour les équipes de directions de composantes ou les élus.

Objectif : Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Indicateur 7 - Taux d'obtention du BUT en 3 ans


Service responsable de la production de l'indicateur : IUT Lumière			Code indicateur : PAP-FOR-07 indicateur 1 Contrat Etat 2022-2026		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024/ PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 + indicateur 1 Contrat Etat 2022-2026					
Nature précise des données de base : l'ensemble des étudiants en BUT de l'IUT (hors LP).					
Dates d'observation :		Fréquence production : annuelle		Source : IUT Lumière	
Promotion		Nb inscrits		Nb réussite (3 ans)	Taux de réussite (3 ans)
Situation	2021	331 (319)*		228	71.5%
	2022	335 (324)*		208	64.4%
	2023	333 (324)			
	2024	348 (335)			
	2025	347			
Cible	2025 (PAP 2025)	340		272	75%
	2026 (PAP 2026)	348			75%

*Les démissions précoces (avant le 15/10) sont liées au déroulement normal de Parcoursup (fermeture de la phase complémentaire au 15/10), aussi nous fournissons, entre parenthèse, le nombre d'inscrit réel qui sert de base pour le calcul du taux de réussite (brut) en trois ans (nb de réussite en BUT3/ nb d'inscrits en BUT1).

Commentaire :

Sur les trois premières promotions, la cible initiale des 80% de réussite s'est avérée inatteignable pour plusieurs raisons : la nouveauté du BUT, le contexte de forts changements dans le paysage de la formation en alternance, le comportement des étudiants (flux sortant en DUT qui se réorientent vers des LP et flux entrant qui arrivent en passerelles), tandis que le vivier des bacheliers technologiques (notamment pour les filières secondaires) reste juste suffisant dans certains BUT (impactant le niveau académique des étudiants accueillis et leur capacité de réussite).

Pour la promotion 2022, la dégradation du taux de réussite brut correspond à un accueil plus faible de passerelles (5 au lieu de 10 l'année d'avant) et une augmentation des réorientations et départs (19 au lieu de 13 l'année d'avant).

Indicateur 8 - Taux de passage de L1 en L2

Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, SIES			Code indicateur : PAP-FOR-08		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Action publique 2022 - Programme transparence / PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026					
Nature précise des données de base : Devenir en 2020-2021 des néo-bacheliers inscrits en licence à la rentrée 2019 en L1. Le champ des indicateurs est constitué des néo-bacheliers 2018 inscrits en première année de licence (L1) à la rentrée universitaire 2018. En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année. Inscrits en L1 : étudiants du champ inscrits en L1 dans l'établissement à la rentrée universitaire 2018. Passage en L2 : étudiants de la base inscrits en L2 (ou L3) à la rentrée universitaire 2019 quel que soit l'établissement d'accueil.					
Mode de calcul : Les indicateurs sont des ratios rapportant des effectifs d'étudiants : Nombre de L2 / Nombre de L1					
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle		Source : MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)	
		Passage en L2 à la rentrée universitaire suivante		Écart taux observé - taux attendu	
Néo-bacheliers inscrits en L1 en		ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale
Situation	2017 / 2018	56,1%	43,7%	+8,1%	NC
	2018 / 2019	50,0%	45,5%	+3,9%	NC
	2019/ 2020	59,4%	53,5%	+3,6%	NC
	2020 / 2021	55,30%	47,8%	5,30%	NC
	2021 / 2022	52,20%	44,1%	7,10%	NC
	2022 / 2023	56,30	47,8 %	8,5%	NC

Le MESRI/SIES n'a pas publié de mise à jour des taux de passage de L1 en L2 par établissement.

Commentaire :

En dehors d'années exceptionnellement élevées pendant la crise sanitaire (2020-2022) au national comme au local, le taux de passage de L1 en L2 reste élevé à l'université Lumière Lyon 2, à plus de 50%, avec, en 2022/2023, première année de la nouvelle accréditation, un taux de 56,3%, par rapport à une moyenne nationale de 47,8%. L'écart entre taux observé et taux attendu est de 8,5%.

Nous considérons que la première année est une année d'adaptation parfois difficile pour certains néobacheliers moins bien armés que les autres, et concentrons nos efforts sur l'accompagnement de ces étudiants : UE d'accompagnement au premier semestre, travail des chargées d'orientation et d'accompagnement à la réussite, effectifs réduits dans les TD (35 étudiants vs 40 pour les autres années).

Indicateur 9 - Taux de réussite en Licence en 3 ans

Service responsable de la production de l 'indicateur : MESR, DGESIP-DGRI, SIES				Code indicateur : PAP-FOR-09	
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat État 2016/2020 / PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024/ PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026					
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des néobacheliers inscrits pour la première fois en L1 l'année du bac, n'ayant jamais changé de groupe disciplinaire au cours de leur cursus en Licence.					
Mode de calcul : La réussite est appréhendée à travers une seule méthode de calcul : étudiants du champ ayant obtenu la Licence en 3 ans quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu. La réussite est attribuée à l'établissement d'inscription en L1.					
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle		Source : MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)	
		Réussite en 3 ans (taux observé)		Écart taux observé - taux attendu	
		ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale
Situation	Diplômés 2017 (cohorte 2014)	44,40%	31,40%	7,5	NC
	Diplômés 2018 (cohorte 2015)	44,70%	31,80%	8,4	NC
	Diplômés 2019 (cohorte 2016)	38,10%	31,40%	4,1	NC
	Diplômés 2020 (cohorte 2017)	41,1 %	34,30 %	3,2	NC
	Diplômés 2021 (cohorte 2018)	38,70%	37,20%	1,5	NC
	Diplômés 2022 (cohorte 2019)	42,40%	36,00%	5,5	NC
	Diplômés 2023 (cohorte 2020)	36,90%	31,60%	5,3	NC
	Diplômés 2024 (cohorte 2021)	39,40%	32,90%	6,4	NC

Commentaire :

Le taux de réussite en licence en 3 ans reste supérieur à celui observé au niveau national. L'écart entre le taux observé et le taux attendu semble augmenter tout en restant proche de 5,5 qui correspond à l'écart observé pour les diplômés 2022.

Ce chiffre est à corrélérer avec l'indicateur précédent : une meilleure réussite en L1 permet de franchir plus facilement les années de licence suivantes.



Indicateur 10 - Taux de réussite en Licence en 4 ans

Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, DGESIP-DGRI, SIES				Code indicateur : PAP-FOR-10 Indicateur 2 du contrat Etat 2022-2026				
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat Etat 2016/2020 et 2022-2026 / PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 2 du contrat Etat 2022-2026								
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des néo-bacheliers inscrits pour la première fois en L1 l'année du bac, n'ayant jamais changé de groupe disciplinaire au cours de leur cursus en Licence. En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année. Le cursus Licence inclut la Licence LMD et la Licence Professionnelle en troisième année. Est exclue Paris-Dauphine au niveau national.								
Mode de calcul : La réussite est appréhendée à travers une seule méthode de calcul : étudiants du champ ayant obtenu la Licence, en 3 ou 4 ans quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu. La réussite est attribuée à l'établissement d'inscription en L1.								
Dates d'observation : 2023			Fréquence production : annuelle		Source : MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)			
			Réussite en 3 ans (taux observé)		Réussite en 4 ans (taux observé)		Réussite en 3 ou 4 ans (taux observé)	
			ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale
Situation	Diplômés 2017 et 2018 (cohorte 2014)	44,40%	31,40%	9,0%	11,1%	53,4%	42,5%	
	Diplômés 2018 et 2019 (cohorte 2015)	44,70%	31,80%	8,4%	10,9%	53,1%	42,7%	
	Diplômés 2019 et 2020 (cohorte 2016)	38,10 %	31,40 %	16,80 %	12,30 %	48,2 %	44,0 %	
	Diplômés 2020 et 2021 (cohorte 2017)	41,40%	34,60%	10,60%	11,90%	52,00%	46,40%	
	Diplômés 2021 et 2022 (cohorte 2018)	38,90%	37,50%	8,70%	9,70%	47,70%	47,20%	
	Diplômés 2022 et 2023 (cohorte 2019)	41,6%	35,4%	8,2%	9,6%	48,8%	45%	
	Diplômés 2023 et 2024 (cohorte 2020)	36%	30,9%	7,8%	8,7%	43,8%	39,8%	
	Diplômés 2024 et 2025 (cohorte 2021)	39,4%	32,9%					
Cible	Diplômés 2026 et 2027 (cohorte 2023) Fin du contrat					54%		

Le SIES/MESRI n'a pas mis à disposition les données pour la réussite en 4 ans pour les diplômés 2024 et 2025.

Commentaire :

Tout comme l'indicateur précédent, le taux de réussite en 3 ou 4 ans reste supérieur à la moyenne nationale. Il nous manque cependant les chiffres 2024 et 2025 de la réussite en 4 ans pour confirmer cette tendance.

Indicateur 11 - Taux de réussite en Licence en 5 ans et plus

Service responsable de la production de l'indicateur : OFIVE		Code indicateur : PAP-FOR-11			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026					
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des néo-bacheliers inscrits pour la première fois dans les portails de L1 ou en année préparatoire (arabe, musicologie, chinois) à l'Université Lyon 2 l'année du bac, et ayant validé une L3 ou une LP à l'Université Lumière Lyon 2. (Inscription en L1 au 15/01) En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année ainsi que les étudiants en convention. Le cursus Licence inclut la licence LMD et la licence professionnelle en troisième année.					
Mode de calcul : La réussite est appréhendée à travers une seule méthode de calcul : étudiants du champ ayant obtenu la Licence en 3 - 4 ou 5 ans (VDI = ADMIS) / Nombre d'étudiants néo-bacheliers inscrits en L1.					
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle sur demande		Source : APOGEE - BO Pilotage	
		Réussite en 3 ans (taux observé)	Réussite en 4 ans (taux observé)	Réussite en 5 ans	Total réussite en 3, 4 ou 5 ans
	Diplômés 2017, 2018 et 2019 (cohorte 2014)	37,9%	7,6%	1,7%	47,3%
	Diplômés 2018, 2019 et 2020 (cohorte 2015)	37,9%	7,3%	2,7%	47,9%
	Diplômés 2019, 2020 et 2021 (cohorte 2016)	36,1%	8,5%	3,1%	47,7%
	Diplômés 2020, 2021 et 2022 (cohorte 2017)	37,40%	9,70%	3,00%	50,10%
	Diplômés 2021, 2022 et 2023 (cohorte 2018)	37,00%	8,50%	2,40%	47,90%
	Diplômés 2022, 2023 et 2024 (cohorte 2019)	37,40%	7,9%	2%	47,30%
	Diplômés 2023, 2024 et 2025 (cohorte 2020)	35,5%	7,1%	2,5%	45,1%

Précautions de lecture : la différence dans les taux de réussite en 3 ou 4 ans de cet indicateur comparé aux indicateurs calculés par le MESR tient à deux facteurs :

- Les indicateurs du MESR sont calculés à partir des remontées SISE tandis que cet indicateur est calculé directement à partir d'APOGEE par l'OFIVE. Des différences de méthodologie et des modifications dans Apogée post remontées SISE sont possibles.
- Les indicateurs du MESR sont calculés en incluant les réorientations inter-établissement, tandis que cet indicateur ne prend en compte que les étudiants ayant validé leur licence ou LP à l'Université Lumière Lyon 2 (Taux OFIVE < Taux MESR)

Commentaire :

Cet indicateur interne à l'établissement ne concerne que les étudiants à l'Université Lumière Lyon 2 depuis la L1 (ou l'année préparatoire) jusqu'à la L3 ou la LP, donc hors réorientations, notamment en L1, d'un établissement à l'autre.

On observe une légère diminution de la réussite en 3 ans alors que celle en 4 et 5 ans semblent identiques. Cette tendance reste à confirmer.

Indicateur 12 - Taux de réussite en Master en 2 ans

Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, DGESIP-DGRI, SIES		Code indicateur : PAP-FOR-12	
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat État 2016/2020 / PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026			
Nature précise des données de base : Étudiants inscrits (hors Master enseignement) pour la première fois en M1 (non-inscrits en M1 à l'université l'année précédente) et qui n'ont pas changé de discipline entre le M1 et le M2. Seuls sont pris en compte les masters délivrés à l'université aux étudiants inscrits en M1 dans un master universitaire. Les masters délivrés par d'autres établissements publics à caractère professionnel et culturel (EPSCP) des étudiants inscrits en M1 à l'université mais qui s'inscriraient en M2 dans de telles formations ne sont pas pris en compte. De même, la poursuite d'étude après M1 vers d'autres formations diplômantes (ingénieurs, école de commerce, ENM, etc.) n'est pas prise en compte*. Les formations universitaires prises en compte en Master sont le master LMD (hors Master enseignement) et le master ingénieur, la Maîtrise et la Maîtrise IUP, le DEA et le DESS. M1 = première année du master LMD (hors Master enseignement) et ingénieur, Maîtrise et Maîtrise IUP à l'université. M2 = deuxième année du master LMD (hors Master enseignement) et ingénieur, DEA et DESS à l'université. La méthode tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en M1.			
Mode de calcul : Dénominateur : étudiants du champ inscrits en M1 dans l'établissement universitaire n'ayant pas changé de discipline d'inscription en 2017/2018 Réussite en 2 ans : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de master en 2 ans, quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu.			
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle	Source : MESR, DGESIP-DGRI, SIES
		Réussite en 2 ans (taux observé)	
		ULL2	Moyenne nationale
Situation	Diplômés 2018 (cohorte 2016)	45,60%	55,40%
	Diplômés 2019 (cohorte 2017)	47,40%	59,80%
	Diplômés 2020 (cohorte 2018)	52,7%	62,6%
	Diplômés 2021 (cohorte 2019)	59,50%	64,90%
	Diplômés 2022 (cohorte 2020)	58,20%	65,4%
	Diplômés 2023 (cohorte 2021)	58,3%	67,5%

Le SIES/MESRI n'a pas mis à disposition les données pour la réussite en 2 ans pour les diplômés 2024.

Commentaire :

Le taux de réussite en 2 ans a mécaniquement augmenté, au national comme au local, avec l'introduction de la sélection en master 1 en 2017. Il dépasse désormais les 65% au national, alors que nous n'atteignons pas encore les 60% mais sommes en voie de les rattraper. Nous ne pouvons encore estimer l'effet de la mise en place des maquettes de master de la nouvelle accréditation, qui a commencé en 2022.

Indicateur 13 - Taux de réussite en Master en 3 ans

Service responsable de la production de l'indicateur : OFIVE			Code indicateur : PAP-FOR-13 Indicateur 3 contrat Etat 2022-2026	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 203/ PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026				
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des étudiants ayant une inscription principale définitive dans un M1 (hors MEEF1) à l'Université Lyon 2 et n'ayant pas été inscrits dans un master 1 ou 2 (hors MEEF) à l'Université Lumière Lyon 2 l'année précédente. Les Master CFP et FPP ne sont pas pris en compte, ni les masters des étudiants de l'IEP. Seuls les étudiants ayant une IA au 15 janvier de M1 sont comptabilisés. Les étudiants ayant validé un M2 autre que le M1 d'inscription sont inclus. Les étudiants ayant validé un M2 MEEF ne sont pas inclus. Les étudiants en convention sont pris en compte.				
Mode de calcul : La réussite est appréhendée à travers 1 seule méthode de calcul : étudiants du champ ayant obtenu le master en 2 ou 3 ans / Étudiant.es du champ inscrit.es en M1				
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle sur demande		Source : APOGEE - BO Pilotage
		Réussite en 2 ans (taux observé)	Réussite en 3 ans (taux observé)	Réussite en 2 ou 3 ans
Situation	Diplômés 2018, 2019 (cohorte 2016)	43,7%	9,5%	55,10%
	Diplômés 2019, 2020 (cohorte 2017)	47,4%	10,4%	60,20%
	Diplômés 2020, 2021 (cohorte 2018)	51,7%	10,7%	63,70%
	Diplômés 2021, 2022 (cohorte 2019)	58,0%	9,90%	67,9%
	Diplômés 2022, 2023 (cohorte 2020)	58,00%	10,00%	68,00%
	Diplômés 2023, 2024 (cohorte 2021)	57,28%	10,33%	67,61%
	Diplômés 2024, 2025 (cohorte 2022)	53,46%	11,11%	64,57%
Cible	Diplômés 2026,2027 (Cohorte 2024) (Fin du contrat)			69%

Précautions de lecture : la différence dans les taux de réussite en 2 ans de cet indicateur comparé aux indicateurs du MESR est liée aux différences de méthodologie : cet indicateur ne s'intéresse qu'aux parcours au sein de l'Université Lumière Lyon 2 (Situation l'année précédente à l'ULL2 et réussite au Master à l'ULL2) et comptabilise tous les étudiants ayant validé un M2.

Commentaire :

Cet indicateur ne prend en compte que les étudiants ayant réalisés leur parcours de master entièrement à Lyon 2. Le taux de réussite en 2 ans a fortement diminué, après plusieurs années de croissance. Cette tendance reste à confirmer.

Indicateur 14 - Réussite en doctorat

Cet indicateur n'est plus suivi dans le cadre du PAP.

Objectif : Mettre en œuvre des politiques publiques prioritaires portées par les programmes d'action du MESR

Indicateur 15 - Parcours de remédiation

Cet indicateur n'est plus suivi dans le cadre du PAP.

Indicateur 16 - Années préparatoires en musique, en chinois et en arabe

Cet indicateur n'est plus suivi dans le cadre du PAP.

Objectif : Accompagner l'orientation des étudiants

Indicateur 17 - Entretiens individuels

Service responsable de la production de l'indicateur : DF - COSIE												
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2025								Fréquence production : annuelle				
Nbre d'entretiens / pôle	Situation										Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2024/2025	2025/2026
Pôle Orientation et réussite	580	671	717	835	748	827	800	521	392	468	700	470
Pôle Stages et insertion	456	350	394	420	370	230	175	409	358	394	300	300
Pôle Coordination des études					600	1 379	1 282	1 786	2 025	1 276	900	1200
TOTAL						2 436	2 257	2 716	2 775	2 138	1 920	1970

Commentaire :

Suite à la perte du financement des postes d'ingénieures du NCU Coursus+ (5 coordinatrices des études) à la rentrée 2024, la répartition des entretiens a dû être revue entre le pôle orientation et réussite et pôle coordination des études. Cette perte explique la baisse significative du nombre total d'entretiens individuels (-600 entre 23-24 et 24-25), malgré une demande restée forte de la part des étudiants.

Le pôle coordination des études a changé de nom à la rentrée 2025 et est devenu le pôle d'orientation et d'accompagnement à la réussite (les coordinatrices des études sont devenues chargées d'orientation et d'accompagnement à la réussite des L1). Dès 24-25, il a pris en charge une partie des entretiens des L2 afin de permettre de soulager le pôle orientation et réussite, mais aussi d'assurer une continuité entre L1 et L2. Cela explique la baisse prévue à 470 en 25-26 (et déjà atteinte en 24-25 avec 468 entretiens), et le dépassement de la cible pour le pôle coordination des études.

Le pôle stage et insertion, qui se concentre davantage sur la préprofessionnalisation en licence, les ateliers d'accompagnement insertion de master, et l'accès au premier emploi, a connu un surcroît d'activité avec l'imposition des UE de préprofessionnalisation dans toutes les licences, et la montée en puissance de la professionnalisation en master, ce qui explique sa remontée à près de 400 entretiens en 22/23 et en 24/25. Cependant, le pôle, mis en difficulté par un manque de personnels, devrait stabiliser ses actions autour de 300 entretiens annuels.

Indicateur 18 - Ateliers de soutien aux études et de techniques de recherche de stage et d'emploi

Service responsable de la production de l'indicateur : DF COSIE										Code indicateur : PAP-FOR-18		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle								Source : tableaux de bord des pôles du-COSIE		
		Situation									Cible	
		2016/ 17	2017/ 18	2018/ 19	2019/ 20	2020/ 21	2021/ 22	2022/ 23	2023/ 24	2024/ 25	2024/ 25 (PAP 2025)	2025/ 26 (PAP 2026)
Pôle Stages et insertion	Nb heures réalisées	106,5	169,5	282	360	285	310	254	241	179	180	100
	Nb participants			NC	NC	NC	NC	532	1327	980		
Pôle Coordination des études / Pôle Orientation et réussite	Nb heures réalisées				24	125,5	117	160	152	158	100	100
	Nb participants				150	934	679	555	1150	1741		
TOTAL	Nb heures réalisées					410,5	427	414	393	337	280	200

Commentaire :

Le COSIE est le principal service ressource en matière d'entretiens individuels d'orientation et de préparation à l'insertion professionnelle. Il offre aussi des ateliers collectifs dans ces différents domaines : premiers pas à l'université, orientation, préparation des candidatures mon master, accompagnement au premier emploi. Cette offre de services est évolutive, en fonction de l'évolution de la situation nationale (ouverture de la plateforme Mon Master par exemple) ou du marché de l'emploi.

La baisse progressive du nombre d'ateliers du PSI est liée, à partir de 2022-23, à l'introduction de l'UE préprofessionnalisation dans les maquettes de toutes les licences : le COSIE a accompagné les composantes pour qu'elles mettent en place des enseignements de PPP et prennent ainsi en charge une partie de l'accompagnement à la construction d'un projet professionnel.

Du côté de l'orientation et de l'accompagnement à la réussite, les deux pôles ont conjointement développé toute une série de conférences intitulées « Que faire avec une licence de », qui couvre désormais l'ensemble de nos mentions de licence.

Indicateur 19 - Stages volontaires

Service responsable de la production de l'indicateur : DF COSIE										Code indicateur : PAP-FOR-19		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle									Source : Pstages		
	Situation									Cible		
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2024/2025	2025/26
Nb de stages volontaires	878	721	870	800	539	943	1000	1018	1010	1 200	1020	1020

Commentaire :

L'intégration des stages aux maquettes de licence et master, particulièrement développée depuis 2022, n'a pas fait baisser le nombre de stages volontaires. Les étudiantes et étudiants ont été particulièrement sensibilisés à l'importance de ces stages tout au long de leur licence et n'hésitent pas à les multiplier même lorsqu'un stage est prévu dans leur formation et encadré par leur composante. Ces stages peuvent servir à découvrir différents domaines professionnels comme à acquérir une première expérience.

A noter que l'arrivée de Mon Master et la publicité donnée aux prérequis de chaque formation a mis en lumière l'importance d'une première expérience professionnelle dans le domaine visé pour espérer une place dans un master sélectif.

Indicateur 20 - Réorientation

Service responsable de la production de l'indicateur : DF - COSIE								Code indicateur : PAP-FOR-20		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /										
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle						Source : Service des études		
Nb étudiants accompagnés	Situation								Cible	
	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2024/25 (PAP 2025)	2025/26 (PAP 2026)
1 ^{re} partie de la réorientation Après Parcoursup en septembre	Pas de consolidation des chiffres	85	35		111	NC	64	NC		
2 ^{de} partie de la réorientation À la fin de l'année universitaire		806 fiches de suivi pour 85 étudiants	904 fiches de suivi pour 374 étudiants		416 fiches de suivi pour 226 étudiants	550	469	591	500	500
Nb d'étudiants participant au Forum de la réorientation (organisé par l'ULL2 en octobre)			400	90 entretiens individuels téléphoniques / 402 connexions sur les supports mis à disposition en ligne	110 entretiens / 420 connexions sur les supports mis à disposition en ligne	193 En présentiel	150	97 *		150

La réorientation en début de L1 n'a pas été mise en place pour l'année 2022-2023. Pour information, cette possibilité a de nouveau été proposée pour l'année 2023-2024 et non reconduite en 2024-2025.

* Pour l'année 2024/2025, le Forum Réorientation a été co-organisé avec les services d'orientation et d'insertion des universités du site lyonnais, afin, de faciliter les passerelles de réorientation entre formations universitaires. La baisse de fréquentation peut être la conséquence de ce changement de format, obligeant les étudiants et étudiantes à se déplacer vers les campus des universités Lyon 1 et Lyon 3.

Commentaire :

Le manque d'effectifs au COSIE n'a pas permis de remettre en place une première réorientation précoce, en septembre, juste avant ou juste après la rentrée universitaire comme en 2021-2022 ou 2023-2024. Cette solution, reposant sur la forte mobilisation du pôle orientation et accompagnement à la réussite, ne peut plus être reproduite et ne concernait que peu d'étudiants.

Le modèle de la licence Lyon 2, avec système d'entrée dans un couple bidisciplinaire, ne permet pas de réorientation en milieu d'année, mais permet à l'étudiant de tester deux disciplines avant de faire son choix définitif en novembre.

En deuxième partie d'année universitaire, les chargées d'orientation et d'accompagnement à la réussite se mobilisent pour aider à construire une réorientation passant par Parcoursup, avec création d'une fiche de suivi qui sera mise à disposition sur la plateforme. Cette demande reste constante, à plus de 500 étudiants.

Enfin, nous sommes en train de réfléchir à un nouveau format à donner au Forum de la réorientation, dont la participation physique est en baisse, comme tous les forums. En 2024-2025, une version mutualisée entre les établissements du site lyonnais a attiré 97 étudiants.

Indicateur 21 - Étudiants en césure

Service responsable de la production de l'indicateur : DF - COSIE								Code indicateur : PAP-FOR-21			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle						Source : Service des études			
	Situation									Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2024/2025 (PAP 2025)	2025/2026 (PAP 2026)
Nb d'étudiants en césure	70	102	201	235	202	235	332	324	348	330	330

Commentaire :

Le nombre de césures reste stable depuis trois ans, autour de 330. Les césures sont accessibles, à l'université Lumière Lyon 2, dès le premier semestre de la L1. Elles peuvent être annuelles ou semestrielles. Les motifs de césure les plus courants sont l'emploi (38%), les voyages et activités interculturelles (25%) et le bénévolat (21%).

Les césures semestrielles sont le plus souvent des césures de L1 (71%) et participent ainsi à l'aide à la réorientation de ces étudiants.

Le pôle scolarité générale accompagne ces étudiants administrativement, et le COSIE propose un accompagnement pédagogique tout au long de la césure, qui se finalise par un entretien individuel qui permet de valoriser les compétences acquises ou développées dans le cadre de cette expérience. La moitié des étudiants partis en césure reviennent dans l'établissement l'année suivante, la majorité dans leur formation d'origine.

L'université Lumière Lyon 2 atteint les objectifs qu'elle s'est fixée dans la plupart des indicateurs ici décrits.

Les cibles sont atteintes, voire dépassées pour :

- *L'insertion professionnelle en licence professionnelle et master, qui reste très élevée, au niveau des chiffres nationaux,*
- *Le développement de la formation continue, des contrats de professionnalisation et de l'apprentissage,*
- *Le développement de la VAE,*
- *L'accompagnement des enseignants-chercheurs à l'APC,*
- *La réussite en licence, bien au-dessus de la moyenne nationale*
- *L'accompagnement des étudiants au long de leur parcours par des entretiens, des ateliers et la césure, organisés par le service du COSIE*

Il faut surveiller l'évolution de :

- *La réussite en BUT, diplôme récemment créé,*
- *La réussite en master, en-dessous de la moyenne nationale*
- *Le forum de réorientation, qui ne trouve plus son public sous sa forme actuelle en présence.*

Plusieurs de ces indicateurs ont désormais atteint un palier qui ne pourra pas être dépassé sans de nouveaux moyens humains.

2. Recherche et diffusion des savoirs

Objectif : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau national et international ; améliorer la diffusion, le transfert et la valorisation des résultats de la recherche ; promouvoir la science ouverte sous toutes ses formes

L'Université Lumière Lyon 2 couvre un large spectre de domaines disciplinaires comprenant les humanités (excepté la philosophie), l'ensemble des disciplines relevant des sciences sociales, mais aussi la psychologie clinique, le droit, l'économie et les sciences de gestion ainsi que des disciplines à l'interface des sciences dites dures (archéométrie, informatique, économie expérimentale, géomorphologie, psychologie cognitive, etc.). Elle est tutelle ou cotutelle de 33 unités de recherche (qui relèvent de trois instituts du CNRS et, pour l'une d'entre elles, de l'INSERM), dont 16 UMR CNRS. Dans les disciplines dans lesquelles le CNRS n'est pas impliqué (psychologie, arts du spectacle, langues, information-communication, gestion, etc.), elle compte des unités très dynamiques. Si toutes sont investies dans la recherche fondamentale, certaines ont développé des formes de recherche plus appliquées afin de répondre aux demandes de la société.

La diversité des disciplines et des thématiques investies conduit les enseignants chercheurs à répondre avec succès à une large gamme d'appels à projets qui permettent aux laboratoires d'augmenter leurs ressources propres. En renforçant le service ingénierie de projets de la Direction de la recherche, l'établissement a choisi de venir en appui aux unités de recherche pour les aider à répondre à des AAP de toutes sortes, en particulier aux plus sélectifs d'entre eux. Cet effort va être poursuivi grâce au succès remporté à l'AAP ASDESR. Le projet Ability a en effet permis, grâce à trois recrutements supplémentaires, de mettre l'accent sur les AAP européens depuis janvier 2024.

Les ressources propres s'ajoutent aux dotations pérennes des unités qui ont été augmentées de façon très notable par l'établissement depuis 2018 ainsi qu'aux ressources générées par les AAP internes et des dispositifs tels que les subventions aux manifestations scientifiques ou l'appel à besoins spécifiques.

L'Université Lumière Lyon 2 a également à cœur de développer la recherche partenariale et participative ainsi que la valorisation et la médiation scientifiques. Elle s'est aussi résolument engagée dans une démarche de science ouverte qui s'est traduite par la mise à jour en 2025 de sa feuille de route dédiée et par la production d'indicateurs bibliométriques qui tiennent compte des spécificités des SHS. En 2024, l'Université a reproposé une réponse à l'AMI Ateliers de la donnée avec 10 autres établissements du site (« DATAlystE ») qui a été sélectionnée en fin d'année ; elle est membre de la coalition CoARA qui réfléchit, à l'échelle de l'Europe, à une réforme de l'évaluation de la recherche.

Objectif - Mieux associer les enseignants-chercheurs à la définition de la politique recherche de l'établissement

Indicateur 1 - Nombre de réunions de la Commission de la Recherche (CR) et nombre de réunions avec les Directeurs d'Unités

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED									Code indicateur : PAP-REC-01			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Date d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle						Source : Convocation à la CR			
	Situation										Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb de réunions effectives de la CR	10	9	8	10	7	8	9	10	9	10	10	10
Nb de réunions effectives avec les directeurs d'unités	2	2	2	2	2	5	6	6	12	19	12	12

Commentaire :

La politique recherche de l'établissement est discutée au sein de la Commission recherche (CR) qui se réunit une fois par mois hors période de vacances. Le format du Conseil des directeurs de composantes (CDC) a été modifié courant 2020, et inclut désormais les directeurs d'unités (10 CDC en 2025). Une alternance des sujets recherche et formation permet d'échanger régulièrement sur la politique recherche avec les directions des laboratoires.

En outre une journée de séminaire entre les membres de la CR, les DU, les directeurs d'Écoles doctorales et les chefs de service de la DRED est organisée chaque année autour de thèmes d'actualité (science ouverte, science et société, évolution du doctorat, recherche et urgence climatique, etc.). Une première expérience très concluante a eu lieu en 2018, et l'organisation de ce séminaire a été pérennisée depuis 2022 : il fait à présent partie du calendrier annuel des événements organisés par la DRED.

Un nouveau format de réunion des directeurs d'unité a vu le jour en 2025, à l'occasion de la campagne d'évaluation HCERES (8 réunions des directeurs d'unités en 2025). Ce format sera conservé en 2026, et les CDC seront espacés afin de permettre des échanges dédiés uniquement à la recherche avec les directions d'unités.

Objectif - Augmenter la part de la recherche financée sur projet tout en garantissant des ressources pérennes aux unités de recherche

Indicateur 2 - Appels à projets ANR



Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets										Code indicateur : PAP-REC-02 Indicateur 7 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 7 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Pour l'Appel à Projets Générique, le nombre de projets déposés correspond au nombre de projets admis à déposer une proposition détaillée. L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR. Faute de données exhaustives, il n'est pas possible de connaître le nombre exact de projets déposés en phase 2 avant l'appel à projets 2020.												
Date d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle						Source : SIM de l'ANR et site COHERIS			
	Situation										Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb de projets déposés					16	24	26	39	26	32	35	30
Nb de projets obtenus	5	3	6	10	5	8	13	18	11	8	13	12
Montant alloué à Lyon 2 (en euros)	1 094 041	124 632	1 187 973	1 263 618	575 774	1 501 286	1 387 011	2 264 307	1 512 922	936 147,89		

Projets déposés par des unités Université Lumière Lyon 2 avec l'Université Lumière Lyon 2 comme tutelle gestionnaire déclarée. L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR.

Commentaire :

Le nombre de dépôt se maintient à un niveau relativement important en comparaison de celui observé lors des éditions précédentes du plan d'action de l'ANR. Le nombre de projets obtenus, tout en étant supérieur à celui relevé pour les éditions antérieures à 2019, marque en revanche un retrait : aucun des quatre projets déposés à l'appel Access-ERC n'a été retenu, et seuls sept des vingt-trois projets admis à déposer une proposition détaillée à l'appel à projets générique ont été financés, amenant le taux de succès des projets déjà en seconde phase à seulement 30 %.

Toutefois, il est supérieur à la moyenne nationale observée en SHS qui est de 25 % en 2024 (source Alliance Athena). Le dépôt des prépropositions à l'AAPG 2026 est néanmoins apparu prometteur et les résultats de l'année 2026 seront regardés avec attention pour apprécier si les indicateurs de l'année 2025 relèvent d'une simple fluctuation ou s'ils s'inscrivent dans une trajectoire qu'il conviendra d'inverser.

Indicateur 3 - Appels à projets européens



Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets											Code indicateur : PAP-REC-03 Indicateur 8 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 8 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :/												
Date d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle						Source : Funding and Tender Portal / Organisation Proposals			
Projets H2020	Situation										Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb de projets déposés	6	14	6	10	9	6	18	12	13	15	15	14
Nb de projets obtenus*	1	0	1	2	0	2	1	2	1	1	2	2
Montant alloué (en euros)	521 250	0	196 708	546 556	0	293 885	300 000	128 800	143 750	1 377 190		

* Année de notification

Commentaire :

La dynamique de dépôt des projets européens poursuit une tendance croissante qui peut d'autant plus être soulignée que les principaux appels du deuxième pilier qui intéressent nos disciplines seront plus nombreux en 2026 et en 2027.

Le taux de succès pour les appels collaboratifs n'est pas encore au rendez-vous mais l'année 2025 est celle de l'obtention du premier projet ERC pour l'établissement, porté par Katja Doose à l'instrument Starting (voir infra).

Outre l'accompagnement au dépôt, le recrutement de chargées de projets européens dans le cadre du consortium ABILITY a permis l'organisation ou la participation à des actions mutualisées à l'échelle du site comme la poursuite des initiatives déjà engagées au niveau de l'établissement (entretiens individualisés avec enseignants-chercheurs, sensibilisation aux opportunités de financement dans le cadre de webinaires mensuels, etc.).

N.B. : Les projets ERC déposés et obtenus sont inclus dans l'indicateur 3 et plus spécifiquement isolés dans l'indicateur 3 bis.

Indicateur 3bis - Nombre de projets ERC déposés et obtenus

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets										Code indicateur : PAP-REC-03bis Indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 2)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 et RAP 2025 et indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 2) et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :/												
Date d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle						Source : Funding and Tender Portal / Organisation Proposals			
Projets H2020	Situation										Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb de projets ERC déposés	0	0	0	1	3	2	3	2	4	2	4	4
Nb de projets ERC obtenus*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Montant alloué (en euros)										1 377 190		

* Année de notification

Commentaire :

Comme évoqué supra, le projet Starting « ENVIROSHIFT - Shifting perspectives on environmental change : A History of the Earth Sciences in Central Asia and the Caucasus, 1880-2000 » porté par Katja Doose est le premier ERC obtenu par notre établissement. Il est aussi le seul décroché en SHS sur le site cette année. Ce projet a bénéficié de l'appui du consortium ABILITY, notamment pour la préparation à l'oral devant les membres des panels.

Le lancement du dispositif interne RISE (Renforcement des initiatives en soutien à l'ERC - cf. indicateur 5) qui accorde un allègement de service ainsi qu'un accompagnement financier à ses bénéficiaires a rencontré un succès au-delà des prévisions avec 21 propositions reçues. Le financement disponible a permis de retenir 7 lauréats engagés dans le dépôt d'un ERC en 2026, 2027 ou 2028.

Certains des déposants non sélectionnés pour RISE n'ont pas renoncé à candidater à l'ERC et d'autres ont en parallèle été identifiés, ce qui devrait assurer un nombre de dépôt en progression ces prochaines années.

Indicateur 4 - Dotation annuelle des unités de recherche

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED										Code indicateur : PAP-REC-04		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Date d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle (en janvier, après vote du budget)						Source : Notifications aux structures et tableau présenté en CR				
	Situation										Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Montant annuel (en euros)	1 050 764	1 050 712	1 137 462	1 287 981	1 329 350	1 323 452	1 295 723	1 295 000	1 295 000	1 295 000	1 295 000	1 263 000

Commentaire :

L'enveloppe dédiée à la dotation annuelle des unités de recherche a été augmentée de façon régulière puis stabilisée depuis 2018. En outre un nouveau modèle d'allocation des moyens, fondé sur des critères communs à l'ensemble des unités (UMR comme UR) et comprenant une part fixe et une part incitative, a été construit par un groupe de travail constitué de DU et de membres de la Commission de la recherche.

Ce modèle, introduit en 2018, a été revu et affiné plusieurs fois depuis sa mise en place afin de prendre en compte de nouveaux critères, notamment relatifs à la science ouverte.

Indicateur 5 - Financements internes (hors dotation) alloués aux structures de recherche (UR/UMR/fédérations)

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED										Code indicateur : PAP-REC-05			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /													
Date d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle					Source : Notifications aux structures pour les différents appels					
Financements Internes notifiés (en euros)	Situation										Cible		
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025	2026	
	SMS	39 200	45 050	39 641	52 105	38 330	13 060	52 341	62 190	49 782	39 850	60 000	60 000
	Astre *			12 615	9 956		10 000	28 957	7 500	2 854	19 546	En cours de réflexion sur le maintien du dispositif	En cours de réflexion sur le maintien du dispositif
	APPI **	98 000	135 646	105 860	94 741	188 654	-	137 936	132 266	197 809	168 811	195 000	195 000
	Besoins spécifiques		68 343	131 985	53 426	6 000	16 600	135 100	83 258	46 286	23 692	50 000	0
	Rise										12 594		172 969
	TOTAL	148 200	249 039	290 101	210 228	232 984	39 660	354 334	285 214	302 679	264 493		427 969

** Il n'y a pas eu d'APP interne en 2021 du fait de la pandémie de SARS COV2.

Commentaire :

À la dotation des unités s'ajoutent des ressources provenant des AAP internes et des subventions aux manifestations scientifiques. Selon le nombre et la qualité scientifique des projets soumis, l'enveloppe financière dédiée à l'AAP interne peut varier de façon assez notable.

Le montant accordé au titre des subventions aux manifestations scientifiques est en baisse par rapport aux années précédentes.

Cette baisse est liée à un nombre de demandes moindre, sans que nous puissions en identifier les raisons à ce jour. Le dispositif ASTRE a été mis en œuvre pour soutenir 2 nouveaux projets en 2025. Les besoins spécifiques servent à financer les besoins de certains laboratoires qui ne peuvent être couverts ni par la dotation ni par les ressources propres (il s'agit souvent de dépenses d'équipement spécifique).

Un nouveau dispositif d'amorçage au dépôt de projets ERC, intitulé RISE, a été mis en place en 2025, cofinancé par le volet recherche du COMP 2024-2026 et par les ressources propres. Les 7 projets lauréats (total financé : 252 869 euros) sont financés de septembre 2025 à juillet 2027.

Objectif - Mieux diffuser et valoriser les activités de recherche de l'établissement et ouvrir et rendre visible la production scientifique des enseignants chercheurs
Indicateur 6 - Presses Universitaires de Lyon (PUL)

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED / PUL									Code indicateur : PAP-REC-06			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Date d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle					Source : Pôle diffusion des PUL				
	Situation										Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb de publications papier / an	15	16	13	14	13	17	13	15	16	16	15	15
Nb de ventes des ouvrages papier / an												
Nb de ventes par le diffuseur	6 919	5 042	4 895	4 054	2 990	11 755	7 750	7 581	8 209	7 940	8 500	8 600
Nb de ventes par les PUL	503	812	946	697	500	1 069	648	996	875	1 478	1 000	950
TOTAL	7 422	5 854	5 841	4 751	3 490	12 824	8 398	8 577	9 084	9 418	9 500	9 600
Commentaire :												
16 titres ont paru dans l'année 2025 et les chiffres de vente diffuseur se maintiennent par rapport aux années précédentes. Le nombre total d'ouvrages papier vendus par les PUL est en nette progression cette année, en lien avec plusieurs évènements organisés cette année. Le nombre total de ventes est donc en progression par rapport aux années précédentes.												
Nb de publications numériques / an	2016	217	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025	2026
	0	0	0	179	21	20	51	13	15	14	16	15
Commentaire :												
2 ouvrages n'ont finalement pas été diffusés sur la plate-forme Open Edition Books cette année. En effet, il a finalement été décidé de reporter à 2026, année du cinquantenaire des PUL, la mise en ligne de la nouvelle collection des PUL Lignes de partage ; les deux ouvrages parus cette année dans cette collection seront donc diffusés en ligne à partir de l'année prochaine.												
Nb d'événements organisés / an	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025	2026
	8	6	13	8	6	10	16	18	25	29	20	22
Commentaire :												
Les deux ouvrages publiés autour de l'anthropologue David Graeber ont suscité plusieurs demandes de présentation et 5 événements ont finalement été organisés autour de ces deux livres, d'où un nombre total d'événements supérieur à ce qui avait été prévu.												

Indicateur 7 - Outils de diffusion de la recherche

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED									Code indicateur : PAP-REC-07		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025 et RAP 2025 / PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle					Source :			
	Situation									Cible	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025	2026
Magazine de la recherche <i>Rchrch</i>					2 numéros	2 numéros	0 numéro	0 numéro	1 numéro	2 numéros	1 numéro
The Conversation (média en ligne) : nombre d'articles				16	21	22	20	30	23	25	32

Commentaire :

Afin de rendre compte du dynamisme et de la variété des activités de recherche menées dans ses laboratoires, l'Université a décidé de publier un magazine de la recherche intitulé *RCHRCH*. Celui-ci s'adresse aux personnels de l'établissement mais surtout à ses nombreux partenaires académiques et non académiques.

Il a pour vocation de diffuser des connaissances en même temps que d'explicitier, à travers différentes rubriques, en quoi consiste la recherche en SHS et quels sont les apports de celle-ci, en lien avec les grands enjeux de société.

L'objectif pour les années à venir est de consolider ce magazine. La charge à gérer pour les équipes n'a pas permis de maintenir le rythme de parution initial (2 numéros par an). Pour l'année 2025, ce projet éditorial a été relancé et le 5^{ème} numéro de *RCHRCH* a été publié à l'automne 2025. Le 6^{ème} numéro est en préparation.

Indicateur 8 - Nombre de thèses sur HAL Thèses (ex.TEL)*

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD								Code indicateur : PAP-REC-08				
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle					Source :				
	Situation										Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb thèses soutenues	177	162	156	138	118	130	122	141	125	137	130	130
dont % de thèses sur Hal thèses	45%	45%	53%	60%	56%	54%	70%	71%	80%	84%	73%	80%

*HAL Thèses (ex. TEL : thèses-en-ligne) est un serveur attaché à HAL depuis 2016 visant à favoriser l'auto-archivage en ligne des thèses de doctorat et de HDR, et ainsi leur accès ouvert.

Commentaire :

Cet indicateur présente le nombre total de thèses soutenues chaque année et le pourcentage de thèses diffusées sur HAL Thèses (anciennement TEL).

Les autres thèses sont accessibles sur l'Intranet du site de l'Université Lumière Lyon 2.

L'enjeu est de faire progresser le pourcentage de thèses en accès libre sur HAL Thèses qui connaît une nette augmentation depuis 2021, et plus particulièrement en 2024.

La diffusion des thèses en accès ouvert continue de progresser en 2025.

Indicateur 9 - Notices et textes intégraux déposés dans HAL



Service responsable de la production de l'indicateur : SCD										Code indicateur : PAP-REC-09		
										Indicateur 9 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 9 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Date d'observation : 2025				Fréquence production : annuelle						Source :		
	Situation										Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
TOTAL dépôt annuel dans HAL	5 412	7161	8009	12596	5371	5839	5544	8638	13 358	11 408	7 830	7 000
dont % de texte intégral	19%	23%	23%	13%	38%	33%	34%	30%	30%	27%	37%	38%
TOTAL stock dans HAL	35 475	42 636	50 645	63 241	68 612	74 451	79 995	88 633	101 004	110 667	104 294	116 000
dont % de texte intégral	21%	22%	22%	20%	21%	22%	23%	24%	25%	25%	26%	26%

Commentaire :

Ce tableau présente :

- 1) le nombre total de notices et le pourcentage de textes intégraux déposés en accès ouvert dans HAL chaque année,
- 2) le nombre total de dépôts et de textes intégraux stockés en accès ouvert dans HAL.

L'objectif est d'augmenter le nombre de dépôts de textes intégraux dans HAL.

Les dépôts et le stock incluent **tous** les types de documents présents dans le portail Lyon2 à partir des collections des laboratoires dont Lyon 2 est tutelle ou cotutelle.

De ce fait, les chiffres incluent l'ensemble de la collection de ces laboratoires, quel que soit l'établissement d'origine des auteurs.

L'évaluation HCERES préparée en 2024 et 2025 est l'occasion de dépôts en masse de publications pour le recensement de l'activité des laboratoires.

On observe très nettement une hausse des dépôts à compter du mois de septembre pour les années 2024 et 2025 et une stabilisation du % des dépôts en texte intégral, qu'il conviendra de faire repartir à la hausse.

Indicateur 10 - Nombre de titres en accès libre publiés par les Presses universitaires de Lyon (PUL)

Service responsable de la production de l'indicateur : PUL								Code indicateur : PAP-REC-10				
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle					Source : Pôle de diffusion des PUL				
	Situation										Cible	
	2016	2024	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb de titres accessibles				179	200	220	271	280	295	309	315	335

Commentaire :

Comme indiqué pour l'indicateur 6, il a finalement été décidé de reporter à 2026, année du cinquantenaire des PUL, la mise en ligne de la nouvelle collection des PUL Lignes de partage ; les six ouvrages que compte cette collection seront donc diffusés en ligne à partir de l'année prochaine.

Indicateur 11 - Production scientifique / bibliométrie

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED et SCD										Code indicateur : PAP-REC-11		
Indicateur 10 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)												
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 10 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle						Source :			
	Situation										Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Visibilité de la Production scientifique ULL2 par année de parution (WoS - périmètre Large)												
Articles	386	415	411	481	723	807	763	740	706	634		
Actes de colloques	204	195	200	174	124	117	116	94	70	104		
Reviews d'ouvrages	29	30	24	31	42	39	52	49	21	26		
Chapitres d'ouvrages	44	36	50	33	27	16	34	13	19	28		
Autres (abstracts, matériel éditorial, reviews d'articles, lettres, items bibliographiques, corrections...)	52	40	65	59	70	86	106	107	137	139		
TOTAL général items WoS *	654	661	679	735	946	1040	1025	969	870	836		
* si le TOTAL général est inférieur au total des catégories, c'est que certains items sont comptabilisés dans plusieurs catégories à la fois												

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Visibilité de la Production scientifique ULL2 par année de parution (HAL) *												
Articles de revue	1 869	1 846	1 954	1 779	1 894	1 871	1 815	1 774	1 551	1 164	640	
Communications / conférences	1 748	1 838	1 814	1 568	808	1 317	1 527	1 573	1 553	1 193	580	
Ouvrages	289	318	332	331	242	277	279	229	239	165	80	
Chapitres d'ouvrages	1 005	1 133	1 172	1 098	983	1 058	10 60	947	891	538	300	
Directions d'ouvrages	26	34	39	34	32	37	41	43	41	33	20	
Autres productions scientifiques (posters, pré-publications, lectures, notes, rapports...)	849	914	970	93	896	911	975	1 044	956	755	380	
TOTAL	5 760	6 049	6 242	5 709	4 823	5 434	5 656	5 563	5 190	3 848	2 000	
<i>* Extractions via Extrhal</i>												
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nombre d'items déposés dans HAL (notices avec ou sans texte intégral) par année de dépôt *												
Articles de revue	1 368	1 911	2 702	4 060	2 191	2 029	1 972	3 212	4 347	3 352	3 726	
Communications / conférences	2 207	2 670	1 839	3 461	1 029	1 129	1 217	1 797	3 305	3 162	1 794	
Ouvrages	296	341	623	746	256	342	298	450	617	552	312	
Chapitres d'ouvrages	854	1 039	1 794	2 475	958	1 362	1 043	1 662	2 433	1 833	1 482	
Directions d'ouvrages	202	252	395	530	177	194	-	-	-	-		
Autres productions scientifiques (posters, pré-publications, lectures, notes, rapports...)	396	776	672	1 299	577	619	669	809	2 656	2 509	936	
TOTAL	5 323	6 989	8 025	12 729	6 650	5 721	6 585	7 930	13 358	11 408	7 800	

** Extractions via Kibana*

Commentaire :

Les 2 premiers tableaux présentent la visibilité de la production scientifique de l'établissement sur deux plateformes, le Web of Science (WoS) et HAL. Le 3^{ème} tableau présente le nombre de dépôts (notices avec ou sans texte intégral) dans HAL par année.

Tableau 1

Le choix du WoS s'explique par le fait qu'il s'agit de la source de données utilisée dans le cadre de l'enquête annuelle IPERU-publications, en dépit de la faible représentativité des SHS dans cette base de données. Ces chiffres indiquent la place de la production scientifique de l'Université Lumière Lyon 2 dans une sélection de revues reconnues sur le plan international et référencées dans le WoS sachant que toutes les revues internationales reconnues dans un même domaine ne sont pas nécessairement référencées dans le WoS, ce qui crée un biais important.

Tableau 2

HAL constitue, au plan national, un levier dans le développement de la Science Ouverte et donne également une bien meilleure visibilité de la production scientifique de l'établissement. Les consultations proviennent de France mais aussi de l'étranger.

Les requêtes ExtrHAL se basent sur les collections, ici c'est la collection complète de l'université qui a été interrogée par date de publication. La catégorie « Direction d'ouvrages », n'existe plus dans HAL depuis le changement d'interface en novembre 2022. La requête API dans ExtrHal porte désormais sur la fonction « directeur de publication » qui n'était pas systématiquement renseignée auparavant, ce qui explique les chiffres désormais faibles pour ce type de documents. Ce tableau est un indicateur de l'ouverture des publications, ouverture qui augmente *a posteriori* : les publications parues en 2025, sont rarement « ouvertes » la même année. Le baromètre Science Ouverte permet de mesurer cette ouverture.

On note au regard des tableaux que les données se stabilisent à A+4 : si l'ouverture au-delà de 4 années n'est pas effective, elle ne se fera pas ou très rarement.

Tableau 3

Les chiffres des années antérieures varient toujours à la marge lors des extractions d'une année sur l'autre, car des documents sont fusionnés (présence de doublons dans la base), ou détamponnés (documents qui n'appartiennent plus à la collection). Sur la masse des documents déposés, on peut observer des variations d'une centaine de documents d'une année sur l'autre. L'augmentation observée sur les dépôts se répartit sur l'ensemble des documents de façon équivalente par rapport aux données des années précédentes.

Objectif - Développer la politique de financement et d'internationalisation du doctorat
Indicateur 12 - Contrats doctoraux


Service responsable de la production de l'indicateur : DRED										Code indicateur : PAP-REC-12		
Indicateur 11 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)												
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 11 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de D1 financés via un contrat doctoral (par année universitaire) : - CDU sur financement état - CDU fléché Handicap - CDU ENS X - CDU financé par un projet de recherche - ADR (allocation financée par la région)												
Date d'observation : 2025				Fréquence production : annuelle							Source : Tableau excel interne	
Type de financement	Situation										Cible	
	2015/ 16	2016/ 17	2017/ 18	2018/ 19	2019/ 20	2020/ 21	2021/ 22	2022/ 23	2023/ 24	2024/ 25	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Contrats doctoraux d'établissement	32	30	31	31	31	31	33	35	35	36	35	35
Contrats doctoraux handicap		1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2
Contrats doctoraux spécifiques normaliens (ENS)	5	7	9	8	9	9	8	2	10	13	10	10
Contrats doctoraux sur projets de recherche	3	2	9	7	7	4	8	9	8	9	10	14
TOTAL	40	40	50	47	48	45	50	48	55	60	57	61
Évolution des effectifs en doctorat												
Effectifs	1 272	1 191	1 131	1 070	1 006	954	902	912	851	812	850	820
Nombre total d'inscriptions en 1 ^{ère} année							137	160	140	140		143
Part (%) des contrats doctoraux en 1 ^{ère} année							36%	30%	39%	43%		42,5%

Commentaire :

La proportion de doctorants inscrits en 1^{ère} année de thèse et financés par un contrat doctoral est passée de 36 % en 2021/2022 à 43 % en 2024/2025.

Afin d'augmenter la part des doctorants disposant d'un financement spécifique pour effectuer leur thèse, sachant qu'un pourcentage non négligeable de doctorants sont par ailleurs salariés (enseignants du primaire et du secondaire, psychologues, etc.) et réalisent donc leur thèse en formation continue, l'établissement compte sur l'augmentation du nombre de contrats doctoraux financés dans le cadre de projets de recherche (contrats ANR, européens, etc.).

Indicateur 13 - Convention industrielle de formation par la recherche (contrat CIFRE)

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED											Code indicateur : PAP-REC-13 Indicateur 11 du contrat quinquennal Etat (2022- 2026)	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 11 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : nombre de contrats CIFRE signés par année civile nombre de doctorants en contrat CIFRE par année civile												
Dates d'observation : 2025				Fréquence production : annuelle				Source : Base de données access DRED / Suivi Service financements et emploi				
	Situation										Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb de contrats CIFRE signés	7	15	12	16	7	21	23	8	16	15	14	16
Nb de contrats CIFRE en cours	15	29	38	49	49	54	67	58	64	59	65	60

Commentaire :

Les doctorats réalisés dans le cadre de conventions CIFRE sont une autre opportunité d'augmenter la part des doctorants financés.

Après la reprise des thèses CIFRE en 2021 et 2022 (post COVID), 2023 a marqué un recul très net. Depuis 2024 le nombre de thèses CIFRE se stabilise à un niveau correct mais la difficulté à identifier des partenaires non académiques qui auraient la possibilité de financer des thèses CIFRE en SHS demeure un frein.

Indicateur 14 - Internationalisation du doctorat

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED										Code indicateur : PAP-REC-14		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : a = nombre de doctorants inscrits en cotutelle de thèse pour l'année universitaire n . b = nombre de doctorants inscrits pour l'année n . CIT = a/b (%)												
Date d'observation : 2025						Fréquence production : annuelle				Source : Moveon		
	Situation										Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
A = doctorants inscrits en cotutelle de thèse	79	120	114	99	85	78	79	70	74	72	75	70
B = ensemble des doctorants	1 272	1 191	1 161	1 070	1 006	945	902	911	850	812	900	820
A / B	6,21%	10,08%	10,08%	9,25%	8,45%	8,25%	8,76%	7,68%	8,71%	8,87%	8,33%	8,5%

S'assurer systématiquement de la cohérence des données avec la base de données RI (MOVEON) par la DRED service responsable de la production de l'indicateur

Commentaire :

L'internationalisation du doctorat est une priorité de l'Université Lumière Lyon 2. Outre le nombre de doctorants étrangers, celle-ci peut se mesurer au nombre de thèses réalisées en cotutelle internationale sachant que pour certains pays ce sont les co-directions internationales de thèses, moins formelles, qui sont privilégiées.

Le nombre de cotutelles 2024/2025 est légèrement supérieur à la prévision (70) mais en dessous de la cible 2025.

Toutefois, si l'on ramène le nombre de cotutelles au nombre de doctorants inscrits, le % de doctorants en cotutelle progresse légèrement. 13 thèses en cotutelles ont été soutenues en 2024/2025, 15 ont débuté au cours de cette même année académique et deux ont été interrompues.

Afin d'encourager les séjours à l'étranger des doctorants, la Direction de la recherche et des écoles doctorales a mis en place, en 2023, un programme d'aide à la mobilité sortante des doctorants (MobiDoc).

Six appels à candidature ont été lancés qui ont financé près de 90 mobilités doctorales d'un à six mois.

Indicateur 15 - Durée de la thèse

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED										Code indicateur : PAP-REC-15		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Moyenne de la durée des thèses par école doctorale à partir de la liste des docteurs par année civile (avec mention de la date de soutenance et de la date de début de thèse)												
Date d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle							Source : Business Object et SIGED		
	Situation										Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb de soutenances	177	162	156	138	118	139	123	141	125	137	140	130
Effectif annuel	1 272	1 191	1 131	1 070	1 006	945	902	912	851	812	850	820
Moyenne de la durée des thèses par ED (en mois)												
ED NsCO	36	37	39	43	55	41	41	42	42	39	40	40
ED ScSo	74	70	72	72	71	74	82	86	85	77	78	78
ED 3LA	77	63	67	71	62	70	64	72	70	69	72	68
ED EPIC	60	51	57	57	60	62	68	63	66	58	68	60
ED SEG	55	50	50	51	52	53	54	53	51	49	50	50
ED Droit	79	55	73	80	67	70	56	67	75	67	70	68
ED Infomaths	51	49	45	40	44	38	54	38	43	38	38	38
Durée moyenne de la thèse	68	61	63	63	62	66	68	70	71	65	70	66
Durée médiane de la thèse								68	65	59		

Commentaire :

La mise en œuvre de la politique de réduction de la durée des thèses a un impact très notable sur la durée moyenne de celles-ci. Si les moyennes des durées de thèse étaient encore élevées en 2023 et 2024, l'analyse fait apparaître une réduction significative en 2025. Par ailleurs il est intéressant de considérer également la durée médiane de la thèse qui traduit aussi une baisse de la durée des thèses soutenues. Cette évolution confirme que la tendance n'est pas portée par quelques situations isolées mais concerne la majorité des parcours.

Conclusion

L'activité de l'établissement en matière de recherche, décrite dans l'introduction et à travers les indicateurs présentés dans ce RAP, est restée très soutenue au cours de l'année qui vient de s'écouler. Outre au sein des unités de recherche, elle s'inscrit de plus en plus souvent dans des projets qui relèvent des PIA successifs puis de France 2030 dans lesquels les enseignants-chercheurs de Lyon 2 travaillent en collaboration étroite avec des chercheurs issus d'autres établissements et d'autres disciplines. Lyon 2 est en effet partie prenante de quatre LABEX très actifs, d'un projet Excellences centré sur les problématiques One Health (Shape-Med@Lyon), de deux EUR (H2O'Lyon et EID@Lyon), de plusieurs PEPR (VDBI, Solu-Biod, One Water, etc.), sans oublier la Maison des sciences sociales et des humanités Lyon-Saint-Etienne.

L'année 2025 a également été marquée par une impulsion forte vers le dépôt de projets ERC, accompagnée par un dispositif de financement interne dédié (RISE) et par l'obtention d'un premier projet ERC Starting grant.

L'université Lyon 2 est également partenaire du projet IMPULSE retenu dans le cadre de l'AAP Pôles universitaires d'innovation (PUI) qui a fait une place non négligeable à l'innovation sociale et non pas seulement à l'innovation technologique. Pour autant l'établissement garantit à chacun de ses enseignants-chercheurs la possibilité de produire des recherches individuelles qui ne s'inscrivent pas dans des défis sociétaux et relèvent pour une part de disciplines rares.

3. Sciences et société

En 2025, les objectifs fixés ont été atteints dans l'ensemble. Des effets de plafonnement observés en 2024 ont été confirmés, cohérents avec la capacité à faire (nombre de projets de la Boutique des sciences) ou la fin du projet labelisé SAPS LYsSIERES² en août 2025. De manière très positive, certains domaines ont renforcé leur offre de service et champ d'intervention qu'il s'agisse de la Boutique des sciences (formation doctorale, tiers-veillance) ou du Musée des Moulages qui a priorisé la rédaction de son Projet scientifique et culturel et renforcé son offre auprès des scolaires, dépassant les 10 000 visiteurs pour l'année.

Sans surprise, les partenariats avec des structures culturelles, l'inscription des actions dans le programme des événements nationaux, et les liens avec les collectivités (nouvelle convention signée avec la Ville de Villeurbanne) ont démontré leur efficacité pour toucher un large public (taux record atteint avec la ville de Lyon en 2025, plus de 13 000 visiteurs). La capitalisation d'une offre de médiation remobilisable, itinérante constitue un levier significatif pour essaimer. Sur le plan des relations partenariales, l'année 2025, première année complète d'exercice de la Fondation, a permis de compléter son conseil de gestion et d'outiller la collecte de dons, mais également de soutenir plusieurs projets au service de la communauté étudiante, du territoire et qui participent à l'amorçage de la notoriété de la fondation.

Les coopérations avec le territoire local mais aussi européen ont fait l'objet de deux projets transversaux pour l'établissement portés par la DISS, visant à rapprocher recherche, formation et société. Non visibles dans ces indicateurs, le projet Erasmus +Engagegreen et le projet La Fabrique du climat constituent des espaces d'expérimentation, de développement et de visibilité notamment des pôles de spécialité dans toutes leurs actions.

Ces projets ont été des opportunités fortes de valorisation de différents volets de manière pluridisciplinaire : actions de recherche participative, MOTIFs, rencontres élus-chercheurs etc. Cette dynamique est partagée avec l'Alliance européenne Bauhaus4EU (renforcement de l'équipe de la DiSS).

2025 a ainsi permis de consolider des dispositifs phares en matière de diffusion de la culture scientifique et de recherche avec et pour la société, en synergie aussi avec les priorités stratégiques de l'établissement (Alliance européenne, Plan Avenirs), et en cohérence avec les ressources et moyens disponibles. En 2026, ces éléments, dans une année charnière au plan national (mission interministérielle sur la CSTI), comme local (Comue, fin du COMP et nouveau COMP 100%), devront donner lieu à une feuille de route interne révisée. Celle-ci s'appuiera sur une démarche concertée avec les composantes et unités de recherche, ainsi que les services concernés, pour répondre à un enjeu de meilleure mobilisation des enseignants-chercheurs et doctorants et doctorantes.

Objectif - Partager et faire vivre les savoirs par toutes et tous de manière émancipatrice par des actions de médiation et de valorisation du patrimoine

Indicateur 1 - Nombre de chercheurs/doctorants/étudiants qui participent à des événements de médiation scientifique que l'Université Lumière Lyon2 coordonne

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS														Code indicateur : PAP - SAPS-01												
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 /PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026																										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Cet indicateur porte sur les évènements principaux de médiation scientifique que la DiSS coordonne : au Musée des Moulages (Expositions temporaires, événementiels récurrents comme la Nuit des Musées ou les Journées du Patrimoine ou des évènements en lien avec l'actualité du musée etc.), au sein des campus de l'université Lumière Lyon 2 (Fête de la science), dans une programmation de conférences (comme l'Université Tous Âges-UTA),ou encore dans le cadre d'évènements organisés par des partenaires, et auxquels participent des chercheurs/doctorants/étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 dans une logique de partenariat conventionné (comme avec la ville de Lyon Festival Rhône-Saône). Les calculs concernent le nombre de chercheurs, de doctorants, et étudiants participant à ces différentes manifestations et dispositifs.																										
Dates d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle												Source :											
			Situation 2020			Situation 2021			Situation 2022			Situation 2023			Situation 2024			Situation 2025			Cible 2025 (PAP 2025)			Cible 2026 (PAP 2026)		
			Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS
Evènement musée des moulages			11	4	25	33	11	54	9	1	63	17	6	42	36	3	59	6	2	26	10	3	30	30	5	20
Médiation scientifique			5			14	8	10	22	4	18	50	14	47	102	16	50	74	18	14	60	20	60	70	15	20
TOTAL			16	4	25	47	19	64	31	5	81	67	20	89	138	18	109	80	20	40	90	25	110	100	20	40

Commentaire :

Au niveau du MuMo, l'année 2025 a surtout été consacrée à des projets structurants et moins de médiation ce qui expliquerait une participation moindre des étudiants et des chercheurs. Toutefois ces projets structurants comme la rédaction du Projet Scientifique et Culturel, ainsi que la restauration de la Porte du Paradis ont mobilisé en soi plusieurs chercheurs et étudiants (3 chercheurs ont collaboré à l'écriture de l'ouvrage Ghiberti à Lyon, édité aux PUL ; 6 étudiants dessinateurs Emile Cohl pour l'exposition et la publication Ghiberti à Lyon).

Les autres participations sont en lien avec nos « mini projets » ou la participation à des événements nationaux ou européens : laboratoire junior de la MOM « Archipels » au sein du MuMo, projet d'exposition, les journées européennes de l'Archéologie, Nuit des Musée etc ...

Quant à la médiation scientifique, les forces ont porté principalement sur la Fête de la science qui représente la première mobilisation des chercheurs, l'idée étant de proposer une programmation forte à un moment « rendez-vous de l'année ». Un défi constant reste la mobilisation des doctorants ; une légère progression est à noter depuis 3 ans. Concernant les étudiants, plusieurs projets au long terme sont en cours (Bicentenaire de la photographie, expositions) ce qui devrait induire une mobilisation des enseignants-chercheurs et enseignants et chercheurs, étudiants, plus importante en 2026.

Indicateur 2 - Nombre d'évènements de médiation / diffusion

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS						Code indicateur: PAP-SAPS-02		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Cet indicateur a été construit à partir d'évènements de médiation scientifique impliquant la DiSS : évènements que l'on organise comme la Fête de la science ou évènements des partenaires locaux auxquels les enseignants-chercheurs de l'université participent sur nos recommandations et sont accompagnés par les agents de la DiSS.								
Dates d'observation : 2024		Fréquence production : annuelle				Source :		
	Situation						Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nombre d'évènements de médiation/diffusion		2	4	8	8	8	10	8
Fréquentation globale		495	628 Fête de la science 150 expos Bron Total : 778	Mission 3 possible (Bron): 14	Lyon et ses faubourgs - Archives municipales : 87	Nuits de la lecture : 122 JACES : 90 Festival Pop'Sciences: 100 JEP - Hôtel de Ville de Lyon : 13 864 JEP - Visite guidée : 28 FDS Village (à venir) : 500 Revue Rue des Sciences n°1 : 500 Semaine de l'égalité - Exposition à Vaulx-en-Velin : 100 Visite guidée de PDA pour le personnel : 16 TOTAL = 14 792	3500	4000
				Festival Entre Rhône et Saône: 18 Parlez-moi d'Amour : 33 Nuit de la Lecture : 51 FDS Valises de chercheurs : 35 FDS Village des SHS : 750 FDS semaine des scolaires : 1867 élèves Fête du court-métrage Blocage de l'université Semaine Francophonie : blocage de l'université Total : environ 2800	Exposition Liberté, égalité, sororité : 100 Les filles c'est fait pour faire l'amour : 85 Entre Rhône et Saône : 15 FDS Semaine des scolaires : 1900 FDS Village des SHS : 850 FDS campus PDA : 80 Les échappées inattendues du CNRS : 100 Total : environ 3300			

Commentaire :

La programmation sur le dernier quart de 2025 a été plus riche qu'anticipée, grâce au développement d'offres remobilisables (exposition itinérante, visite guidée opérationnelle reprogrammable en fonction d'évènements nationaux ou locaux) ainsi qu'à la dimension partenariale de l'un d'eux (Semaine de l'égalité, où nous avons répondu à une demande d'une association).

Notons la présentation de l'exposition Femmes Révolutionnaires dans les salons de l'Hôtel de Ville lors des journées européennes du Patrimoine (13864 sur un week-end). Cette performance permet de compenser une Fête de la Science dont la fréquentation a été inférieure aux années précédentes. L'objectif est de poursuivre le développement des offres remobilisables, afin de garantir des moments de médiation efficaces au cours de l'année et la démarche de production d'évènements avec des partenaires extérieurs.

Indicateur 3 - Fréquentation annuelle du Musée des Moulages (MUMO)

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS						Code indicateur : PAP - SAPS - 03		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Le musée est ouvert au public certains jours de la semaine et à la demande de partenaires. Les visiteurs sont comptabilisés à chaque entrée dans le musée. Il existe également un système de réservation en ligne pour des visites spécifiques (étudiants, personnels).								
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle			Source :				
	Situation						Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nombre annuel de visiteurs (hors groupes scolaires)	1 547	2 655	4 883	5 229	5 407	5 758	6 815	5 400
Publics scolaires (groupes en moyenne de 30 élèves)	1 groupe	5 groupes	33 groupes	84 groupes	138 groupes	165 groupes	144 groupes	210 groupes

Commentaire :

La fréquentation du Musée rencontre une légère hausse, bien que la programmation d'évènement a été mise au ralenti du fait du départ de la chargée des publics et d'une participation moindre à des événements locaux (voir Indicateur 1). La politique d'ouverture étendue du Musée aux vacances scolaires d'octobre et de février porte ses fruits : publics individuels en hausse de 6,49% par rapport à 2024, celles des étudiants en légère baisse.

Notons une part croissante des publics scolaires, avec 165 groupes scolaires soit au total 4 352 personnes (élèves et accompagnateurs), notamment suite à un travail de visibilité du musée, et un travail de mise en dialogue entre le potentiel discursif du musée et les programmes scolaires. La fréquentation du Musée s'établit donc autour des 10 000 personnes par an, ce qui est un chiffre tout à fait convenable au regard de l'équipe en place (2 ETP plus des vacataires).

Objectif - Devenir un pôle de référence sur la recherche participative



Indicateur 4 - Recherche participative

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS					Code indicateur : PAP - SAPS-04 Indicateur 12 du contrat quinquennal Etat (2022-2026) Indicateur du COMP de l'ULL2 2024-2026 (Objectif 6)			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 12 du contrat quinquennal Etat (2022-2026) Indicateur du COMP de l'ULL2 2024-2026 (Objectif 6)								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : L'objectif de la Boutique des sciences est de répondre à des préoccupations d'organisations représentant la société civile, et d'impulser des recherches collaboratives avec les unités de recherche de l'université. La principale activité consiste à soutenir des stages pour des étudiants de niveau Master en réponse à ces demandes, stages dont la majorité est financée par la Boutique des sciences et d'autres par les organisations demandeuses ou financement LabEx. La Boutique des sciences impulse également des projets tutorés quand le format stage n'est pas adapté aux besoins exprimés. Chaque projet Boutique des sciences fait l'objet de contacts formalisés, les demandes sociales sont collectées, les projets font l'objet de conventions. Une seconde mission de la Boutique des sciences concerne l'accompagnement des chercheurs dans le montage de projets de recherche participative (notamment les 3 AAP ANR Volet SAPS - Recherche participative).								
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle				Source :		
	Situation						Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nombre de demandes reçues à la Boutique des sciences		(Pas d'AAP ni d'AMI, procédure COMESUP)	(AMI printemps 22 pour projets 22-23) 32 demandes reçues	(AMI printemps 23 pour projets 23-24) 55 sollicitations d'associations 35 demandes/candidatures reçues	(AMI printemps 24 pour projets 24-25) 55 sollicitations d'associations 37 demandes/candidatures reçues	(AMI printemps 25 pour projets 25-26) 55 sollicitations d'associations 36 demandes/candidatures reçues	70 sollicitations d'associations 42 demandes/candidatures reçues	60 sollicitations
Nombre d'étudiants ou chercheurs qui ont participé à un projet BdS		4 stages en 21-22 : 4 Etudiants, 8 Enseignants Chercheurs	Saison 22-23 : 14 Stages financés par la BdS; 20 projets au total. Env. 34 Etudiants et 30 Enseignants Chercheurs	Saison 23-24 : 10 Stages financés par la BdS; 4 stages co-financés ou autofinancés ; 6 projets redirigés → 20 projets au total. Env. 43 Etudiants et 30 Enseignants Chercheurs	Saison 24-25 : 14 stages dont 11 financés par la BdS ; 2 stages co-financés ; 1 stage autofinancé ; 6 projets tutorés ; 1 mission doctorale co-financée ; 1 accompagnement à l'émergence ; 1 format intensif ; 4 accompagnement dépôt de projet ANR (dont 2 lauréats) --> 25 projets au total. Env. 55 étudiants et 35 enseignants chercheurs	Saison 25-26 : 13 stages dont 9 financés par la BdS ; 2 stages co-financés ; 2 stages autofinancés ; 12 projets tutorés ; 1 format intensif ; 2 accompagnements à l'émergence ; 2 nouveaux projets ANR accompagnés en tant que tiers-veilleur -> 30 projets au total. Env. 88 étudiants Env. 40 chercheurs	15 stages financés par la BdS Env. 60 étudiants (stages + projets tutorés + missions doctorales, etc.) et 40 enseignants chercheurs	100 étudiants 40 chercheurs
Nombre d'ateliers émergence/associations qui ont eu un accompagnement		Pas d'atelier	2 ateliers 30 associations accompagnées	3 ateliers 27 associations accompagnées	4 ateliers 2 webinaires 30 associations accompagnées	4 ateliers 3 webinaires 45 associations accompagnées	4 ateliers 3 webinaires 40 associations accompagnées	5 événements 50 associations accompagnées

Commentaire :

En 2025 les objectifs que nous nous étions fixés (recueil de demandes sociales, nombre de projets accompagnés par la Boutique des sciences) ont été atteints, en plus d'une activité nouvelle pour ce dispositif à savoir la mission de tiers-veilleance dans 4 ANR de recherche participative en 2025.

La projection sur 2026 et 2027 serait non pas d'augmenter le nombre de stages ou d'associations prises en charge (car à moyens constants voire en réduction une augmentation quantitative ne semble pas envisageable) mais d'améliorer la prise en charge des stages par nos partenaires, ainsi que le taux de transformation de ces projets en projets consolidés.

Objectif - Renforcer une dynamique de formation décloisonnée et ouverte sur les problèmes publics et enjeux sociétaux
Indicateur 5 - Formation décloisonnée et ouverte sur les enjeux sociétaux

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS							Code indicateur : PAP-SAPS-05	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : / La stratégie Sciences et société de l'université Lumière Lyon 2 s'appuie sur la création de 8 pôles de spécialités, en complément des deux chaires partenariales existantes, Tralim et ESS. L'objectif de ces réseaux thématiques pluridisciplinaires est de tisser des liens nouveaux entre disciplines et savoirs, entre formation et recherche, entre l'université et la société. Cet indicateur porte principalement sur la mise en place de nouveau modules de formations pluridisciplinaires par et à la recherche destinée aux étudiants de Master, proposées par les Pôles de spécialités et les Chaires partenariales. L'ambition dans la feuille de route est également de développer de nouvelles formes d'interventions auprès de publics spécifiques (empêchés, professionnels) en réponse à une demande précise.								
Dates d'observation : 2025				Fréquence production : annuelle			Source :	
	Situation						Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nombre d'heures MOTIFS portées par les pôles de spécialité et chaires			400 (16 MOTIFs de 25h chacun)	400 17 MOTIFs	350 H de cours 14 MOTIFs	375 H de cours 15 MOTIFs	375 H 15 MOTIFs	375 H 15 MOTIFs
Nombre d'étudiants qui ont suivis le programme des MOTIFs			350	418	344	400	600	400
Nombre d'interventions ad hoc (pour le besoin d'un secteur / réponse à une demande de partenaire...)			13	13	13	6	20	15

Commentaire :

Une meilleure communication et compréhension par les formations de ce que sont les MOTIFS a permis d'augmenter le nombre d'étudiants concernés en 2025.

Pour 2026 nous envisageons une reconduction des effectifs, ou une légère augmentation se basant sur une proposition encore plus variée (création d'un nouveau pôle de spécialité TERRA, ouverture sur le monde de l'entreprise, plus d'articulation avec le calendrier universitaire). Une augmentation du nombre d'heures allouées et du nombre de modules n'est pas prévue ni souhaitable pour le fonctionnement du service.

Objectif - Rendre présente la parole scientifique dans les médias et débats publics

Indicateur 6- Médias et débats publics

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS						Code indicateur : PAP-SAPS-06		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : / Il n'existe à ce jour pas encore de dispositif d'accompagnement des chercheurs dans leur prise de parole dans les médias et débats publics. 2022 aura été l'occasion de tester un premier accompagnement des doctorants des pôles de spécialités à la pratique de la médiation scientifique (dispositif Valise des chercheurs). La mode de calcul de cet indicateur a porté sur le recensement formations ou évènements de sensibilisation organisés.								
Dates d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle				Source :	
	Situation						Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nombre de chercheurs formés à la médiation et à la prise de parole publique			20	5 doctorants Lysieres ² formés En attente de 5 autres	12 étudiants BdS 40 doctorants aux Journées ComSci Con financées par LYSIERES ² 40 enseignants chercheurs de Lyon 2 au séminaire REcherche	13 étudiants BdS 21 doctorants à la formation doctorale 7 doctorants pour les JACES et la FDS 1 doctorante pour les visites guidées de PDA 42 au total	50	30

Commentaire :

Le programme LYSIERES² avec son axe « Ecole des Sciences avec et pour la société » avait clairement pour objectif la formation des doctorants, le financement de ce programme a pris fin à l'été 2025. En revanche la formation organisée par la Boutique des sciences sur la recherche participative pour les doctorantes et les doctorants du site a constitué une offre qualitative et originale, reconnue à l'échelle nationale.

L'accompagnement dans la création d'une visite guidée de PDA a permis de former une doctorante à l'animation de visite guidée, la vulgarisation et la prise de parole face à un groupe. Cette mission doctorale a abouti à une proposition de médiation qui s'inscrit très bien dans le développement du campus Porte des Alpes avec la création de la Ruche.

Objectif - Développer les leviers de collaboration et de ressources avec un écosystème partenarial

Indicateur 7- Performance de la Fondation



Service responsable de la production de l'indicateur :						Code indicateur : PAP-SAPS-07 Indicateur du COMP de l'ULL2 2024-2026 (Objectif 6)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Indicateur du COMP de l'ULL2 2024-2026 (Objectif 6)								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation :			Fréquence production : annuelle				Source :	
	Situation						Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Performance de la Fondation (Ressources collectées : dons, subventions, mécénat...)					50K€	115K€	45K€	150K€

Commentaire :

L'année 2025 a été marquée par un renforcement significatif de la Fondation Université Lumière Lyon 2, tant sur le plan financier que sur celui de sa visibilité et de son développement stratégique.

Un nouveau membre fondateur, Aéroports de Lyon, a rejoint la Fondation en 2025 en contribuant à la dotation initiale à hauteur de 30 000 €. Cette adhésion porte le fonds de dotation initial à plus de 200 000 €, renforçant ainsi la solidité financière de la Fondation et sa capacité à soutenir durablement des projets.

Sur le plan du développement institutionnel, l'année 2025 a constitué une étape structurante avec la mise en ligne du site internet de la Fondation en juin, désormais accessible au grand public. Ce lancement s'est accompagné d'un renforcement de la présence de la Fondation sur les réseaux sociaux, en particulier sur LinkedIn, où la communauté a atteint plus de 320 abonnés à fin décembre 2025, contribuant à accroître sa visibilité et son rayonnement.

Par ailleurs, l'un des leviers stratégiques majeurs pour la pérennisation et le développement de la Fondation réside dans la mise en place d'une plateforme de dons en ligne, intégrée au site internet. Si son déploiement est prévu pour février 2026, l'année 2025 a été consacrée à une étude de marché approfondie et à la comparaison des outils existants. Cette plateforme constituera un outil structurant pour faciliter le soutien financier aux projets et accompagner la diversification des ressources de la Fondation.

4. Documentation

Le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université Lumière Lyon 2 accompagne l'enseignement et la recherche sur les deux sites principaux de l'université, avec un espace documentaire par campus : la Bibliothèque Universitaire (BU) Chevreul sur le campus des Berges du Rhône, avec horaires élargis, bien desservie par les transports en commun ; la BU provisoire sur le campus Porte des Alpes, installée dans un bâtiment modulaire abritant un choix de collections et quelques services aux usagers, dans l'attente du déploiement de l'offre documentaire dans le futur Learning Centre de Bron, dit La Ruche, dont l'ouverture est prévue en septembre 2026.

Les indicateurs choisis visent à anticiper et évaluer la capacité des BU à accueillir le public dans les bibliothèques et à fournir au public une documentation en adéquation avec ses besoins, tout en lui donnant les clés nécessaires, via la formation, pour utiliser au mieux cette documentation.

Objectif : Optimiser l'accès aux ressources documentaires
Indicateur 1 - Moyenne d'ouverture hebdomadaire des BU et bibliothèques intégrées

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD							Code indicateur : PAP-DOC-01 IC8 contrat État 16/20					
Utilisation de l'indicateur et par qui : IC8 (contrat) / PAP 2022 et RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : moyenne des amplitudes horaires maximales des deux BU sur les périodes hautes d'activité												
Dates d'observation : 2025					Fréquence production : annuelle					Source : Horaires annuels des BU		
Situation											Cible	
2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
60,5	59	59	63	63	Données impactées par le confinement et le déménagement dans la BUP. Moyenne d'ouverture impossible à calculer.	62	65,5	65,5	65,5	65,5	65,5	65,5

Commentaire :

La moyenne d'ouverture hebdomadaire des BU reste identique à celle observée les trois années précédentes.

Indicateur 2 - Horaires d'ouverture et fréquentation des BU

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD								Code indicateur : PAP-DOC-02					
Utilisation de l'indicateur et par qui : ESGBU / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 /PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /													
Dates d'observation : 2025			Fréquence production : Annuelle					Source : Comptage entrées et jours d'ouverture via Affluences ; calendrier d'ouverture des BU					
Situation												Cible	
BU Bron	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb heures/ semaine période normale	59	50	50	50	50		50	50	50	50	50	50	50
Total heures /an	2 255	2 149	2 139	1 967	1 920	658	1 990	2 094	1 741	2037	2038	2082	1733
Total jours /an	241	228	224	213	202	73	218	221	172	216	215	220	178
Nb entrées /an	269 220	315 078	312 602	288 993	317 482	67 056	74 927	103 153	74 235	90 514	87 727	80 000	95 000
En 2020 : BU ouverte du 8 janvier au 13 mars (50h/semaine), puis du 16 novembre au 18 décembre (40h/semaine).													
BU Chevreul	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb heures/ semaine période normale	62	68	68	76	76		74	81	81	81	81	81	81
Total heures/an	2 420	2 577	2 725	2 955	3 000	1 857	2 907	3 288	3 173	3 243	3222	3276	3275
Total jours /an	252	259	250	281	284	202	299	294	290	289	286	289	290
Nb entrées /an	434 275	476 821	556 545	634 041	637 028	194 200	284 966	462 141	444 850	453 790	436 855	440 000	425 000

En 2020 : Pas d'horaires normaux

Commentaire :

Nombre d'entrées dans les BU :

En 2025, les deux BU ont totalisé 524 582 entrées, contre 544 304 en 2024, soit une baisse de 3,6 %.

A la BUP de Bron, la hausse du nombre d'entrées constatée entre janvier et août 2025 par rapport à la même période d'observation en 2024 ne s'est finalement pas poursuivie à la fin de l'année. Au contraire, le niveau de fréquentation de la BUP de septembre 2024 à août 2025 a été moindre que celui relevé l'année précédente. Aussi, si le nombre d'entrées relevé à la BUP au cours de l'année écoulée dépasse la cible 2025, il reste néanmoins inférieur à la donnée prévisionnelle élaborée courant 2025 et à la valeur observée en 2024, pour un nombre d'heures d'ouverture au public quasi-identique. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de déterminer les causes de ces fluctuations de fréquentation.

La diminution du nombre d'entrées à la BU Chevreuil anticipée dans la donnée prévisionnelle fixée courant 2025 s'est bien vérifiée, mais elle a été finalement moins importante qu'escompté. En définitive, cette donnée prévisionnelle est dépassée et le nombre d'entrées dans cette bibliothèque se rapproche davantage de la cible 2025, sans toutefois l'atteindre.

Nombre de jours d'ouverture et d'heures d'ouverture des BU :

A la BUP, 5 jours de fermeture imprévue au public ont été observés au cours de l'année 2025 (blocages du campus PDA, fermetures administratives de l'Université, mouvements sociaux), pour un total de 50 heures, auquel il faut rajouter 4 heures de fermeture partielle au public intervenues aux mois d'avril et en octobre, d'où l'écart de 54 heures constaté vis-à-vis de la cible initialement fixée pour 2025.

En ce qui concerne la BU Chevreul, ce sont 4 jours de fermeture imprévue qui ont été relevés au cours de l'année écoulée (fermeture administrative de l'Université, mouvements sociaux), pour un total de 52 heures. Nous avons remarqué la présence d'une erreur dans le calcul des cibles 2025 (décalage d'1 jour dans la fixation du nombre de jours d'ouverture et de 2h dans la fixation du nombre d'heures d'ouverture).

Indicateur 3 - Disponibilité d'une place en BU pour un étudiant (en h/an)

Cet indicateur n'étant plus suivi ni exigé par le MENESR, il n'est plus suivi dans le cadre du PAP et RAP.

Indicateur 4 - Répartition des dépenses documentaires et usage de la documentation

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD							Code indicateur : PAP-DOC-04					
Utilisation de l'indicateur et par qui : ESGBU / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 24 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : comptage et pourcentage												
Dates d'observation : 2025							Fréquence production : annuelle					
Sources : Compte financier université ; données éditeurs pour usage de la documentation électronique ; SIGB Koha pour le nombre de prêts de documents ; SIGB et comptage du service Collections pour le nombre de consultations sur place de documents												
Situation											Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)*	2026 (PAP 2026)
Total dépenses documentation en €	1 179 278	1 169 581	1 183 166	1 143 425	1 116 827	1 122 650	893 188	956 457	932 364	958 456	917 000	883 000
Dont Total dépenses documentation électronique en €									596 794	610 906		617 000
Dont Total dépenses documentation imprimée en €									335 570	347 550		266 000
Nb d'unités vues/ téléchargées de la collection éditoriale	1 142 747	2 482 668	2 518 208	2 959 241	3 237 628	3 240 149	3 479 583	3 892 597	4 329 095	4 263 626	4 010 000	4592770
Nombre de prêts de documents	204 561	184 660	167 727	166 515	57 737	82 254	94 497	80 950	76 212	62 866		63 500
Nombre de consultations sur place de documents								41 652	64 166	36 279		41 000

*l'indicateur a été modifié dans le cadre du PAP 2026, ce qui explique que toutes les cibles 2025 n'aient pas été renseignées.

Commentaire :**Dépenses documentaires :**

Le montant total des dépenses en documentation effectuées par le Service commun de documentation en 2025 est supérieur à la cible dans la mesure où la somme versée par l'assurance au titre de l'indemnisation du dégât des eaux survenu sur les collections en 2023 a permis d'abonder les dépenses documentaires (monographies imprimées).

Nombre d'unités vues / téléchargées de la collection éditoriale :

Si l'on avait pu constater en 2024 une très forte croissance des usages de la documentation numérique (s'expliquant en particulier par une intensification de l'utilisation du Web of Science dans un contexte d'évaluation par l'Hcéres ainsi que la souscription de nouveaux abonnements de presse en ligne), un palier semble atteint et c'est finalement une légère diminution des usages (-1,5% par rapport au nombre de consultations ou téléchargements relevé pour l'année 2024) qui s'observe. La cible fixée pour 2025 est néanmoins largement dépassée.

Nombre de prêts de documents :

La valeur observée pour l'année 2025 est très proche de la donnée prévisionnelle extrapolée à partir des observations effectuées sur la période janvier-août 2025. En effet, on constate bien une diminution du nombre de prêts de documents, tant au niveau cumulé des deux bibliothèques que dans chacune des bibliothèques.

Nombre de consultations sur place des documents :

Comme indiqué dans le PAP 2026, la méthodologie de construction de cette donnée exigée dans le cadre de l'eSGBU est en cours de consolidation depuis sa mise en œuvre au SCD en 2023. Il s'agit d'une extrapolation réalisée à partir de « semaines-test » de comptage des documents consultés sur place dans les bibliothèques en période de fréquentation haute et basse. En particulier, en 2025, la semaine-test en période de fréquentation basse s'est tenue fin août (en 2024, elle a eu lieu en juillet) et, suite à un incident technique, les données relevées sur cette période se sont révélées lacunaires et ont nécessité de recourir à des extrapolations. L'estimation effectuée pour 2025 est donc à considérer avec précaution et appelle à la poursuite de la consolidation de cette donnée pour les années à venir.

Indicateur 5 - Formation des usagers

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD								Code indicateur : PAP-DOC-05				
Utilisation de l'indicateur et par qui : ESGBU / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle							Source : Comptage du service formation usagers ; rapports Moodle				
Situation											Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)*	2026 (PAP 2026)
Nb de sessions sur authentification aux parcours documentaires asynchrones sur Moodle							9 021	8 498	10 848	3667		3500
Nb de connexions sur les parcours documentaires asynchrones en accès libre									231 169	265 624		260 000
Nb d'heures de formation en présentiel ou en visio synchrone							381	366	421	417		400
Nb d'étudiants de Master formés	323	243	385	433	421	748	994	1134	1730	1997	800	1500
Nb heures formation Masters	63	51	78	103	99	164	183	209	277	304	170	220
Nb doctorants formés		33	50	33	17	20	176	261	117	188	100	100
Nb de formateurs du SCD alloués à la formation des usagers							13	15	21	21		19
Nb d'ETP du SCD alloués à la formation des usagers							3,7	3	3,7	3,9		4

*L'indicateur a été modifié dans le cadre du PAP 2026, ce qui explique que toutes les cibles 2025 n'aient pas été renseignées.

La BU a mis au point des ensembles de tutoriels en ligne permettant de développer certaines compétences informationnelles de manière autonome (le nombre de ressources humaines limite en effet les interventions des bibliothécaires physiquement présents devant les étudiants) :

- le parcours Méthodoc permet d'identifier les lieux et sites web ressource, et d'acquérir les fondamentaux de la recherche d'information. Il est destiné prioritairement aux étudiants de première année.
- le parcours Décodoc sensibilise au plagiat, à la réutilisation d'images, de vidéos, et aux mécanismes de désinformation (ou fake news). Il cible les Licence 1 et 2
- le parcours Citadoc permet de gérer ses références bibliographiques avec Zotero et d'initier un processus de veille. Il s'adresse aux niveaux Licence 3 et Master.

Ces contenus peuvent être proposés :

- sur Moodle, sur authentification. On peut alors établir des données en sessions (un utilisateur précis ne sera compté qu'une seule fois).
- sur le site web de la bibliothèque, en accès libre. On ne dispose que des informations de connexion, cumulées (si un utilisateur se connecte plusieurs fois à un tutoriel, et/ou s'il consulte plusieurs ressources, il sera comptabilisé plusieurs fois). L'intérêt de la proposition en accès libre permet de s'affranchir du niveau d'études : un étudiant de Master qui voudrait revoir les fondamentaux, ou un étudiant de Licence 2 qui aurait besoin de Zotero peuvent naviguer librement parmi les ressources.

Commentaire :**Usage des parcours de formation documentaire asynchrones :**

Suite à l'impossibilité technique de procéder à l'inscription en masse des étudiants de licence concernés par ces dispositifs dans la plateforme Moodle accessible sur authentification, le report des usages vers les contenus pédagogiques déposés sur Moodle en accès ouvert anticipé pour l'année 2025 s'est vérifié. La donnée prévisionnelle 2025 fixée à 3500 personnes connectées aux parcours documentaires en accès sur authentification est légèrement dépassée, mais cette valeur est très éloignée du public potentiel de 15 000 étudiants qui pourrait être concerné par ce dispositif et très éloignée des valeurs observées les années précédentes. Si l'inscription automatique des L1 (Méthodoc) L1-L2 (Décodoc), L3-M1 (Citadoc) n'est plus possible, le maintien de ces parcours en environnement fermé perdra en pertinence.

En ce qui concerne le nombre d'événements de connexion aux dispositifs asynchrones déposés sur la plateforme Moodle en accès libre, la donnée prévisionnelle élaborée courant 2025 est dépassée. Néanmoins, les statistiques de consultation disponibles ne permettant pas de différencier les connexions provenant d'utilisateurs réels de celles résultant du moissonnage des adresses URL des contenus pédagogiques par des robots : cette donnée est donc à considérer avec précaution au vu du niveau des valeurs observées.

Nombre d'heures de formation dispensées en présentiel ou distanciel synchrone :

Pour ce nouvel indicateur, la donnée prévisionnelle fixée pour 2025 est atteinte et même légèrement dépassée de 17 heures.

5. International

Le début des travaux dans le cadre de l'alliance européenne BAUHAUS4EU ont eu un effet déjà assez important sur les activités d'internationalisation dans l'université, avec notamment un accroissement des mobilités parmi les personnels BIATSS amenés à construire les fondations de cette alliance, qui doit servir de boussole pour de longues années.

L'année 2025 a aussi vu le début d'une réorientation de notre stratégie d'internationalisation, qui sera effective début 2026 par une présentation et un vote dans les instances centrales. Cette réorientation concernera notamment un accent plus fort mis sur la question de l'accompagnement aux étudiants internationaux et un accent plus fort mis sur la question de l'internationalisation des formations.

Cette réorientation est pour partie le fruit du bilan esquissé ici, qui nous enseigne que la mobilité classique atteint une forme d'étiage, et qu'il faut porter une attention accrue sur les étudiants et étudiantes qui n'effectuent pas de mobilité, plutôt que d'essayer d'augmenter de quelques unités le chiffre de la mobilité. Ce bilan nous enseigne également que l'internationalisation à domicile doit se penser bien au-delà du seul programme MINERVE, qui lui aussi semble atteindre un plafond de verre.

Objectif : Renforcer l'ouverture européenne et internationale de l'établissement
Indicateur 1 - Mobilités des étudiants en échange


Service responsable de la production de l'indicateur : DRI									Code indicateur : PAP-INT-01 Indicateur 6 du Contrat État 2022-2026					
Utilisation de l'indicateur et par qui : Suivi du contrat État 2016- 2020 (IS1 contrat Etat 2016–2020) PAP 2022 - RAP 2022 /PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 Suivi du contrat État 2022- 2026 (indicateur 6, contrat Etat 2022–2026)														
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Étudiants inscrits en Licence et Master. Europe : tous les pays participant au programme Erasmus + ; Monde : tous les autres pays.														
Date d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle								Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales) - Pstage (pôle stages)				
Mobilité non diplômante (= en échange) Mobilité SORTANTE		Situation										Cible		
		2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (prévision)	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Total des mobilités en Europe, études /stages (= nb d'étudiants effectuant une mobilité sortante non diplômante)	Études	352	308	333	336	286	261	324	260	293	200	198	240	215
	Stages	23	172	189	177	139	152	157	91	120	116	130	128	130
	TOTAL	375	480	522	513	425	413	481	351	413	316	328	368	340
Total des mobilités en hors Europe, études /stages (= nb d'étudiants effectuant une mobilité sortante non diplômante)	Études	311	303	271	250	231	53	162	160	242	197	246	280	215
	Hors Europe études MIC	0	0	2	5	7	2	0	0	0	0	2	4	5
	Stages	66	282	259	242	146	185	166	183	202	212	205	210	210
	TOTAL	377	585	532	497	384	240	328	343	444	409	453	494	423
Mobilités courtes et hybrides Étudiants inscrits en Licence et Master		0	0	0	0	0	0	14	8	29	53	52	40	200
Total des mobilités sortantes (= nb d'étudiants effectuant une mobilité sortante non diplômante)	Études	664	611	606	591	524	314	500	428	564	452	505	564	585
	Stages	89	454	448	419	285	337	323	274	322	325	335	338	340
	TOTAL	752	1 065	1 054	1 010	809	651	823	702	886	777	840	902	925

Mobilité non diplômante (= en échange) Mobilité ENTRANTE	Situation											Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (prévision)	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Total des mobilités en Europe, études (= nombre d'étudiants effectuant une mobilité entrante non diplômante)	388	326	351	321	284	130	259	287	222	206	241	210	210
Total des mobilités hors Europe, études (= nb d'étudiants effectuant une mobilité entrante non diplômante)	313	288	229	203	195	32	193	243	309	303	287	250	290
Mobilités courtes et hybrides Étudiants inscrits en Licence et Master	0	0	0	0	0	0	8	60	140	186	190	180	190
Total des mobilités entrantes (= nb d'étudiants effectuant une mobilité entrante non diplômante)	701	614	580	524	479	162	460	590	671	695	718	640	690

Commentaire :

Sur 2024-2025, nous notons une baisse des mobilités sortantes et une augmentation des mobilités entrantes.

L'ensemble de ces chiffres est vraiment variable d'une année sur l'autre car la réalisation d'une mobilité dépend de facteurs qui échappent autant à nous-mêmes qu'aux étudiantes et étudiants

En ce qui concerne la mobilité sortante d'étude, nous nous confrontons à certains obstacles récurrents : moins de désir de mobilité ou encore annulation des mobilités débutées par exemple. En revanche, il est à noter le maintien du volume des stages à l'étranger et le succès des périodes de mobilités courtes sortantes (+82,75% d'augmentation entre 2023-2024 et 2024-2025). Ces dispositifs sont peut-être le moyen de rassurer les étudiantes et les étudiants avant de réaliser une mobilité sur une plus longue période...

La mobilité non diplômante entrante augmente par rapport à l'année précédente. Elle se maintient peu ou prou pour les mobilités longues d'études (au semestre ou à l'année). Comme pour les mobilités sortantes, elle bondit sur le segment des mobilités courtes mises en place avec les programmes courts internationaux (+32.5% en un an). Nous espérons pouvoir maintenir ces chiffres sur les prochaines années.



Indicateur 2 - Mobilités des étudiants en double-diplôme

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI									Code indicateur : PAP-INT-02 Indicateur 6 du Contrat État 2022-2026						
Utilisation de l'indicateur et par qui : Suivi du contrat État 2016-2020 (IS1 contrat Etat 2016–2020) PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 Suivi du contrat État 2022-2026 (indicateur 6 contrat Etat 2022-2024)															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'étudiants effectuant une mobilité obligatoire dans le cadre d'un diplôme partagé ou conjoint (Double-Diplômes classiques, Double-Diplômes Mobilités internationales de crédit, formations délocalisées avec mobilités). Europe : tous les pays participant au programme Erasmus + ; Monde : tous les autres pays.															
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle						Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales) - Pstage (pôle stages)							
Mobilité dans le cadre de formations diplômantes (DPI) Mobilité SORTANTE	Situation											Cible			
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (prévision)	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)		
	DPI Sortants Europe	94	102	74	72	67	24	53	71	70	61	60	75	60	
	dont DPI sortants Europe études non UFA	94	47	32	44	45	14	37	47	43	33	35	45	35	
	dont DPI sortants Europe études UFA	0	55	42	28	22	10	16	24	27	28	25	30	25	
	DPI Sortants Monde	36	36	39	45	39	5	42	45	40	49	48	40	50	
	dont DPI sortants Monde non MIC	36	36	39	45	39	5		45	40	49		40		
	dont DPI sortants Monde MIC	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0		
	TOTAL Mobilités sortantes diplômantes	130	138	113	117	106	29	95	116	110	110	108	115	110	
	Ratio sortants par # DPI						0,9	1,09	3.6	3	3	3		3	
	Mobilité dans le cadre de formations diplômantes (DPI) Mobilité ENTRANTE	Situation											Cible		
		2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (prévision)	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)	
		DPI entrants Europe études	106	69	65	65	77	43	63	46	70	42	50	60	50
		dont Europe études non UFA	106	15	24	20	35	19	33	27	39	18	35	25	35
dont Europe études UFA		0	54	41	45	42	24	30	19	31	24	15	26	15	
Hors Europe études		26	41	19	48	46	16	71	91	21	28	20	50	20	
dont Hors Europe études non MIC		3	8	19	21	24	16	66	86	20	28	20	40	20	
dont Hors Europe études MIC		23	33	0	27	22	0	5	5	1	0	0	10		
TOTAL Mobilités entrantes diplômantes		132	110	84	113	123	59	134	137	91	70	70	110		
Ratio entrant par # DPI							1,8	4,03	4	2,6	2.7	1.94			

Commentaire :

Si ce n'est le fait de prendre acte des chiffres donnés, il est difficile de commenter ces derniers en ce qui concerne la mobilité obligatoire dans le cadre de diplômes en partenariat international.

Indicateur 3 - Accords

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI											Code indicateur : PAP-INT-03			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022- RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026														
Nature précise des données de base : Les renouvellements sont comptabilisés dans ces chiffres														
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'accords de partenariat en Europe et Monde (UK faisant partie de l'Europe jusqu'à 22/23 et sera comptabilisé dans Monde à partir de 23/24) : accord-cadre, avenant mobilité, Double-Diplômes, formations délocalisées														
Date d'observation: 2025		Fréquence production : annuelle						Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales)						
	Situation											Cible		
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (prévision)	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)	
	Europe	382	401	432	456	477	479	460	462	442	437	400	398	396
	Monde	99	119	169	180	201	204	194	200	196	165	205	215	208

		2022 -2023	2023-2024	2024-2025
Accords Europe	Accords Erasmus+ sauf Royaume-Uni	405	387	379
	Accords Erasmus+ DPI	16	16	16
	Accords Erasmus+ Royaume-Uni	31	0	0
	Accords Europe bilatérale Royaume-Uni	0	29	32
	Accords Europe bilatérale Suisse	10	10	10
Total		462	442	437
Accords Monde	Accords Monde	186	180	145
	Accords Monde DPI	14	16	20
Total		200	196	165

Commentaire :

Il est toujours difficile de commenter le nombre de coopérations signées par un établissement.

Le nombre d'accords conclus par un établissement n'a pas forcément de liens avec la qualité de la coopération internationale qui en découle.

Pour 2024-2025, nous notons une baisse du nombre d'accords sur la globalité. Mais pour autant, chaque année, nous proposons toujours plus de places chez nos partenaires que le nombre de candidatures que nous recevons de la part de nos étudiantes et étudiants pour une période de mobilité d'études à l'étranger.

Nous cherchons toujours à privilégier notre travail de stabilisation de nos coopérations pour proposer la meilleure expérience de mobilité à nos étudiants.

Indicateur 4 - Projets

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI						Code indicateur : PAP-INT-04			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026									
Nature précise des données de base : Cet indicateur se veut le plus exhaustif possible, incluant les projets IUT.									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de projets déposés/retenus année N. L'indicateur ne fait pas apparaître les projets retenus en année N mais déposés en N-1 ou N-2. Le “montant alloué” est la part financière du projet qui revient à Lyon 2 et non le montant total du projet (qui est réparti entre les partenaires).									
Date d'observation :2025		Fréquence production : annuelle				Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales)			
		Situation						Cible	
		2020 (12 mois)	2021 (12 mois)	2022 (12 mois)	2023 (12 mois)	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nombre de projets déposés		19	10	12	12	16	20	16	16
Nombre de projets retenus	ULL2 coordinateur	9	7	7	3	4	3		
	ULL2 partenaire	6	0	2	2	1	4		
	TOTAL	15	7	9	5	5	7		
Montant alloué		6 494 280€	1 003 084€	3 773 815€	1 285 936€	16 345 936 €	1 246 310 €		
Financiers	Europe (Erasmus+)	10	1	4	3	4	4		
	Ministère (MEAE, MESR)	2	2	0	1	1	1		
	AUF	0	0	0	0		0		
	Région	2	2	0	0	1	0		
	Métropole	0	1	0	0		0		
	UFA	1	0	2	1		2		
	UFI	0	1	0	0		0		
	Autres (Fondation, ANR, etc)	0	0	3	0	1	0		

Commentaire :

Vingt projets ont été déposés en 2025 par le service pilotage et gestion de projets de la DRI et sept d'entre eux ont déjà été sélectionnés (*quatre notifications des résultats sont encore attendues*).

Le montant total alloué en 2025 revient à des niveaux de financements plus « habituels » (après 2024 qui fut une année particulière avec la sélection du projet de l'Alliance BAUHAUS4EU et ses financements européens et ANR afférents) mais l'activité poursuit son développement, boostée en partie par notre appartenance à l'Alliance qui permet de multiplier les opportunités de demandes de financement de projets avec d'autres partenaires.

Indicateur 5 - Alliance Européenne BAUHAUS4EU

Notre stratégie internationale votée au 1^{er} juillet 2022 cherchait à valoriser un certain nombre de partenariats stratégiques tant en Europe que dans le reste du monde. Des collaborations fortes ont été mises en place avec plusieurs universités, comme celle de São Paulo, de l'East China Normal University ou encore de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Cependant notre intégration à l'Alliance européenne BAUHAUS4EU nous a amené à redéfinir cet indicateur et ses actions dans le cadre du PAP 2026 car ce projet structurant est amené à orienter sur le long terme nos collaborations avec nos partenaires européens. Cette communauté de 10 établissements européens, comptant 124 000 étudiantes et étudiants ainsi que 10 000 personnels a notamment pour objectif de développer et faciliter les mobilités à tous les niveaux. Ce ne sera pas le seul impact de l'Alliance mais ce sera l'un des plus visibles et aisés à valoriser dans nos projets annuels de performance.

Le premier bilan de cet indicateur sera réalisé dans le cadre du RAP 2026.

Indicateur 6 - Internationalisation à domicile

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI						Code indicateur : PAP-INT-06a							
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026													
Nature précise des données de base : Étudiants inscrits dans le programme MINERVE.													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : volet étudiants, nombre d'inscrits en L1, L2 et L3 au programme MINERVE ; volet enseignants, nombre de personnels permanents, Professeurs invités, ATER, doctorants													
Dates d'observation : 2025						Fréquence production : annuelle						Source: SESAP	
Nb étudiants MINERVE	Situation											Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (prévisio n)	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Licence 1	319	296	251	529	471	532	531	238	244	283	350	250	350
Licence 2	185	228	231	174	278	291	268	258	99	117	140	250	140
Licence 3	223	108	187	201	145	254	206	188	210	120	120	200	120

Commentaire :

Sur 2024-2025, le programme international MINERVE a réalisé deux changements majeurs : un parcours Humanités espagnol a ouvert en deuxième année de Licence et les cours de deuxième et de troisième année de Licence ont été également mutualisés en Droit italien et Droit allemand.

Ces changements ont été apportés pour rendre plus attractif le programme dès la première année de Licence et prendre en compte la baisse des effectifs dans les années antérieures. Il y a eu aussi un meilleur travail de communication auprès des lycéens depuis 2023. Nous notons une augmentation du nombre d'inscrits en première année de Licence ; pour autant, les effectifs globaux sont en baisse. C'est le positionnement et la valorisation du programme dans l'accréditation actuelle des formations qui en est la principale raison. La nouvelle accréditation devrait être l'occasion de faire évoluer ce programme d'enseignement disciplinaire en langues étrangères.

6. Vie étudiante

La vie étudiante constitue un axe important afin de favoriser les réussites plurielles des étudiantes et étudiants de notre université. A la convergence de multiples enjeux, l'université a poursuivi le déploiement d'actions liées à la vie étudiante, à la culture, au sport et à la santé.

Elle a poursuivi une politique volontariste en faveur de l'égalité des droits, pour lutter contre toutes les formes de discrimination et de précarité, faciliter la pratique sportive et offrir une prise en charge médicale la plus développée au sein des campus avec notamment une hausse du nombre d'ETP au sein du SSE. Cette année universitaire 2024-2025 a été marquée par une légère baisse du nombre de projets portés par des étudiants ainsi qu'une hausse du nombre de bénéficiaires d'aides sociales, un accroissement du nombre d'étudiants et étudiantes en situation de handicap souhaitant faire valoir leur droit à un aménagement, renforçant et justifiant notre volonté d'agir contre toutes les formes de précarité à l'université en facilitant leur vie sur les campus. L'université Lumière poursuit ses efforts en matière d'accompagnement et d'inclusivité, avec par exemple, le déploiement de l'application Evelity de guidage sur le campus PDA.

En parallèle, l'offre culturelle s'est maintenue avec une programmation riche à hauteur des capacités de prise en charge par le service avec un appui solide sur des partenariats.

Les travaux liés au Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) ont été enclenchés en communiquant largement auprès de l'ensemble de la communauté universitaire (étudiants et étudiantes, organisations et associations syndicales, personnels BIATSS et enseignants-chercheurs) afin d'appréhender les enjeux de demain en matière de vie étudiante et de bien-vivre sur les campus.

Objectif : Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales

Indicateur 1 - Proportion de bacheliers professionnels et technologiques en L1 et BUT, en fin de licence (pro et générale) et en master

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - OFIVE						Code indicateur : PAP-VIE-01 IC1_1					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026											
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des néobacheliers ayant une inscription principale définitive dans une L1, un BUT1 à l'Université Lumière Lyon 2 pour une année donnée et de leur parcours les années suivantes (inscription principale uniquement). En L1, seuls les étudiants des portails (à partir de 2016) sont inclus dans le champ, les conventions ne sont pas comptabilisées. Pour la suite du parcours, l'ensemble des formations est pris en compte (y compris les conventions, notamment les MEEF) Les inscriptions de l'année complète sont prises en compte (y c. après le 15/01) Seuls les étudiants ayant un bac français (quelle que soit l'année d'obtention), sont pris en compte. La répartition se fait donc parmi les étudiants ayant un bac français.											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Proportion des étudiants d'une cohorte de bacheliers atteignant le niveau bac +3 ou bac +4 selon le bac d'origine Exemple pour les bacheliers 2016 : Nombre de bacheliers 2016 inscrits en L3 ou LP en 2018/2019 ou 2019/2020 /Nombre de bacheliers 2016 inscrits en L1 ou DUT 1 en 2016/2017											
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle						Source : APOGEE - BO Pilotage			
		Situation									
			Cohorte néobacheliers								
Bacs professionnels		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (données au 13/11/24)	2022 (données au 13/11/24)	2023 (données au 13/10/25)
Inscrits niveau bac+3	L3 / LP en %	10,4	10,0	7,3	10,5	5,6	5,4	6,9	9,1	18,2	9,9
	Évolution N/N+1 en points	/	-0,4	-2,7	+3,2	-4,9	-0,2	+1,5	+2,2	+10,1	-8,3
Inscrits niveau bac+4	M1 / MEEF 1	3,5	1,0	1,1	2,2	0,5	1,1	1,3	0,8	1,5	Calcul en 26/27
	Évolution N/N+1 en points	/	-2,5	+0,1	+1,1	1,7	+0,6	+0,2	-0,5	+0,7	Calcul en 26/27
* Période d'inscription encore en cours pour licences N+4											
Bacs technologiques		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Inscrits niveau bac+3	L3 / LP en %	23,5	23,9	20,4	27,2	15,6	15,9	14,9	23,3	22,3	24,7
	Évolution N/N+1 en points	/	+0,4	-3,5	+6,8	-12,7	+4	-1,2	+8,4	-1	+2,4
Inscrits niveau bac+4	M1 / MEEF 1	7,4	6,4	5,0	4,1*	3,0	3,4	2,2	3,2	1,5	Calcul en 26/27
	Évolution N/N+1 en points		-1	-1,4	-0,9	-1,1	+0,6	-1,2	+1	-1,7	Calcul en 26/27

Commentaire :

Le nombre d'étudiants issus des baccalauréats professionnels et technologiques inscrits en bac+ 3 ou bac +4 a fortement varié au cours des années 2021, 2022 et 2023. Cette variation est due à la fois au contexte sanitaire (COVID-19), à la mise en place de réformes nationales (plan Réussite en licence, Parcoursup) et d'évolutions organisationnelles internes à l'université. Après des années où la proportion de titulaires d'un baccalauréat professionnel inscrits en bac + 3 ou bac + 4 avait été presque divisée par deux, cette part est revenue, depuis 2021, à des niveaux similaires à ceux de 2014. Le même phénomène, d'ampleur moindre, est observé chez les titulaires de baccalauréats technologiques. A noter que la réforme des BUT de 2021 impose un recrutement bien défini de bacheliers technologiques (50%) en BUT1, à amener jusqu'à la fin du diplôme, en BUT3. Cette augmentation de la réussite d'étudiants a priori moins armés pour des licences générales semble valider les dispositifs d'accompagnement mis en place depuis la dernière accréditation pour ce diplôme. Le master, devenu sélectif dès le M1 en 2017 (on observe un décrochage dès 2018), reste cependant peu accessible à ces publics, même si une évolution positive est en cours.

Indicateur 2 - Part des étudiants boursiers en cycle licence et master

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - OFIVE					Code indicateur : PAP-VIE-02 IC1_1					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et 2026										
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des étudiants ayant une inscription principale définitive dans un diplôme national, hors IEP et inscrits en formation initiale classique (hors Apprentis, hors reprise d'études). Étudiant boursier : si bourse lib = Boursier conditionnel ou définitif Inscription pour l'ensemble de l'année (y c. >15 janvier).										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'étudiants boursiers / Nombre d'étudiants inscrits										
Dates d'observation: 2025	Fréquence production : annuelle				Source : ULL2 APOGEE - BO Pilotage et MESR (pour les références nationales)					
Situation										
Cycle licence										
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nb de boursiers ULL2	6 266	6 089	6 700	6 216	6 877	6620	5675	5946	5 832	6302
Part de boursiers ULL2	38,6%	38,7%	38,3%	35,6%	37,7%	35,4%	35,9%	39,40%	39%	39,36%
Référence nationale	43,7	43,4	43,7	42,8	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Cycle master										
Nb de boursiers ULL2	2 454	2 398	2 314	2 187	2 312	2247	1778	2055	2 104	2167
Part de boursiers ULL2	34,8%	33,9%	34,3%	34,1%	35,8%	30,45%	34,2%	36,40%	36,7%	37,37%
Référence nationale	32,1	31,4	32,0	30,8	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Ensemble										
Nb de boursiers ULL2	8 720	8 487	9 015	8 403	9 190	8867	7453	7646	7 936	8469
Part de boursiers ULL2	37,1%	36,9%	36,9%	35,0%	37,0%	34%	35,5%	35,7%	38,3%	38,83
Référence nationale	40,0	39,5	40,0	39,0	41,0	40,3	39,1	ND	ND	ND

Commentaire :

En tendance sur 9 ans, le nombre de boursiers s'établit autour de 6 233 par an en licence. Toutefois il connaît des fluctuations importantes selon les années : forte hausse en 2020, forte baisse en 2022, remontée en 2025, année où il atteint comme en 2023 le niveau le plus élevé en proportion d'étudiants avec 39,36% des effectifs. Nous sommes également au plus haut en master avec 37,37% des effectifs.

Nous regrettons de ne plus avoir accès à la référence nationale, qui nous permettait de nous placer dans une moyenne nationale.

Indicateur 3 - Taux de réussite des étudiants boursiers

*Sources <https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/13819> et <https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/18627>

** Source : Lyon 2 - BO APOGEE

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - OFIVE				Code indicateur : PAP-VIE-03 IC1_3 et IC2_2						
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022-RAP 2022 /PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024/ PAP 2025 et PAP 2026										
Nature précise des données de base : Pour les L3/LP, le champ est constitué des étudiants ayant une inscription principale définitive en L3 ou LP en formation initiale classique (hors apprentis, hors reprise d'études) . Les formations en conventions sont incluses dans le calcul. Étudiant boursier : si libellé bourse = Boursier définitif ou conditionnel Inscriptions pour l'année entière (y c. >15 janvier) Pour les M2/MEEF2, Le champ est constitué des étudiants ayant une inscription principale définitive en M2 ou MEEF2 en formation initiale classique (hors apprenti.es, hors reprise d'études). Les formations en convention sont incluses. Étudiant boursier : si boursier libellé = boursier conditionnel ou définitif										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Taux de réussite pour les boursiers : Nombre d'étudiants boursiers ayant validé la VET/ Nombre d'étudiants boursiers										
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle			Source : APOGEE - BO Pilotage					
Étudiants boursiers en L3/LP	Situation									
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	
	Boursiers ayant validé l'étape **	1 635	1 701	1 547	1 555	1891	1 545	1380	1 397	1 375
	Part de boursiers ayant validé l'étape **	86,0%	89,5%	85,3%	92,1%	87%	79,5%	83,1%	83,6%	86,3%
	Non boursiers ayant validé l'étape **	2 618	2 466	2 418	2 671	3.140	2 751	2450	2 470	2687
	Part des non boursiers ayant validé l'étape **	79,4%	82,6%	78,7%	81,1%	82,1%	76,7%	77,1%	79,8%	81,99%
	Rapport taux de réussite des boursiers / taux de réussite des non boursiers **	108	108	108	113	106	104	108	105	105
	Référence nationale *	112	112	113	112	112	Prévision 115	ND	ND	ND
	Étudiants boursiers M2 / MEEF2									
	Boursiers ayant validé l'étape **	740	774	778	778	828	806	906	728	803
Part de boursiers ayant validé l'étape **	80,4%	83,1%	82,3%	80,8%	78,9%	80,3%	78,7%	80,2%	83,5%	
Non boursiers ayant validé l'étape **	1 502	1 609	1 650	1 569	1.049	1 560	1810	1 337	1912	
Part des non boursiers ayant validé l'étape **	74,5%	75,6%	75,0%	74,7%	74,1%	74,0%	75,5%	76,5%	75,1%	
Rapport taux de réussite des boursiers / taux de réussite des non boursiers **	108	110	110	108	106,5	109	104,3	105	111	

Commentaire :

Le rapport taux de réussite des boursiers / taux de réussite des non boursiers est stable ce qui indique que les boursiers réussissent globalement aussi bien que les non-boursiers, sans écart significatif.

Indicateur 4 - Soutien financier aux étudiants en difficulté (soutien financier ULL2)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service de la vie étudiante					Code indicateur : PAP-VIE-04a						
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête Ministérielle sur la CVEC / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Toute demande de soutien financier ayant fait l'objet d'une évaluation sociale de la part d'une assistante sociale (de l'Université ou du CROUS) et ayant eu un accord favorable par le Vice-Président formation et la sous-commission CVEC aides sociale de l'Université Lumière Lyon 2											
Date d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle					Source : CR sous-commission CVEC aides sociales					
	Situation									Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/2024	2024/25	2024/25 (PAP 2025)	2025/26 (PAP 2026)
Nb de sous-commissions CVEC aides sociales	5	6	6	5	7	8	7	9	9	9	9
Nb d'étudiants bénéficiant d'exonération ou d'un remboursement de frais d'inscription	95	92	22	32	29	34	187	523	738	550	
Nb d'étudiants bénéficiant d'une aide sociale ULL2	0	52	52	100	104	86	68	96	134	85	
Montant total alloué en euros (Aide sociale + valorisation des exonérations frais inscription + remboursement frais d'inscriptions)	25 847	44 164	28 705	51 595	58 231	52 463	507 528	1 504 524	2 210 106	1 500 000	

Commentaire :

Le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une aide sociale a augmenté de 28% en 24/25 par rapport à l'année précédente ainsi que le nombre d'étudiants bénéficiant d'une exonération ou d'un remboursement de frais d'inscription (+29%), et ce malgré la limitation des conditions d'exonération, attestant de la tendance générale d'une hausse de la précarité étudiante.

Indicateur 4 bis - Soutien financier aux étudiants en difficulté (volume aides sociales CROUS / accompagnement social CROUS)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service de la vie étudiante / CROUS						Code indicateur : PAP-VIE-04b					
Utilisation de l'indicateur et par qui : Sous-commission CVEC aides sociales / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025 et PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Toute demande de soutien financier ayant fait l'objet d'une évaluation sociale de la part d'une assistante sociale (de l'Université ou du CROUS) et ayant eu un accord favorable par la commission ASAA du CROUS											
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle							Source : CROUS		
Aides sociales CROUS	Situation									Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2024/25	2025/26
Volume aides sociales CROUS (ASAP, ASA*)	Non renseigné	1 307	1 468	1 765	1 758	1 611	1155	908	790	1400	Pas de prévision possible
Nb bénéficiaires	Non renseigné	587	686	826	984	841	631	561	540	850	Pas de prévision possible
Montant total en euros	Non renseigné	579 043	647 179	834 969	810 710	791 060	693 379	575 700	353 882		Pas de prévision possible
Accompagnement social CROUS											
Nb d'étudiants accompagnés par le service social		1 138	1 105	1 098	1 407	1 237	1058	1034	1125		Pas de prévision possible
Nb d'entretiens		2 977	2 628	2 967	2 935	3 343	2568	2732	2459		Pas de prévision possible

* ASAP : aide spécifique allocation ponctuelle / ASA : aide spécifique annuelle

Objectif : Développer l'accompagnement médical et le suivi de la santé des étudiants
Indicateur 5 - Données concernant le Service de Santé Etudiante (SSE)

Service responsable de la production de l'indicateur : SSE								Code indicateur : PAP-VIE-05			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle						Source : SSE			
	Situation									Cible	
	2016 /17	2017/ 18	2018/ 19	2019/ 20	2020/ 21	2021/ 22	2022/ 23	2023/ 24	2024/ 25	2025* (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nombre d'ETP du SSE	NC	6,9	7,3	10	11	11,9	13,3	14,1	14,4		14,4
Nb de consultations réalisées	5 590	5 042	5 101	4 835	5 822	6 609	6 719	8 351	8 279		8 300
Nb d'actions de prévention/promotion de la santé	NC	NC	NC	24	NC	NC	64	66	137		110

*l'indicateur a été modifié dans le cadre du PAP 2026, ce qui explique que les cibles 2025 n'aient pas été renseignées.

Commentaire :

Une équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologues, sage-femme, diététicienne, infirmier, médiateur en santé et équipe administrative) accueille les étudiants en consultations. Cette équipe assure aussi en lien avec des partenaires externes des actions de prévention promotion de la santé au profit des étudiants. Ces actions sont déployées sur les deux campus principaux de l'Université et concernent de nombreuses thématiques (santé mentale, santé sexuelle, addictions, alimentation, activité physique ...).

NB : Les ETP renseignés sont les ETP affectés au SSE. Certains postes sont vacants sur tout ou partie de la période.

Tendanciellement sur les neuf dernières années, le nombre d'ETP a doublé. Le nombre d'actions de promotion et de prévention de la santé a également augmenté de plus de 100% entre 23/24 et 24/25.

Indicateur 6 - Horaires d'ouverture / fréquentation du SSE

Cet indicateur n'est plus suivi dans le cadre du PAP/RAP.

Objectif : Poursuivre l'effort de l'établissement à destination du public en situation de handicap

Indicateur 7 - Suivi des étudiants en situation de handicap par type de handicap et accompagnés par la mission Handicap

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle mission handicap) en lien avec l'OFIVE							Code indicateur : PAP-VIE-07		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur les dispositifs dédiés aux étudiant.es handicapé.es dans les universités / PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026									
Nature précise des données de base : Étudiants en situation de handicap accompagnées et suivi par la MH à travers l'outil Ekyté									
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle						Source : Base de données Ekyté		
	Situation								
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/2025
Nb étudiants en situation de handicap accompagnés	435	533	661	709	775	889	897	989	1133
Répartition par type de handicap									
Situation de handicap visuel	17	14	17	16	19	11	14	14	17
Situation de handicap auditif	14	9	11	17	15	14	12	12	17
Situation de handicap moteur	52	61	64	80	84	75	74	61	72
Situation de handicap cognitif	9	8	11	8	11	5	15	20	26
Situation de handicap liée à des TSA	4	7	6	11	18	18	27	40	50
Situation de handicap liée à des troubles psychiques	73	102	144	158	128	257	251	268	247
Situation de handicap liée à des troubles viscéraux	79	110	131	112	175	134	125	128	136
Situation de handicap liée à des troubles du langage et de la parole	130	153	191	183	79	185	194	204	260
Plusieurs troubles associés	25	55	56	76	20	123	159	163	220
Autres troubles	23	10	12	19	16	15	14	34	34
Situation de handicap non renseignée	9	4	18	29	42	52	12	45	51

Commentaire :

En 24/25 le nombre d'étudiants en situation de handicap accompagnés a augmenté de 12,7% par rapport à 23/24. Cette évolution relativement maîtrisée dissimule une évolution beaucoup plus conséquente du public concerné (+41%) et résulte d'un arrêt de la prise de nouveaux rendez-vous auprès de la Mission Handicap au second semestre. En 24/25, l'équipe est composée de 4 référents handicap, une responsable de pôle, 4 chargés d'accueil en contrat étudiants.

Un ETP de référent handicap a été affecté en renfort en cours d'année afin de faire face à l'afflux de demandes. Parmi les étudiants en situation de handicap accompagnés, les troubles en augmentation sont principalement : le handicap moteur (+15%), les troubles du spectre autistique (+20%), les troubles du langage et de la parole (+21,5%). A l'inverse les troubles psychiques ont légèrement diminué (-8,5%).

Indicateur 8 - Suivi et accompagnement des étudiants en situation de handicap (aménagements des examens et des études)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle mission handicap) en lien avec l'OFIVE						Code indicateur : PAP-VIE-08			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur les dispositifs dédiés aux étudiants handicapés dans les universités/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : recensement des aménagements identifiés lors de entretiens de besoins avec les étudiants en situation de handicap après RDV médical au SSU et consignés dans la base de données Ekyté générant ainsi les notifications d'aménagements.									
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle				Source : Base de données Ekyté			
Aménagements d'examens	Situation								
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/2025
Nb d'étudiants bénéficiant d'aménagements d'examen	506	637	760	758	829	916	758	854	1036*
Dont Nb étudiants bénéficiant d'un temps majoré	343	407	509	523	568	641	671	765	912
Dont Nb étudiants bénéficiant d'une salle individuelle	28	43	40	35	39	29	32	53	133
Dont Nb étudiants bénéficiant d'un secrétaire d'examen	16	25	25	22	26	19	21	22	29
Dont Nb étudiants bénéficiant de l'utilisation de l'ordinateur	97	135	153	150	167	181	171	242	278
Dont Nb étudiants bénéficiant d'adaptation des supports	22	27	33	28	29	46	39	44	102
Aménagements des études									
Nb étudiants bénéficiant d'aménagements des études		72	144	207	341	263	440	645	779
Dont Nb étudiants bénéficiant de prises de notes des cours	7	6	7	11	4	8	9	25	49
Dont Nb étudiants bénéficiant de tutorat méthodologique	9	7	6	14	24	32	32	39	55
Dont Nb étudiants bénéficiant de soutien pédagogique	NSP	2	2	2	0	6	5	2	0
Dont Nb étudiants bénéficiant d'interprète LSF**	NSP	1	1	1	1	2	0	1	2
Dont Nb étudiants bénéficiant de codeur LPC*	NSP	1	0	0	0	1	1	0	0
Dont Nb étudiants bénéficiant d'aide à la manipulation	NSP	0	1	1	0	0	3	4	4
Dont Nb étudiants bénéficiant d'écriture des consignes orales	NSP	0	0	4	1	2	1	8	11

Dont Nb étudiants bénéficiant de partage des notes de cours	81	54	125	174	311	212	435	531	622
Dont Nb étudiants bénéficiant de recherche documentaire	0	1	2	0	0	0	2	3	3
Nb d'heures d'aides humaines (vacataires étudiants) mises en place (hors LSF et LPC)	1 865	2 276,25	2 729,25	1 349,25	1 013,25	1 695,75	2 192,75	3 183,45	11 504

* total 1036 : les étudiants peuvent cumuler plusieurs aménagements d'examens ou d'études

** LSF : langue des signes française / LPC : langage parlé complété

Commentaire :

Le nombre d'aménagement d'examens a augmenté de 17,5%. Tous les types d'aménagements ont été impactés, tout particulièrement les attributions de salles individuelles (+60%) et les adaptations de supports (+57%). De la même manière les aménagements d'études ont augmenté de 17%, principalement les prises de notes (+49%). Le nombre d'heures d'aides humaines a ainsi augmenté de 72%.

Ces évolutions structurelles nécessitent une adaptation de l'organisation et des modalités d'accompagnement des étudiants en situation de handicap afin de faire face à l'augmentation des effectifs sans mettre à mal les équipes.

Objectif : Améliorer la participation des étudiants à la vie universitaire

Indicateur 9 - Soutien de l'Université aux projets étudiants

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)										Code indicateur : PAP- VIE-09	
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : projets étudiants portés par les associations étudiantes ou initiative individuelle sous couvert d'une association étudiante ayant déposé une demande de financement et ayant eu un accord favorable en sous-commission CVEC initiatives étudiantes											
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle								Source : CR sous-commission CVEC projet + ADE		
	Situation									Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb de sous-commission CVEC initiatives étudiantes	9	8	10	8	7	9	7	10	10	10	10
Nb de dossiers de projets étudiants retenus et financés	34	24	60	66	40	47	54	80	73	85	80
Montant alloué en euros	71 401	43 257	97 783	77 347	72 076	70 184	67 100	77 757	57 554	80 000	80 000
Volumes horaires de salles mises à disposition pour les initiatives étudiantes	Non chiffré	765	1 773	2 250	875	3 433	2 184	2 663	3 059	2 800	3 100

Commentaire :

La diminution du nombre de projets présentés par les étudiants fait écho à celle de la diminution du nombre d'associations agréées sur la même période. Le montant global des subventions allouées est de fait lui aussi en baisse. La majorité des projets déposés sont d'un montant relativement peu élevé correspondants pour la plupart aux frais de fonctionnement ou utilisant des reliquats d'anciennes subventions en compléments des subventions demandées.

A l'inverse la demande de mise à disposition de salles est à la hausse (+13%). Les espaces mis à disposition pour les projets individuels correspondent aux salles de répétitions de la MDE pour des pratiques culturelles. Pour les projets associatifs sont mis à disposition : la salle polyvalente de la MDE, les 2 locaux inter-associatifs (BDR- PDA) et les espaces pédagogiques (salles de cours, amphithéâtres) pour l'organisation de conférences, projection...

Indicateur 10 - Suivi dispositif de valorisation de l'engagement étudiant

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)									Code indicateur : PAP-VIE-10			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et PAP 2025												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de dossiers effectivement déposés auprès du service vie étudiante												
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle							Source : Service de la vie étudiante			
		Situation								Cible		
		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb de dossiers/étudiants valorisés par année universitaire		Dispositif non existant	47	39	79	103	143	121	167	236	180	235

Commentaire :

Les chiffres de 2025 ont été particulièrement hauts par rapport aux prévisions, atteignant nos objectifs avec un an d'avance, ce qui peut s'expliquer par une évolution du fonctionnement du système d'inscription et un élargissement des périodes d'engagement prise en compte.

Indicateur 11 - Associations étudiantes agréées

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)								Code indicateur : PAP-VIE-11				
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et PAP 2025												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Toute association correspondant aux critères de l'agrément de l'Université Lumière Lyon 2 et ayant fait la demande d'agrément (avec un dossier complet) cosignée par la Présidente d'université et le président d'association étudiante.												
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle						Source : Service de la vie étudiante				
		Situation								Cible		
		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb d'associations agréées /par an		42	44	55	59	54	59	59	60	44	60	60

Commentaire :

La baisse notable du nombre d'associations agréées apparaît en 2025 trouve en partie son explication dans les difficultés rencontrées lors des transitions de mandats au sein des bureaux associatifs, ce qui a provoqué la dissolution ou la mise en sommeil de plusieurs associations.

Par ailleurs, un certain nombre d'associations n'ont plus les qualités requises pour obtenir l'agrément, leurs membres terminant leurs études et leur bureau désirant maintenir l'activité de leur association hors du milieu universitaire. Une vigilance accrue sur la formation associative a été enclenchée auprès des nouveaux bureaux pour faciliter leurs futures passations, et les chiffres de l'an prochain nous montreront si cette tendance se confirme ou était un hasard de calendrier.

Trois fiches actions du Schéma directeur vie étudiante portent spécifiquement sur le renforcement de la formation et de la coordination associatives.

Indicateur 12 - Budget participatif étudiant (BPE)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante									Code indicateur : PAP-VIE-12		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Service vie étudiante - utilisation des données recueillies dans la plateforme numérique du budget participatif étudiant/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle							Source : Service de la vie étudiante		
	Situation									Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20*	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2024/25	2025/26 (PAP 2026)
Nb de projets proposés				79	Pas de BPE	89	Pas de BPE	93	Pas de BPE	Pas de BPE	1050
Nb de votants sur les projets retenus				812		1002		1044			
Nb de projets effectivement réalisés				9		6		8			

* Première année de mise en place du BPE

Commentaire :

Le BPE est organisé tous les deux ans, pas d'édition sur 24/25.

Objectif : Favoriser et encourager la pratique sportive**Indicateur 13 - Accompagnements spécifiques (SHN et Association sportive)**

Service responsable de la production de l'indicateur : SUAPS								Code indicateur : PAP-VIE-13			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :											
Dates d'observation :		Fréquence production : annuelle						Source : Liste SHN, liste licencié.es AS			
	Situation									Cible	
	2016/ 17	2017/ 18	2018 /19	2019 /20	2020 /21	2021 /22	2022 /23	2023/ 24	2024/ 25	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb sportifs de haut niveau (SHN)	41	34	45	28	38	40	39	34	46	40	50
Licenciés association sportive (AS)	894	871	908	788	27*	636	842	840	840	860	900

* Pas de compétitions cause crise sanitaire COVID-19

Baisse des licenciés AS en 2019/2020 et 2020/2021 en raison du contexte sanitaire (arrêt des compétitions).

Commentaire :

Une hausse notable du nombre de sportifs de haut niveau (SHN) cette dernière année coïncide avec un renforcement des dispositifs d'intégration et d'aménagements de parcours permettant de concilier études et pratique sportive de haut niveau.

Le nombre de SHN est également en augmentation grâce à une communication plus importante auprès des partenaires sportifs locaux et de la maison de la performance. Le nombre de SHN dépend également des vœux Parcoursup des étudiants qui entrent en première année de licence.

Nous restons dans une proportion stable des effectifs des licenciés à l'AS. Nous arrivons dans nos limites d'accueil pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

Indicateur 14 - Offre de formation sportive (nombre d'activités / nombre d'heures d'enseignement / nombre d'inscrits)

Service responsable de la production de l'indicateur : SUAPS							Code indicateur : PAP-VIE-14				
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025/ PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation :		Fréquence production : annuelle					Source : Offre de formation, moyens pédagogiques RH, base Apogée				
	Situation									Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb d'activités proposées notées	42	45	42	41	42	49	48	43	42	45	44
Nb d'heures d'enseignement	9 900	8 700	8 700	8 700	8 700	8 700	8 700	8700	8700	8700	8700
Nb d'étudiants inscrits en sport	5 002	4 741	5 160	5 444	3 623	4 293	5 356	4818	4986	5000	5100

Commentaire :

Relative stabilité au regard des capacités de prise en charge des étudiants et étudiantes par le SUAPS.

L'offre de formation s'adapte aux besoins. Le nombre d'activités fluctue selon le baromètre de remplissage des cours. Cette offre reste attractive puisque le nombre d'inscriptions distinctes atteint notre objectif. Nous restons sensibles aux pédagogies innovantes et inclusives et les étudiants se fidélisent d'une année sur l'autre.

Nous sommes très présents sur le terrain de la communication lors des réunions de rentrée générales et disciplinaires.

Objectif : Proposer une offre culturelle et encourager les pratiques artistiques et culturelles

Indicateur 15 - Nombre de représentations

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - service culturel								Code indicateur : PAP-VIE-15	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et PAP 2026									
Nature précise des données de base : Il est distingué le nombre d'événements organisés et le nombre de représentations (levés de rideaux). Pour un événement peut correspondre plusieurs représentations ou "animations"									
Dates d'observation : année universitaire (de septembre à mai) 2024-25						Fréquence production : annuelle			
Source : données comptabilisées en fonction des événements et représentations programmés sur une année universitaire, hors programmation du MuMo et médiation scientifique.									
	Situation							Cible	
	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2024/25 (PAP 2025)	2025/26 (PAP 2026)
Événements	38	28	4	38	39	50	46	50	45
Représentations	56	64	5	58	56	74	72	70	70

Commentaire :

Une année riche en événements culturels et artistiques qui s'est pleinement réalisée, sans annulation. Les cibles sont estimées sous réserve des moyens budgétaires et de facteurs imprévus extérieurs à l'établissement (mouvements sociaux, annulations de spectacles).

Le nombre d'événements est à mettre en corrélation avec les capacités du service culturel : ressources humaines, financières, structures et outils adaptés.

Indicateur 16 - Nombre d'étudiants participant aux ateliers

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - service culturel							Code indicateur : PAP-VIE-16		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022/PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 / PAP 2026									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle, somme des inscriptions sur les deux semestres					Source : inscriptions constatées à chaque début de semestre		
	Situation							Cible	
	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2024/25 (PAP 2025)	2025/26 (PAP 2026)
Total	172	208	132	135	142	175	220	180	210

Commentaire :

Une augmentation des effectifs pour la fréquentation de 7 ateliers différents. Le succès et la saturation de l'atelier de chant a conduit à dédoubler l'atelier en 24/25 (soit 8 groupes pour 7 ateliers).

Indicateur 17 - Fréquentation annuelle de la salle de spectacle du campus PDA

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - service culturel								Code indicateur : PAP-VIE-17	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2026									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle, somme des inscriptions sur les deux semestres						Source : extraction billetterie weezevent		
	Situation							Cible	
	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2024/25* (PAP 2025)	2025/26 (PAP 2026)
Total entrées Salle de spectacle PDA				2 540	2 643	4 395	4 130		4 500
Nombre de représentations Salle de spectacle PDA				47	49	58	60		

*l'indicateur a été modifié dans le cadre du PAP 2026, ce qui explique que les cibles 2025 n'aient pas été renseignées.

Commentaire :

Une augmentation annuelle significative du public après les années 2020-23 liées à la crise sanitaire COVID. La fréquentation étudiante demeure fragile et il serait nécessaire de la consolider. La construction de résidences étudiantes offre des perspectives pour favoriser une plus forte fréquentation.

Objectif : Renforcer la satisfaction des usagers**Indicateur 18 - Taux de satisfaction des étudiants en matière d'accueil - Taux de satisfaction des étudiants contactant prioritairement leur scolarité par mail, en présentiel ou par téléphone**

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - OFIVE							Code indicateur : PAP-VIE-18 Indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 4)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2026									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :									
Dates d'observation :2025		Fréquence production :						Source : Enquête conditions de vie et d'études	
	Situation							Cible	
	2018 /19	2019 /20	2020 /21	2021/22 (enquête)	2022 /23	2023 /24	2024/25 (enquête)	2024/25 (PAP 2025)	2026/27 (PAP 2026)
Taux de satisfaction des étudiants contactant prioritairement leur scolarité par mail, en présentiel ou par téléphone				72%			84,7%		75%

*l'indicateur a été modifié dans le cadre du PAP 2026, ce qui explique que les cibles 2025 n'aient pas été renseignées.

7. Pilotage de l'établissement

7.1 Pilotage financier

Objectif : Sécuriser la trajectoire financière de l'établissement pour lui permettre de mener à bien ses missions de service public et lui garantir la bonne mise en œuvre de ses projets

Indicateur 1 - Résultat net comptable

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF/AC										Code indicateur : PAP-FIN-01			
Utilisation de l'indicateur et par qui : /													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Montant des produits de la classe 7 - Montant des charges de personnel et de fonctionnement de la classe 6													
Dates d'observation : /								Fréquence production : annuelle				Source : SIFAC	
	Situation									Cible 2025 (PAP 2025)	Prévision (PAP 2026)	Cible 2026 (PAP 2026)	
	CF 2016	BI 2024	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	CF 2025	BI 2025	BR 2025	BI 2026
Résultat exprimé en M€	7,5	-2,3	5,3	1,8	1,7	1,1	4	- 0,8	-1,7	-0,5	- 8,4	-3,3	-6,4
Résultat exprimé en % des produits encaissables	5,6	-1,5	3,8	1,3	1,2	0,7	2,6	-0,5	-1,1	-0,3	-5	-2	-3,7

Commentaire :

Le résultat net comptable correspond au bénéfice ou au déficit de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

En 2025, les produits constatés affichent un niveau inférieur à celui des charges. Le compte de résultat présente ainsi un déficit de 0,5 M€. Proche de l'équilibre, ce niveau est en amélioration par rapport à celui constaté lors des deux exercices précédents.

En effet, les produits issus de la subvention pour charges de service public (SCSP) tout comme les ressources propres de l'établissement ont évolué favorablement par rapport à l'exercice 2024, à hauteur respectivement de 2,4 M€ et 1,4 M€, tandis que les charges de fonctionnement ont enregistré une diminution de 1,7 M€.

Si les charges de personnel ont quant à elles progressé de 4,2 M€, notamment sous l'effet du relèvement du taux de CAS Pensions au 1^{er} janvier 2025 (+ 2 M€), leur rythme d'évolution (+ 3 %, contre + 4,4 % en 2024) enregistre néanmoins un ralentissement notable.

Indicateur 2 - Capacité d'autofinancement (CAF)

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF/AC										Code indicateur : PAP-FIN-02					
Utilisation de l'indicateur et par qui : /															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Résultat Net Comptable + Charges calculées (amortissements et provisions) - Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements) + Valeur Nette Comptable d'éléments d'Actif Cédés - Produits de Cession d'éléments d'Actif - Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice															
Dates d'observation : /										Fréquence production : annuelle *				Source : SIFAC	
	Situation										Cible 2025 (PAP 2025)	Prévision (PAP 2026)	Cible 2026 (PAP 2026)		
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	CF 2025	BI 2025	BR 2025	BI 2026		
CAF exprimé en M€	9,6	8,5	8,8	5,4	5,5	5,0	8,5	4,4	2,6	3,7	-4,7	0,4	-1,5		
CAF exprimée en % des produits encaissables	7,2	6,3	6,4	3,8	3,9	3,4	5,5	2,8	1,6	2,2	-2,8	0,2	-0,9		

* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

Commentaire :

La capacité d'autofinancement (CAF) ou l'insuffisance d'autofinancement (IAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins (CAF) ou qui lui manquent pour couvrir ses autres besoins (IAF). Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

La CAF de l'exercice 2025 s'élève à 3,7 M€, soit un niveau plus favorable que celui dégagé au cours de l'exercice 2024.

La part de la CAF sur les produits encaissables permet d'apprécier le dimensionnement de la CAF. Le caractère faiblement déficitaire du résultat et l'évolution relative enregistrée par le niveau des amortissements et des reprises conduisent mécaniquement à une amélioration de ce ratio par rapport à l'exercice 2024.

Indicateur 3 - Fonds de roulement (FdR)

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF/AC										Code indicateur : PAP-FIN-03				
Utilisation de l'indicateur et par qui : /														
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Niveau de fonds de roulement de l'année n-1 + variation du fonds de roulement de l'année n Montant du fonds de roulement / CP hors investissement * 360 jours														
Dates d'observation : /										Fréquence production : annuelle *				Source : SIFAC
	Situation									Cible2025 (PAP 2025)	Prévision (PAP 2026)	Cible 2026		
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	CF 2025	BI 2025	BR 2025	BI 2026	Seuil de soutenabilité réglementaire (arrêté du 5/12/2024)
FdR exprimé en M€	33,8	35,9	43,3	41,1	37,3	37,1	42,9	39	33,3	29,1	7,2	22,9	9,9	
FdR exprimé en nb de jours de fonctionnement	98,4	102,9	121,1	108,6	98,5	94,3	106,2	92,1	75,8	64,2	15,2	49	20	>15 jours

* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

Commentaire :

Le fonds de roulement (FdR) constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement. Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

Au 31 décembre 2025, le FDR s'établit à un niveau de 29,1 M€, représentant 64 jours de fonctionnement en crédits de paiement hors investissement, soit un niveau largement supérieur au seuil de soutenabilité réglementaire fixé à 15 jours.

Par ailleurs, si le FDR affiche une diminution de 4,3 M€ par rapport à l'exercice 2024, cette variation négative était anticipée par l'établissement. Elle traduit en effet le dynamisme des travaux d'infrastructures, notamment immobilières, menés et autofinancés par l'établissement.

Le niveau de FDR au 31 décembre 2025 devra toutefois être appréhendé en tenant compte des engagements pris par l'établissement. L'analyse du FDR libre d'emplois (FDR disponible) qui sera effectuée dans les semaines à venir permettra d'avoir une meilleure appréciation de son niveau.

Indicateur 4 - Trésorerie

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF/AC										Code indicateur : PAP-FIN-04				
Utilisation de l'indicateur et par qui : /														
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Niveau de trésorerie de l'année n-1 + variation de la trésorerie de l'année n Montant de la trésorerie / CP hors investissement * 360 jours														
Dates d'observation : /										Fréquence production : annuelle *				Source : SIFAC
	Situation										Cible 2025 (PAP 2025)	Prévision (PAP 2026)	Cible 2026 (PAP 2026)	Seuil de soutenabilité réglementaire (arrêté du 5/12/2024)
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	CF 2025	BI 2025	BR 2025	BI 2026	
Trésorerie exprimée en M€	42,9	46,4	55,4	46,9	42,6	37,6	46,6	46,9	40,2	30,8	7,1	25	18,6	
Trésorerie exprimée en nb de jours de fonctionnement	125	133	155	124	113	90	115	111	90	68	14,8	54	38	>30 jours

* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1) OU niveau du fonds de roulement - niveau du besoin de fonds de roulement

Commentaire :

Le niveau de trésorerie correspond aux liquidités dont l'établissement dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement. En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de la structure et son besoin en fonds de roulement.

Prélevée à hauteur de 9,4 M€, la trésorerie s'élève à 30,8 M€ au 31 décembre 2025. L'avancement des travaux de l'opération La Ruche et les décalages calendaires entre les décaissements supportés par l'Université et les encaissements des financements attendus de la part de ses partenaires expliquent à eux seuls ce niveau de mobilisation.

La trésorerie de l'établissement conserve un niveau représentant 68 jours de dépenses de fonctionnement, bien supérieur au seuil de soutenabilité réglementaire, fixé à 30 jours.

De même que pour le FDR, le niveau de la trésorerie au 31 décembre 2025 devra toutefois être appréhendé au cours des prochaines semaines en tenant compte des engagements pris par l'établissement qui donneront lieu à des décaissements ultérieurs.

Indicateur 5 - Ratio Masse salariale sur produits encaissables

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF/AC										Code indicateur : PAP-FIN-05				
Utilisation de l'indicateur et par qui : /														
Nature précise des données de base : xxx														
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Charges de personnel / Produits encaissables														
Dates d'observation : /						Fréquence production : annuelle *						Source : SIFAC		
	Situation									Cible 2025 (PAP 2025)	Prévision (PAP 2026)	Cible 2026 (PAP 2026)		
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	CF 2025	BI 2025	BR 2025	BI 2026	Seuil de soutenabilité réglementaire pour l'ULL2 (arrêté du 5/12/2024)
Ratio exprimé en %	81,0	82,1	81,9	82,2	84,1	84,0	82,2	84,3	85,6	86	88	86,4	86,8	85%<

* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

Commentaire :

Le poids de la masse salariale est le premier des trois critères cumulatifs de soutenabilité budgétaire prévus par le décret n° 2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Il mesure le poids des charges de personnel, considérées comme les plus rigides car difficilement compressibles rapidement, par rapport aux produits encaissables. Dans le cadre des responsabilités et compétences élargies, ce ratio de rigidité a une dimension importante puisqu'il évalue les limites des marges de manœuvre de l'établissement tout en incarnant la part des produits encaissables mises au service des charges de personnel. En vertu de ce critère, le caractère soutenable d'un budget implique que les charges de personnel soient inférieures à 83 % des produits encaissables. Ce ratio est porté à 85 % pour une liste d'établissements à dominante Sciences humaines et sociales sur laquelle figure l'Université Lyon 2.

Pour mémoire, un dépassement de ce seuil de soutenabilité réglementaire a été constaté au stade du CF 2024, contraignant l'Université à adopter des mesures permettant un retour à l'équilibre à l'horizon 2028.

L'indicateur relatif au poids de la masse salariale s'établit pour 2025 à 86 %. Il respecte ainsi pleinement le cadrage fixé dans le cadre des conditions de retour à l'équilibre (CRE) votées en octobre 2024 (86,4 %) et témoigne du sérieux et de la solidité des efforts entrepris par l'établissement pour rétablir sa soutenabilité budgétaire.

Indicateur 6 - Ratio Ressources propres sur produits encaissables

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF/AC											Code indicateur : PAP-FIN-06		
Utilisation de l'indicateur et par qui : /													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Ressources propres (produits encaissables - SCSP) / produits encaissables													
Dates d'observation : /							Fréquence production : annuelle *					Source : SIFAC	
	Situation									Cible 2025 (PAP 2025)	Prévision (PAP 2026)	Cible 2026 (PAP 2026)	
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	CF 2025	BI 2025	BR 2025	BI 2026
Ratio exprimé en %	14,8	12,9	13,9	16,1	15,3	15,8	18	16,8	18,2	18,8	21	19,5	22

* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

Commentaire :

Le ratio ressources propres encaissables / produits encaissables exprime le degré de dépendance de l'établissement à la SCSP versée par l'État. L'augmentation tendancielle de ce ratio depuis 2016 témoigne des efforts menés pour développer ces ressources propres et consolider les équilibres financiers des activités qui sont associées (recettes de formations, conventions pluriannuelles de recherche et de mobilité internationale notamment).

En 2025, ce ratio affiche une augmentation pour s'établir à 18,8 %, et témoigne ainsi du dynamisme des ressources propres de l'établissement dans un contexte de financement ministériel de plus en plus contraint.

7.2 Ressources humaines

En matière de ressources humaines et d'action sociale, l'établissement souhaite consolider l'ensemble des initiatives et dispositifs mis en place depuis plus de 10 ans, de sorte de se donner les moyens de répondre à de nouvelles exigences, dont en particulier : la modernisation des outils, la simplification des procédures, la prévention des risques psychosociaux, la réduction des inégalités de genre, l'amélioration de la qualité de vie au travail, tant pour les enseignants et enseignants chercheurs que pour les BIATSS. En 2025, le contexte a été particulièrement contraint et difficile sur le plan RH puisque l'établissement a dû mettre en œuvre un plan d'économies appelé « conditions de retour à l'équilibre », avec une obligation du respect du taux de masse salariale qui doit être inférieur à 85% des recettes encaissables à horizon 2028.

Les indicateurs stratégiques et opérationnels ainsi que de suivi d'activités continueront à être observés afin de rendre compte du déploiement de la politique RH dans ce nouveau contexte, avec l'exigence d'une attention forte portée à la qualité de vie et des conditions de travail.

Les indicateurs répondant aux objectifs suivants seront particulièrement suivis dans le cadre du Programme Annuel de Performance (PAP) et du Rapport Annuel de Performance (RAP) :

- **Réduire des inégalités de genre en matière d'évolution de carrière**
 - Mesurer les équilibres relatifs des genres et leurs évolutions pour l'accès au corps des professeurs d'université (indicateur 1)
 - Mesurer les équilibres relatifs des genres et leurs évolutions pour l'accès aux postes de cadres chez les BIATSS (indicateur 2)
- **Appréhender la mobilité des enseignants-chercheurs et leur insertion sur les plans national et international**
 - Mesurer la répartition des candidatures internes et externes dans l'accès aux corps de PR et MCF et son évolution (indicateur 3)
- **Prévenir les risques psycho-sociaux et répondre aux attentes des agents**
 - Objectiver et évaluer dans le temps, l'efficacité des moyens déployés en faveur de l'amélioration de la « qualité de vie au travail » (indicateur 4)
- **Soutenir et évaluer la montée en puissance de la formation des agents (indicateur 5)**

Objectif : Réduire les inégalités de genre

Conformément à la loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique, l'université publie annuellement depuis 3 ans son *index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*

Critère 1 : écart de rémunération pour les fonctionnaires *	
* Ces indicateurs sont pondérés au prorata des équivalents temps plein des fonctionnaires et non titulaires dans notre établissement sur l'année de référence	48,75 / 50
Critère 2 : écart de rémunération pour les non titulaires *	
* Ces indicateurs sont pondérés au prorata des équivalents temps plein des fonctionnaires et non titulaires dans notre établissement sur l'année de référence	29,25 / 30
Critère 3 : dix plus hautes rémunérations	20 / 20
Total obtenu (données 2025)	98,00 points sur 100
Rappel Total obtenu (données 2024)	95,10 points sur 100
Rappel Total obtenu (données 2023)	92,70 points sur 100
Rappel Total obtenu (données 2022)	92,68 points sur 100

Instauré par le décret n° 2023-1136 du 5 décembre 2023, *l'index de l'égalité professionnelle* recouvre plusieurs indicateurs que les administrations comptant plus de 50 agents doivent publier. Il mesure en particulier les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Pour un établissement comme l'université, l'index est calculé à partir de 3 indicateurs qui permettent d'obtenir un score sur 100 points. La cible à atteindre est de 75 pour ne pas avoir de pénalités (contribution financière). *Pour 2025, on peut constater l'amélioration continue de cet indicateur, évolution positive enclenchée depuis 2022.*

Indicateur 1 - Féminisation du corps des PR

Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS												Code indicateur : PAP-RH-01					
Utilisation de l'indicateur et par qui : tableau 6 du RSU 2021 PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026																	
Nature précise des données de base : Répartition des enseignants et enseignants-chercheurs par corps et genre																	
Dates d'observation : Effectifs au 31 décembre de l'année d'observation. Extraction faite en avril de l'année pour production Document RSU.												Source : Siham					
Effectifs titulaires	Situation												Cible				
	2020	2021	2022	2023				2024				2025		2025 (PAP 2025)	2027 (PAP 2027)		
	Part des femmes en %	Part des femmes en %	Part des femmes en %	Femme	Homme	Total	Part des femmes en %	Femme	Homme	Total	Part des femmes en %	Femme	Homme	Total	Part des femmes en %		
Enseignant 2 nd degré	62,39%	62,90%	59,41%	61	43	104	58,65%	63	42	105	60%						
dont Professeur agrégé	59,62%	58,50%	50,00%	25	26	51	49,02%	28	26	54	51,85%						
dont Professeur certifié	74,36%	75,00%	77,78%	28	8	36	77,78%	27	6	33	81,82%						
dont Professeur d'EPS	22,22%	25,00%	22,22%	2	7	9	22,22%	2	7	9	22,22%						
dont Professeur des lycées professionnels	66,67%	75,00%	75,00%	6	2	8	75,00%	6	3	9	66,67%						
Enseignant chercheur	50,27%	50,50%	52,72%	299	262	561	53,30%	303	269	572	52,97%						
dont Maître de conférences	56,88%	56,50%	57,89%	216	150	366	59,02%	219	152	371	59,03						
dont Professeur des universités	36,61%	38,30%	42,93%	83	112	195	42,56%	84	117	201	41,79%				42%	43%	45%
Ensemble	52,24%	52,50%	53,75%	360	305	665	54,14%	366	311	677	54,06						

Commentaire :

Une des inégalités de genre est celle de la sous-représentation des femmes dans les corps les plus élevés. L'indicateur observé est donc le taux de féminisation des professeurs des universités au regard de celui de la population globale et des autres corps.

Une analyse fine de l'évolution de cet indicateur met en évidence qu'il est largement influencé par les départs liés aux décisions individuelles de carrière et à la démographie. L'établissement ne peut agir que sur la politique de recrutement à travers un plan d'action sur l'égalité, avec un certain nombre de mesures de sensibilisation auprès de la communauté universitaire qui continuera à être déployé.

Deux données complémentaires pourront être introduites en 2026 : i) le nombre de candidats par genre et le nombre de candidats auditionnés par genre dans le cadre de recrutement des PR par voie du comité de sélection ; ii) la répartition des enseignants-chercheurs ayant obtenu une HDR par genre. Ces données permettront de repérer quelle étape de l'évolution de carrière doit être ciblée par des actions d'accompagnement pour favoriser l'accès des femmes au corps de PR.

→ L'objectif est que la répartition relative cible des hommes et des femmes PR se rapproche de 45%.

Indicateur 2 : Féminisation des postes d'encadrement BIATSS

Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS						Code indicateur : PAP-RH-02		
Utilisation de l'indicateur et par qui : issue des graphiques 37 RSU 2021 et 43 RSU 202 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026								
Nature précise des données de base : Répartition des encadrants par genre								
Dates d'observation : Effectifs au 31 décembre de l'année d'observation. Extraction faite en avril de l'année pour production Document RSU						Source : Siham		
Effectifs	Situation					Cible		
	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)	2027 (PAP 2027)
	Part des femmes en %	Part des femmes en %	Part des femmes en %	Part des femmes en %	Part des femmes en %	Part des femmes en %	Part des femmes en %	Part des femmes en %
Encadrants BIATSS	64 %	65 %	67.31 %	66,24 %	67 %	67%	67,5	68%
Ensemble (population BIATSS)	70,3 %	71 %	70.07 %	70.16%	70 %			

Commentaire :

La part des femmes parmi les encadrants est très proche de la part des femmes parmi l'ensemble des BIATSS. L'université continuera à porter une attention particulière à ce que cette part des femmes parmi les encadrants soit maintenue à un haut niveau, dans le cadre de sa politique de recrutement.

Objectif : Appréhender la mobilité des enseignants-chercheurs et leur insertion sur les plans nationaux et internationaux
Indicateur 3 - L'endorecrutement dans l'accès au corps des professeurs d'université (PR) et des maîtres de conférences (MCF)

Service responsable de la production de l'indicateur : MENESR - DGRH										Code indicateur : PAP-RH-03 IC9					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 et PAP 2026															
Nature précise des données de base : Pour les maitres de conférences (MCF), le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le/la MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement. Pour les professeurs des universités (PR), le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés).															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Le numérateur dénombre les recrutements internes. Le dénominateur comprend tous types de concours d'enseignants-chercheurs titulaires															
Dates d'observation : Recrutements avec affectation au cours de l'année civile considérée						Fréquence production : annuelle					Source :				
		Situation										Cible			
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	Données cumulées 2016-2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)	2027 (PAP 2027)
Recrutement interne d'EC ou endorecrutement															
Maîtres de conférences (MCF)	Effectifs *	4/28	5/18	2/15	8/21	6/26	3/9	28/117	3/15	4/31	4/18	0/15			
	%**	14%	28%	13%	38%	23%	33%	24%	20%	13%	22%	0%	Entre 15% et 25%		Entre 15% et 25%
Professeurs des universités (PR)	Effectifs *	2/14	3/8	5/12	8/16	3/12	4/11	25/73	5/12	5/14	3/13	5/7			
	%**	14%	38%	42%	50%	25%	36%	34%	42%	36%	23%	71%	Entre 30% et 35%		Entre 30% et 35%
* Recrutement interne															
** Recrutement interne / (recrutement total * 100)															

Commentaire :

Cet indicateur donne directement la répartition des candidatures internes et externes dans l'accès aux corps de PR et MCF. Le taux d'endorecrutement connaît un pic en 2025 pour les Professeurs des Universités eu égard au faible nombre de postes publiés.

Par contre en 2025, c'est la première année où aucun candidat interne n'a été retenu sur un poste de MCF.

Une attention particulière sera portée pour les années à venir à l'évolution du taux d'endorecrutement sur poste de MCF notamment, dans un contexte de raréfaction du nombre de postes ouverts, eu égard au contexte de conditions de retour à l'équilibre.

Objectif : Prévenir les risques psycho-sociaux et améliorer la qualité de vie au travail

Indicateur 4 - Baromètre qualité de vie au travail

Code indicateur : PAP-RH-04

L'objectif était de construire et suivre un baromètre « qualité de vie au travail » à partir de l'année 2021. Il a été réalisé dans le cadre d'un dialogue social et en lien avec le CHSCT.

La version 0 du baromètre a été établie sur la base d'un questionnaire récurrent qui a été adressé à l'ensemble des personnels en novembre 2021. Ce baromètre est actualisé annuellement afin de mesurer l'évolution du ressenti des personnels, il est construit autour de 10 thématiques :

- Les orientations de l'université
- Intensité et complexité
- Carrière et compétences
- Autonomie, organisation
- Environnement de travail
- Rapports sociaux, reconnaissance
- Conflit de valeurs
- Insécurité dans la situation de travail
- Impact santé/vie personnelle
- Management

La qualité de vie au travail est évaluée à travers les items (40 pour les BIATSS et 32 pour les enseignants) en niveau et en dynamique d'évolution annuelle.

Les résultats et évolutions constatées font ressortir les thématiques pour lesquelles la prévention devra porter ses efforts. Le baromètre et les résultats sont présentés distinctement pour les personnels enseignants (EC) et les personnels BIATSS.

3 niveaux sont identifiés : encourageant - à surveiller - non satisfaisant ; qualifiés par 3 dynamiques possibles : amélioration - stabilité - détérioration

Pour les 3 dynamiques (amélioration, stabilisation, détérioration), l'évolution se fait si l'item est à la hausse ou à la baisse de 2 %. Pour les items encourageant - à surveiller - non satisfaisant, il y a une analyse de la DRHAS de manière qualitative.

BIATSS

Indicateurs	2022	2023	2024	Cibles 2025	Cibles 2026	Cibles 2027
Amélioration	28	20	6	22	10	23
Stabilisation	13	18	20	19	20	18
Détérioration	0	2	14	0	10	0
Non satisfaisant	7	7	7	6	7	5
A surveiller	11	9	10	11	10	12
Encourageant	22	24	23	24	23	24

Enseignants

Amélioration	5	15	14	16	15	17
Stabilisation	18	16	8	16	12	15
Détérioration	9	1	10	0	5	0
Non satisfaisant	11	11	11	10	10	9
A surveiller	9	9	9	9	10	9
Encourageant	12	12	12	13	12	14

Commentaire :

La participation au baromètre a légèrement augmenté lors de la dernière campagne (49% des personnels Biatss et 33% des personnels enseignants et enseignants-chercheurs), mais demeure insuffisante. Les principales problématiques rencontrées par les agents, de même que les réponses encourageantes, restent globalement identiques d'une année sur l'autre, ce qui permet de repérer les grands enjeux en matière de QVT.

Sur les deux années à venir un travail sera engagé ciblant la simplification des procédures et l'ajustement des outils numériques (pour alléger la charge de travail de tous les personnels) ainsi que le respect du droit à la déconnexion et au repos.

Indicateur 5 - Formation des personnels



Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS							Code indicateur : PAP-RH-05 Indicateur 14 du contrat quinquennal Etat 2022/2026			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026 contrat quinquennal Etat 2022/2026 (indicateur 14)										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : nombre de stagiaires participant aux sessions de formation sur une année civile. Une personne physique peut avoir participé à plusieurs sessions de formation dans l'année et avoir été comptabilisée autant de fois que de formations suivies.										
Dates d'observation : /						Fréquence production : annuelle			Source :	
Formation des personnels	Situation							Cible		
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)	2027 (PAP 2027)
Nombre de personnels enseignants formés/an	272	376	Pas de données	124	286	482	246	300	300	500
Nombre de personnels BIATSS formés/an	1 487	1 103	Pas de données	1 399	1133	1 339	1 583	1 450	1200	1 500
TOTAL	1 759	1 479	Pas de données	1 523	1 419	1 821	1 829	1 750	1500	2 000

→ L'objectif pour les années suivantes est l'augmentation de l'offre de formation à l'attention des personnels, notamment en mettant l'accent sur la population des enseignants et enseignants-chercheurs. Cette population est, en effet, moins encline à suivre les formations proposées par l'établissement. Une réflexion sera engagée quant à l'organisation de l'offre de formation, mais aussi quant aux modalités et formats de formation qui pourraient être déployés pour répondre aux attentes et contraintes des personnels. Un parcours pour les doctorants, des actions de formation sur les impacts de l'intelligence artificielle et sur la TEDS viendront, en outre, compléter l'offre de formation des personnels.

Commentaire :

L'objectif pour l'année 2025 a été dépassé en terme numérique du fait notamment, de nombreuses formations à destination des personnels BIATSS sur des nouvelles interfaces comme NOTILUS. D'autres formations autour des thématiques sur la lutte contre les discriminations LGBTQ+, les stéréotypes de genre et la laïcité ont reçu un fort écho positif. Enfin, 10 actions de formation autour de la transition écologique ont pu être proposées à l'ensemble de la communauté universitaire.

Malgré un objectif non atteint pour la population enseignante-chercheure, il a été mis l'accent sur les formations à destination des nouveaux personnels en leur proposant des séminaires sur la sensibilisation à la TEDS ainsi que des actions de formation sur les impacts de l'intelligence artificielle en pédagogie et l'accompagnement des chercheurs (droit d'auteur, HAL, ZOTERO, identité numérique...). Un parcours hybride consacré à la communication spécifiquement à destination des enseignants a été proposé sous la forme de 5 modules e-learning et sous formes d'ateliers d'échanges. Il a trouvé son auditoire malgré le trop faible nombre d'inscrits.

7.3. Système d'information et services numériques aux usagers

L'année 2025 est une année charnière en matière de numérique, qui amorce une transition entre la fin du Schéma Directeur du Numérique 2021-2025 et l'élaboration du nouveau Schéma Directeur 2026-2030, engagée mi-2025.

Entre rupture et continuité, notre établissement a réaffirmé ses ambitions en matière de numérique, et le nécessaire alignement sur le projet stratégique de l'établissement en matière de recherche et de formation.

Au cœur de notre quotidien universitaire, le numérique devra constituer une réponse pertinente aux besoins identifiés de la communauté, contribuer à la qualité de vie au travail notamment en contribuant à la simplification des échanges et des processus, et intégrer les transitions et défis sociétaux à venir, tout en s'assurant de la soutenabilité humaine et financière des projets structurants dans les 5 prochaines années.

Objectif : Mieux appuyer et mieux accompagner les différentes activités de l'établissement par une évolution concertée, maîtrisée et planifiée du numérique et de ses usages

Indicateur 1 - Commission numérique d'établissement (CNE)

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI									Code indicateur : PAP-SI-01 DSIGOUV100		
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022 - RAP 2022 / PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024- RAP 2024 / PAP 2025 - RAP 2025 et PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre annuel de réunions de la CNE											
Dates d'observation : 31/12 de chaque année					Fréquence production : annuelle				Source : secrétariat de la DSI		
	Situation									Cible	
	2017	2018	2024	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nb réunions	2	2	2	2	3	3	3	2	2	3	3

Commentaire :

En regard de la faiblesse de l'actualité numérique post rentrée 2025, le choix a été fait de décaler la commission numérique d'établissement initialement prévue en octobre 2025 sur février 2026, et seules 2 CNE se sont donc déroulées. De fait, au moins 3 CNE devraient se dérouler en 2026.

Indicateur 2 - Schéma directeur des systèmes d'information et du numérique (SDSIN)

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI				Code indicateur : PAP-SI-02				
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022 - RAP 2022 / PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024-RAP 2024 / PAP 2025 - RAP 2025 et PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : -Nombre annuel de réunions du Comité Directeur du SDSIN -Pourcentage d'avancement des projets, saisi par projet, consolidé par programme et globalisé au niveau du SDSIN -Taux d'engagement des investissements prévus au schéma directeur, soit (montant des crédits engagés) / (montant total des investissements prévus dans le cadre du schéma directeur) -Rapport entre le nombre de projets prévus annuellement au portefeuille de projets SDSIN devant se terminer l'année considérée, et le nombre de projets réellement terminés au cours de l'année considérée. Un projet dont le niveau d'avancement est supérieur à 90% (cf indicateur DSISDN100) sera comptabilisé pour 1/2.								
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : Annuelle			Sources : -secrétariat de la DSI -outil de suivi du portefeuille de projets de la DSI -logiciel financier SIFAC			
	Situation						Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026) (SDN 26-30)
Gouvernance et pilotage du SDSIN (code : DSISDN100)								
Nombre annuel de réunions du Comité Directeur du SDSIN	1	2	2	2	2	2		2
Avancement des projets (code : DSISDN200)								
P01 Digitalisation de la formation	* ND	39%	51%	65%	90.91%	91%		
P02 Digitalisation de la recherche	* ND	13%	16%	31%	54.55%	55%		
P03 Communication et collaboration	* ND	29%	33%	50%	59.33%	60%		
P04 Services numériques sur le campus	* ND	35%	44%	56%	66.67%	75%		
P05 Équipements et aménagement numérique des espaces	* ND	63%	79%	84%	85.47%	88%		
P06 Simplification, pilotage et dématérialisation	* ND	25%	34%	46%	61.29%	69%		
P07 Accompagnement et gestion du changement	* ND	31%	38%	55%	58.33%	59%		
P08 Gestion de la relation aux acteurs externes	* ND	27%	33%	33%	50.00%	50%		
P09 Infrastructures, réseaux et socle technique	* ND	21%	46%	64%	89.38%	90%		
P10 Évolutions de l'existant & Autres dépenses contraintes	* ND	54%	61%	75%	86.84%	92%		
ENSEMBLE	* ND	35%	44%	57%	72.71	81%	78%	15%
Taux d'exécution des investissements du SDSIN (code : DSISDN300)	**79.87%	86.56%	81.23%	85.78%	75.16%	82%	80%	>80%
Taux de finalisation des projets *** (code : DSISDN400)	62.50%	77.27%	57%	66%	62%	60%	60%	ND

* valeurs non disponibles

** taux d'exécution calculé sans le détail du SDSIN

*** taux de finalisation des projets : rapport entre le nombre de projets prévus annuellement au portefeuille de projets SDSIN devant se terminer l'année considérée et le nombre de projets réellement terminés au cours de l'année considérée. Un projet dont le niveau d'avancement est supérieur à 90% (cf indicateur DSISDN100) sera comptabilisé pour 1/2.

Commentaire :

Le SDSIN 2021-2025 s'achève cette année. Le bilan est positif, avec un taux moyen de réalisation des projets initialement prévus de plus de 80%, et une exécution moyenne annuelle des investissements au-delà des 80%.

2026 s'engagera sur de nouvelles bases, avec d'une part la fin des projets engagés mais non terminés du précédent SDSIN, mais également le démarrage des projets les plus prioritaires qui seront identifiés dans le nouveau SDSIN.

L'élaboration du nouveau SDSIN 2026-2030 s'est engagée avec l'appui du cabinet EY/Stedia. Après les phases de cadrage et de diagnostic, menées d'août à novembre 2025, la communauté a été associée à 15 ateliers thématiques de co-construction qui se sont déroulés sur décembre 2025.

L'ensemble des éléments collectés depuis la rentrée 2025 sont structurés, organisés, et priorisés, de façon à constituer un portefeuille de projets cohérent, répondant aux principaux besoins de la communauté, tout en restant soutenable du point de vue des moyens de l'établissement.

Le nouveau SDSIN devrait être finalisé pour fin mars, et sera présenté en CA du 24 avril 2026.

Indicateur 3 - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI)

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI						Code indicateur : PAP-SI-03		
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022-RAP 2022/ PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024-RAP 2024 / PAP 2025 - RAP 2025 et PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : -Niveau de conformité de l'établissement avec chacune des actions préconisées dans la PSSI de l'établissement (ou à défaut celle de l'Etat), exprimée en %. L'évaluation du taux de conformité de l'Etablissement, pour chaque exigence de la PSSI, est évaluée par le RSSI. Lorsque la conformité est établie en regard de la PSSI de l'Etat, seules les exigences applicables seront comptabilisées et évaluées. Chaque exigence a le même poids, et la conformité globale calculée au niveau de l'indicateur est la moyenne de la conformité à chacune des exigences. -Nombre de réunions du Comité de Pilotage SSI								
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle					Source : résultat de l'audit RSSI	
	Situation						Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Conformité PSSI (code : DSISEC100)								
Niveau de conformité	28%	41,3%	46,3%	50.8%	60%	63%	60%	65%
Gouvernance SSI (code : DSISEC200)								
Nb de réunions du Comité de pilotage SSI*	0	1	3	2	2	2	2	2

Commentaire :

Les actions menées par le RSSI, et plus largement par l'ensemble de la DSI, ont permis d'inscrire une trajectoire vertueuse d'amélioration de la sécurité sur les années écoulées, et une conformité toujours plus importante avec la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'Etat (PSSIE).

Cette attention forte portée à la question de la sécurité des SI ne faiblira pas dans le nouveau SDSIN, qui réaffirmera une trajectoire vertueuse et ambitieuse en la matière, notamment avec la généralisation du MFA (Multi-Factor Authentication), mais également la poursuite de l'homologation de sécurité, ou la mise en place de l'EDR financé dans le cadre du COMP, entre autres.

Indicateur 3bis - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) / Couverture Endpoint Detection and Response (EDR)



Service responsable de la production de l'indicateur : DSI							Code indicateur : PAP-SI-03bis Indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 5)	
Utilisation de l'indicateur et par qui : Pilotage interne PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 + indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 5)								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de postes gérés par la DSI équipés d'un EDR (source=GLPI et console d'administration de l'EDR)								
Dates d'observation : 31/12 de chaque année			Fréquence production : annuelle				Source :	
	Situation						Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Couverture Endpoint Detection and Response (EDR) Rapport du nombre de postes couverts par un EDR sur le nombre total de postes					0%	0%	0%	80%

Commentaire :

Financée dans le cadre du COMP, la mise en place opérationnelle d'un EDR (Endpoint Detection and Response) couplée à une externalisation d'un SOC (Security Operations Center) s'inscrit pleinement dans une amélioration de la sécurité des SI et une conformité toujours plus forte avec la PSSI.

Le sourcing des opérateurs économiques s'est engagé fin 2025. La contractualisation est prévue sur le semestre 1 2026, et le déploiement opérationnel s'échelonnera sur le semestre 2 2026. L'objectif de cette opération reste toujours la couverture de 80% du parc à fin 2026.

Indicateur 4 - Équipements des personnels enseignants et administratifs

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI				Code indicateur : PAP-SI-04					
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne/PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024-RAP 2024 / PAP 2025 - RAP 2025 et PAP 2026									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :									
-Rapport entre le nombre d'enseignants (titulaires et contractuels hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail ULL2, et le nombre total d'enseignants (titulaires et contractuels hors vacataires horaires) en poste à l'Université Lumière Lyon 2.									
-Rapport entre le nombre de personnels administratifs (titulaires et contractuels hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail Lyon 2, et le nombre total de personnels administratifs (titulaires et contractuels hors vacataires horaires) en poste à Lyon 2									
-Rapport entre le nombre de personnels (enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail Lyon 2 fourni par la DSI, et le nombre total de personnels (enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, hors vacataires horaires)									
-Rapport entre le nombre de personnels (enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail portable Lyon 2 fourni par la DSI, et le nombre total de personnels (enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail									
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle				Source : inventaire GLPI, données RH SIHAM			
Équipement des enseignant.es (code : DSISEQU100)	Situation						Cible		
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)	
Taux d'équipement	77%*	35,8%	38%	54%	60%	59%	55%	55%	
Équipement des personnels BIATSS (code : DSIEQU200)									
Taux d'équipement	88%*	89%*	89%*	91%	96%	94%	91%	90%	
Équipement global (code : DSIEQU300)									
Taux d'équipement	83.9%*	58%	60%	71%	78%	75%	73%	75%	
Équipement en matériel nomade (code : DSIEQU400)									
Taux d'équipement mobile	61%	73,5%	74%	77%	95%	95%	95%	95%	

* estimations faussées en raison d'extractions erronées / ** cible revues suite à la fiabilisation des extractions

Commentaire :

Les taux d'équipements se stabilisent, avec une variation faible des mesures.

Par ailleurs, à l'occasion de la migration Windows 11, un travail de fond a été réalisé par les équipes DSI sur la fiabilisation des données du parc, pour lesquelles des imprécisions pouvaient persister suite aux déploiement effectuées pendant la période COVID.

En 2025, un choix fort sur la sobriété numérique a été fait par la Gouvernance, avec la décision d'allonger la durée de vie des machines déployées par l'établissement d'un an, soit une fin de vie située entre 7 et 8 ans selon le type de matériel.

Indicateur 5 - Rénovation/Équipement des salles et des amphis

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI					Code indicateur : PAP-SI-05			
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne/PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023-RAP 2023/PAP 2024-RAP 2024/ PAP 2025- RAP 2025 et PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : - Nombre cumulé à date d'opérations de modernisation des installations audiovisuelles dans les Amphis et dans les salles de grande capacité - Nombre cumulé de salles dont les équipements ont été rénovés (soit datant de moins de 5 ans) sur le nombre total de salles								
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle			Source : inventaire GLPI			
	Situation						Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Modernisation des équipements audiovisuels des grandes salles et des amphis (code : DSIAV100)								
Nombre cumulé de modernisations	33**	35**	39	41	42	44	44	45
Modernisation des équipements audiovisuels des salles de TD (code : DSIAV200)								
Taux de modernisation	20%	65%	69.5%	66%	67%	64%	60%	60%

**** correction suite à erreurs de cumuls****Commentaire :**

Les deux opérations de modernisation des amphithéâtres menées en 2025 (V et F1) ont été très positives :

- 1 - une amélioration de l'ergonomie et des fonctionnalités de la chaire numérique destinée aux enseignants,
- 2 - une meilleure visibilité proposée aux étudiantes et étudiants situés sur les rangs les plus éloignés de la chaire, grâce à des écrans de rappel.

Ces aménagements ont été menés de façon concertée avec le SPS, et ont permis de trouver des solutions différenciées adaptées à la disposition de chacun des lieux et à leurs contraintes.

Indicateur 6 - Prêts effectués dans le cadre de la précarité numérique

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI					Code indicateur : PAP-SI-06 DSIPREC100			
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022-RAP 2022/ PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024- RAP 2024 / PAP 2025 - RAP 2025 et PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Rapport entre le nombre de PC portables prêtés chaque année en "prêt longue durée" et le nombre total de portables disponibles pour le "prêt longue durée"								
Dates d'observation : 31/12 de chaque année		Fréquence production : annuelle			Source : inventaire GLPI			
Taux de prêt des portables « précarité numérique »	Situation						Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Rapport entre le nombre de PC portables prêtés chaque année en "prêt longue durée" et le nombre total de portables disponibles pour le "prêt longue durée"	100%	88,5%	76.3	81%	79%	76%	>80%	>75%

Commentaire :

Comme chaque année, le dispositif de précarité numérique rencontre son public, avec pour cette 2025 un parc de prêt renouvelé d'une centaine de machines, soit 513 PC Portables mis au prêt, dans des configurations modernisées et plus robustes permettant d'allonger la durée de vie prévisionnelle.

A date du 31/12/2025, 391 machines étaient en prêt soit 76% du parc.

Pour 2026, le parc de machine s'enrichira des PC portables « réformés » pour les personnels, évitant ainsi de nouvelles acquisitions.

Pour 2026, la cible sera ajustée à 75% du parc prêté.

7.4 Patrimoine immobilier

La situation patrimoniale de l'établissement n'a pas connu d'évolution sensible entre 2024 et 2025. De nombreuses opérations de travaux ont cependant été réalisées pendant l'année 2025 afin de moderniser les infrastructures, d'optimiser l'efficacité énergétique et de créer un environnement accueillant pour les usagers. La construction de la Ruche (60M d'€ au global, ouverture prévue en septembre 2026) a été poursuivie avec la phase 3, ce qui a permis de mettre le bâtiment hors d'eau/hors d'air et de le raccorder aux réseaux de chauffage urbain et d'électricité. La façade de la BU Chevreul a été rénovée avec l'implémentation d'un ensemble maille métallique et végétalisation qui donne un aspect naturel au socle du bâtiment tout en requalifiant cet espace tel qu'il avait été pensé par l'architecte concepteur. Les locaux de l'IUL ont connu une rénovation complète (sols, plafonds, traitement acoustique, relamping leds, plâtrerie, peinture ...) et la salle de réception a été rénovée pour améliorer l'acoustique et l'esthétique.

Certains travaux de 2025 s'inscrivent pleinement dans la politique de sobriété énergétique de l'établissement et du plan AVENIRS, comme des travaux de relamping, plan de comptage, régulation, points singuliers, robinets thermostatiques et horloges sur extraction. En outre, des destratificateurs ont été mis en place dans certains bâtiments pour améliorer le confort thermique des usagers. Pour renforcer la mobilité douce, deux abris vélos sécurisés (142 places) ont été installés sur le campus de Porte des Alpes (le premier à proximité de la Ruche et des équipements sportifs, le second à proximité du parking P5) et des arceaux vélos ont été installés devant la façade de la BU Chevreul (cf Rubrique 8 TEDS du RAP 2025).

Objectif : Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

Indicateur 1 - Évolution des surfaces

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-IMM-01			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 / PAP 2026					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : type de surface : surfaces de plancher (SDP)					
Dates d'observation :	Source : Référentiel technique ESR 2025				
année civile	Fréquence production : annuelle				
	Surface SDP 2023 (m²)	Surface SDP 2024 (m²)	Surface SDP 2025 (m2)	Cible 2025 (PAP 2025)	Cible 2026 (PAP 2026)
				Surface SDP 2025 (m2)	Surface SDP 2026 (m2)
Berges du Rhône	53542	53 574	53 574	53 574	53 574
Porte des Alpes	68 937	69 979	69 979	70 047	79 979
Autres sites	5313	4238	4 678	4 592	4 678
TOTAL	127 792	128 145	128 231	128 213	138 231

Commentaire :

Evolution 2024-2025

Seule évolution : Le service de médecine préventive du personnel a été délocalisé dans une location proche du campus Berges du Rhône, au « Colombier » (86m² de SDP).

Indicateur 2 - Rapport surface / étudiant

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO			Code indicateur : PAP-IMM-02
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation-HCERES 2021/ PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024/ PAP 2025 et RAP 2025 / PAP 2026			
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : type de surface : surfaces de plancher (SDP)			
Nombre d'étudiants : données OFIVE			
Dates d'observation :	Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2024 et OFIVE pour le nombre d'étudiants
année universitaire			
	Surface SDP Université (m²)	Nombre d'étudiant	Surface / étudiant
2020	135 595	28 379	4,78
2021	128 436	28 475	4,51
2022	128 436	28 000	4,59
2023	127 792	26 362	4,85
2024	128 145	26 417	4,85
2025	128 231	27 317	4,69
Cible 2025	128 213	28 000	4,58
Cible 2026	138 231	27 500	5,03

Commentaire :

Légère augmentation du nombre d'étudiants entre 2024 et 2025.

Indicateur 3 - État du bâti (= état de santé des bâtiments)

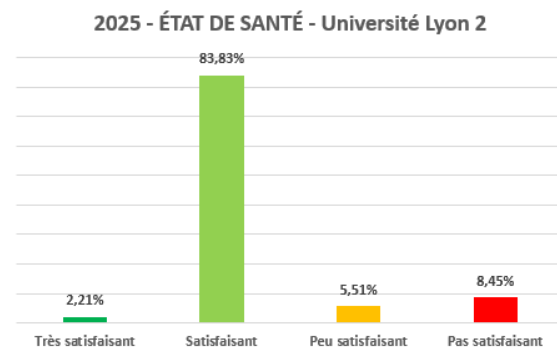
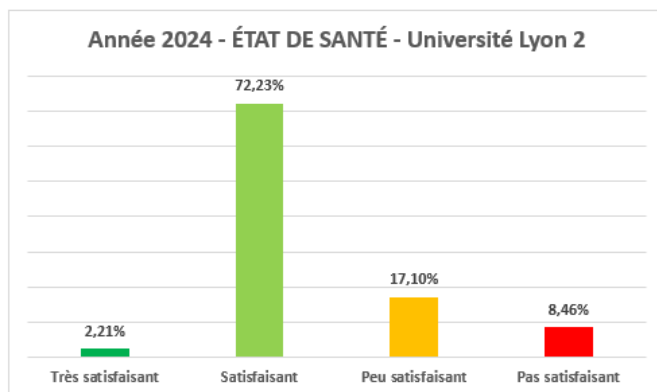
Pour mémoire :

		Situation 2024			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
Très satisfaisant	m²	0	2 628	0	2 628
	%	0,00%	3,97%	0,00%	2,21%
Satisfaisant	m²	47 364	34 425	4238	86 027
	%	97,39%	51,98%	100,00%	72,23%
Peu satisfaisant	m²	1 268	19 101	0	20 369
	%	2,61%	28,84%	0,00%	17,10%
Pas satisfaisant	m²	0	10 076	0	10 076
	%	0,00%	15,21%	0,00%	8,46%

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO			Code indicateur : PAP-IMM-03		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021/ PAP et RAP					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB)					
Dates d'observation : année civile			Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2025
		Situation 2025			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
Très satisfaisant	m²	0	2 628	0	2 628
	%	0,00%	3,97%	0,00%	2,21%
Satisfaisant	m²	47 364	48 230	4320	99 914
	%	97,39%	72,82%	100,00%	83,83%
Peu satisfaisant	m²	1 268	5 296	0	6 564
	%	2,61%	8,00%	0,00%	5,51%
Pas satisfaisant	m²	0	10 076	0	10 076
	%	0,00%	15,21%	0,00%	8,45%

Légende

- Très satisfaisant : Bon état - fonction parfaitement remplie ;
- Satisfaisant : État moyen, quelque défaut, fonction correctement remplie ;
- Peu satisfaisant : État médiocre, dégradation partielle et/ou fonction mal remplie ;
- Pas satisfaisant : État mauvais, dégradation générale et/ou fonction mal remplie.



Commentaire :

Evolution 2024 2025

Les travaux sur la façade du bâtiment B (campus PDA) permettent de remonter le classement de l'ERP 2102 en « satisfaisant ».

A noter : Dans le Référentiel Technique ESR (RT ESR), outil de collecte des données patrimoniales du MESR auprès des opérateurs, on raisonne uniquement en surface totale par ERP. Le bâtiment B faisant partie de l'ERP 2102, on obtient un changement d'état du bâti conséquent pour la totalité de l'ERP 2102 (amélioration de plus de 13 000 m² de surface) alors que les travaux ont uniquement porté sur la façade du bâtiment B.

Indicateur 4 - État d'accessibilité

Pour mémoire :

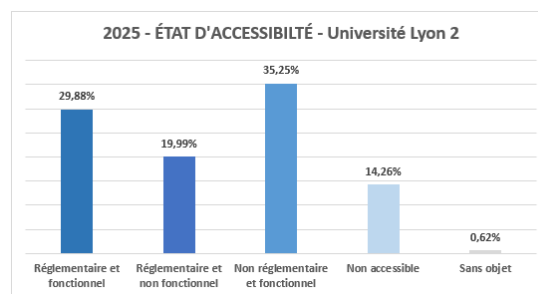
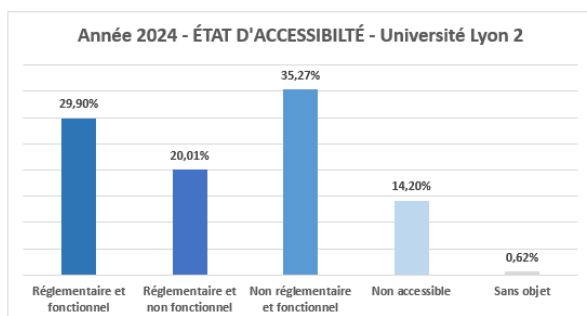
		Situation 2024			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
Réglementaire et fonctionnel	m²	19 278	13 472	2 863	35 613
	%	39,64%	20,34%	67,56%	29,90%
Réglementaire et non fonctionnel	m²	23 827	0	0	23 827
	%	48,99%	0,00%	0,00%	20,01%
Non réglementaire et fonctionnel	m²	704	41 308	0	42 012
	%	1,45%	62,37%	0,00%	35,27%
Non accessible	m²	4 823	10 714	1 375	16 912
	%	9,92%	16,18%	32,44%	14,20%
Sans objet	m²	0	736	0	736
	%	0,00%	1,11%	0,00%	0,62%

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO			Code indicateur : PAP-IMM-04		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021/ PAP et RAP					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB)					
Dates d'observation : année universitaire			Fréquence prod: annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2025
		Situation 2025			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
Réglementaire et fonctionnel	m²	19 278	13 472	2 863	35 613
	%	39,64%	20,34%	66,27%	29,88%
Réglementaire et non fonctionnel	m²	23 827	0	0	23 827
	%	48,99%	0,00%	0,00%	19,99%
Non réglementaire et fonctionnel	m²	704	41 308	0	42 012
	%	1,45%	62,37%	0,00%	35,25%
Non accessible	m²	4 823	10 714	1 457	16 994
	%	9,92%	16,18%	33,73%	14,26%
Sans objet	m²	0	736	0	736
	%	0,00%	1,11%	0,00%	0,62%

Légende

- Réglementaire et Fonctionnel : Conforme à la réglementation et qualité d'usage satisfaisante ;
- Réglementaire et Non Fonctionnel : Conforme à la réglementation mais qualité d'usage perfectible
- Non Réglementaire et Fonctionnel* : Non conforme à la réglementation mais peut répondre à l'usage ;
- Non accessible : Non accessible ;
- Sans objet : Non concerné par l'accessibilité au public.

* Les bâtiments pour lesquels une partie significative des travaux d'accessibilité sont réalisés ont été classés dans cette catégorie.



Commentaire :

Evolution 2024- 2025

Augmentation légère du pourcentage de « Non accessible » par l'ajout du site extérieur « Le colombier ».

Pas d'évolution significative.

7.5. Affaires juridiques et politique achat

Objectif : Suivi des contentieux administratifs

Indicateur 1 - Nouveaux recours par année civile

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM	Code indicateur : PAP-JUR-01
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026	
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :	
Dates d'observation : 2024 - 2025	Fréquence : annuelle
Source : enquête ministérielle MENESR (DAJ)	

SITUATION 2024											
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuels de l'établissement	Agents de l'État	Marchés publics	Autres	Total
	1 ^{re} année	Master	autres								
Tribunal administratif		5	1			4		5	1	2	18
CAA											
Appel en défense						2					2
Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)											
Conseil d'État											
Appel en défense											
Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)											
1 ^{er} ressort réglementaire											
1 ^{er} ressort non-réglementaire											
Cassation en défense									1	1	2
Cassation (pourvoi MEN / MESR / établissement)											
TOTAL		5	1			6		5	2	3	22

SITUATION 2025											
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuels de l'établissement	Agents de l'État	Marchés publics	Autres	Total
	1 ^{re} année	Master	autres								
Tribunal administratif	1	7	3			5		2		4	22
CAA											
Appel en défense											
Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)											
Conseil d'État											
Appel en défense											
Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)											
1 ^{er} ressort réglementaire											
1 ^{er} ressort non-réglementaire											
Cassation en défense								1			1
Cassation (pourvoi MEN / MESR / établissement)											
TOTAL	1	7	3			5		3		4	23

Indicateur 2 - Décisions juridictionnelles rendues par année civile

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM				Code indicateur : PAP-JUR-02							
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022/PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 / PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Référés inclus											
Dates d'observation : 2024 et 2025				Fréquence production : annuelle				Source : enquête ministérielle MENESR (DAJ)			
SITUATION 2024											
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuels de l'établissement	Agents de l'État	Marchés publics	Autres	Total
	1 ^{re} année	master	autres								
Tribunal administratif		6				4				1	11
CAA											
Appel en défense		1							1		2
Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)											
Conseil d'Etat											
Appel en défense											
Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)											
1 ^{er} ressort réglementaire											
1 ^{er} ressort non-réglementaire											
Cassation en défense										1	1
Cassation (pourvoi MEN / MESR / établissement)											
TOTAL		7				4			1	2	14
Sens de la décision											
Annulation de l'acte attaqué											
Condamnation de l'administration											
Désistement ou non-lieu à statuer											
Réparation de l'administration											
Rejet de la requête		7				4			1	2	14
TOTAL		7				4			1	2	14

SITUATION 2025											
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuels de l'établissement	Agents de l'État	Marchés publics	Autres	Total
	1 ^{re} année	master	autres								
Tribunal administratif		7	2			5	1	6		1	22
CAA											
Appel en défense						2					2
Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)											
Conseil d'Etat											
Appel en défense											
Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)											
1 ^{er} ressort réglementaire											
1 ^{er} ressort non-réglementaire											
Cassation en défense											
Cassation (pourvoi MEN / MESR / établissement)											
TOTAL		7	2			7	1	6		1	24
Sens de la décision											
Annulation de l'acte attaqué								3			3
Condamnation de l'administration											
Désistement ou non-lieu à statuer		1	1			2		1			5
Réparation de l'administration											
Rejet de la requête		6	1			5	1	2		1	16
TOTAL		7	2			7	1	6		1	24

Objectif : Structurer une politique achat efficace

Indicateur 3 - Part de l'achat dans le budget de l'établissement

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM				Code indicateur : PAP-JUR-03
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 /PAP 2023 / PAP 2024 /PAP 2025 et RAP 2025 / PAP 2026				
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Indicateur 3 = (AE achats / AE au Budget) x 100 dans laquelle AE Achats = montant total des engagements achats et AE budget = montant total des AE au budget.				
Date d'observation :		Fréquence production : annuelle		Source : DAJIM
	Situation			
	2022	2023	2024	2025
Budget (en €)	166 536 089	209 999 993	173 281 300	179 623 816
AE achats (en €)	15 764 899	58 730 956	19 367 877,39	16 705 606,61 €
%	9,46	27,96	11,18	9,3%

Commentaire :

Ce ratio met en évidence que, si les achats ne constituent pas le premier poste d'engagement de l'établissement - celui-ci demeurant principalement structuré par la masse salariale et les engagements non marchands - ils représentent néanmoins une part non négligeable des autorisations d'engagement votées par le Conseil d'administration et traduisent un enjeu financier, juridique et organisationnel important, au regard des exigences propres à la commande publique, des risques contentieux et financiers associés, ainsi que de l'impact direct de ces engagements sur la soutenabilité budgétaire.

Indicateur 3 bis - Données essentielles de l'achat pour 2023 et 2024 et 2025

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM			Code indicateur : PAP-JUR-04		
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :			Sans objet		
Date d'observation :	Fréquence production : annuelle		Source : DAJIM		
Année	Nombre de marchés notifiés	Nombre de marchés en groupement ou via une centrale d'achat	Nombre de marchés actifs dans le portefeuille	Nombre de fournisseurs satisfaisant 80% des engagements	Taux de couverture marchés
2023	78	29	196	17	84,15%
2024	100	17	294	62	71,7%
2025	79	31	305	81	74,8%

Commentaire :

En 2025, le service de la commande publique, des achats et des assurances a conduit près de 80 procédures de marchés publics. Il assure en parallèle le pilotage et la gestion de plus de 300 contrats actifs, représentant plus de 10 millions d'euros d'engagements juridiques sur le portefeuille des marchés. Cette activité témoigne de l'importance de la fonction achat pour le fonctionnement de l'Université, tant pour la sécurisation des procédures que pour l'accompagnement des prescripteurs et la continuité des activités de l'établissement dans un contexte économique et réglementaire exigeant.

Près de 40 % des contrats sont passés dans un cadre mutualisé. Ce niveau, relativement élevé, traduit l'ancrage de l'Université dans des dynamiques collectives d'achat et sa capacité à être intégrée dans plusieurs réseaux (Réseau local des universités lyonnaises et stéphanoises, Réseau des grands donneurs d'ordre de la Métropole de Lyon et dispositifs de mutualisation (groupement de commande DAE/PFRA, centrales d'achats CANUT, UGAP, hospitalières, etc.).

Cela permet de sécuriser les procédures, de bénéficier d'une ingénierie partagée et de mobiliser des marchés structurés intégrant des exigences sociales et environnementales. La mutualisation constitue ainsi un levier important de professionnalisation et de performance de la fonction achat.

Parallèlement, plus de 40 % des contrats sont attribués à des PME ou TPE. Cette proportion témoigne d'une ouverture significative de la commande publique de l'établissement au tissu économique local et national, et d'une contribution concrète au développement des petites structures. Elle reflète également des pratiques favorables à l'accès des PME/TPE aux marchés, notamment par l'allotissement et une structuration des consultations permettant une concurrence adaptée.

La répartition des fournisseurs dans le volume global des achats traduit un meilleur équilibre et une dispersion satisfaisante du risque financier, notamment en raison d'un niveau plus limité d'engagements significatifs liés aux opérations de travaux. Aucun opérateur ne concentre à lui seul plus de 8 % de l'engagement total, ce qui écarte toute situation de dépendance économique excessive vis-à-vis d'un prestataire unique. Cette configuration apparaît saine et conforme à une situation d'achat maîtrisée.

Enfin, sur l'ensemble des engagements achats de l'année, 4 839 119,64 € TTC ont été réalisés en OSBC (hors marché), soit une part annuelle brute d'environ 29,0 % du total des engagements juridiques. Toutefois, près de 624 349 € TTC de ces engagements « hors marché » ont en réalité été exécutés via la centrale d'achat UGAP. Après neutralisation de cette part, le volume réel net d'engagements hors couverture marché s'établit à 4 214 770,64 € TTC, représentant 25,2 % du total annuel des engagements juridiques. Autrement dit, environ 2,5 € sur 10 € engagés le sont en dehors d'un marché formalisé à l'échelle de l'établissement. Ce niveau demeure globalement contenu et peut être considéré comme relativement satisfaisant, dans la mesure où une part importante de ces engagements correspond à des achats peu pilotables, ponctuels, de faible montant ou à faible enjeu concurrentiel. Il constitue néanmoins un axe de progrès, la réduction progressive du recours aux engagements hors marché participant à la sécurisation juridique des achats, à une meilleure mise en concurrence et à l'optimisation économique globale.

8. Transition Ecologique et Développement Durable (TEDS)

Le défi de transformer de l'offre de formation en proposant à 100% des étudiants une offre riche et pluridisciplinaire a été relevé et plusieurs actions engagées ont donné lieu à des résultats très encourageants. L'augmentation du nombre d'EO et la meilleure communication auprès des étudiants a permis de doubler largement les effectifs inscrits. Pour la vie étudiante, on observe une courbe croissante des projets et des moyens attribués aux associations étudiantes sur la thématique, même si celle-ci reste marginale dans les dossiers présentés pour l'engagement étudiant. L'implication des enseignants-chercheurs s'est affirmée avec une participation accrue aux enseignements, au groupe de travail « Enseignements TES » animé par la Direction de la Formation et le SPS.

Sur le plan de la recherche, en 2025, l'obtention d'un projet ERC en histoire environnementale constitue un élément de réussite important (auquel on peut ajouter l'obtention d'un IUF Junior), même si le nombre de projets déposés sur la thématique auprès d'autres guichets reste globalement stable. La mise en place du pôle de spécialité TERRA en septembre 2025 constitue un jalon important du Plan Avenirs, qui doit soutenir la visibilité de l'expertise sur la TES de la communauté universitaire, et la structuration d'une dynamique transversale à la formation, la recherche et les liens avec les partenaires non-académiques.

L'engagement dans les économies d'énergie et les réductions d'émission de gaz à effet de serre suit une trajectoire positive, que ce soit sur les mobilités douces et les déplacements domicile-travail, par le partenariat avec une plateforme de covoiturage et la création de places de parking vélo sécurisés, la rénovation énergétique. La décarbonation de l'université constitue un enjeu majeur, et a donné lieu en 2025 à un chantier d'analyse des données d'impact carbone et l'identification de leviers de décarbonation avec l'économe de flux et le chargé de projet décarbonation interne, qui aboutira en 2026 avec un plan d'action.

Sur le plan des achats, une nette progression est observée pour les considérations sociales. Concernant les considérations environnementales, l'effort d'intégration des exigences environnementales dans les procédures de commande publique ne se traduit pas dans l'indicateur pour des raisons exogènes, liées au recours à fournisseurs spécifiques pour le SCD.

En 2025, un travail important inter-services a porté sur la révision des règles de déplacements professionnels, fiche-action issue du GT Mobilités du Plan Avenirs : une nouvelle politique voyage révisée a été votée en décembre 2025, intégrant de nouveaux seuils de report de l'avion vers le train, Le guide des achats voté inscrit un chantier spécifique sur l'achat des objets publicitaires en 2026.

Dépendant de différentes politiques et stratégies de l'établissement (Internationalisation, Vie étudiante, Formation, etc.), la stratégie TEDS pour atteindre les objectifs doit œuvrer à la transformation en impliquant toutes les parties prenantes. Cet enjeu de cohérence et d'explicitation est primordial pour l'acceptabilité des actions mais également l'engagement de tous. Il dépend de la concertation sur certains chantiers en amont, et en aval de l'information et de la communication sur les dispositifs mis en œuvre auprès de l'ensemble de la communauté pour qu'elle se les approprie et s'en saisisse.

Objectif : Répondre aux besoins de formation à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS)

Indicateur 1 - Formation des étudiants (enseignements optionnels transversaux)

Service responsable de la production de l'indicateur : DF (SAMS) / DVEC (OFIVE)				Code indicateur : PAP-TEDS-01
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2024-RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026				
Formation des étudiants : Une offre de formation transversale optionnelle en licence est proposée depuis 2022-23.				
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'inscrits provenant d'Apogée, nombre d'heure d'enseignement et le nombre d'enseignant provenant d'ADE				
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle			Source : Apogée, ADE
	Situation			Cible
	2022-2023	2023-2024 (au 30/03/24)	2024-2025	2024-25 (PAP 2025)
Nombre d'étudiants inscrits dans les enseignements optionnels transversaux abordant les enjeux écologiques (6 EO en 2022-2023 / 12 EO en 2023-2024 et 19 EO en 2024-2025)	1577	1 132*	2 409	1900
Nombre d'heures de cours dispensées dans les enseignements optionnels transversaux abordant les enjeux écologiques	137	253	327	300
Nombre d'enseignants.es impliqués dans les enseignements optionnels transversaux abordant les enjeux écologiques	9	15**	27	20

*Le nombre d'étudiants inscrits est plus faible en 2023-24 qu'en 2022-23 malgré le fait que le nombre d'heures proposées a augmenté. Cela s'explique par le fait que 394 étudiants ont suivi le Mooc Climat et transitions en 2023-24 contre 976 l'année précédente (première année).

**L'augmentation du nombre d'enseignants impliqués n'est pas proportionnelle aux heures proposées, en raison du fait que plusieurs enseignants sont impliqués dans plusieurs enseignements, et que les double-compte ont été corrigés.

Commentaire :

L'année 2024-2025 se caractérise par un élargissement significatif de l'offre (19 EO), un dépassement des cibles fixées en heures, en nombre d'enseignants et d'étudiants ainsi qu'une forte progression des inscriptions (+1 277 étudiants par rapport à 2023-2024). Ainsi l'année universitaire 2024-2025 marque une étape décisive dans le déploiement des enseignements optionnels transversaux en Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS) au niveau licence.

Avec 19 enseignements optionnels proposés, contre 12 en 2023-2024, l'offre atteint un niveau inédit depuis la mise en place du dispositif. Cette montée en puissance se traduit par 327 heures d'enseignement dispensées, en hausse par rapport aux 253 heures de 2023-2024 (+74 heures), et au-delà de la cible fixée à 300 heures pour 2024-2025. La mobilisation pédagogique s'intensifie également : 27 enseignants sont impliqués en 2024-2025, contre 15 en 2023-2024.

La cible (20 enseignants) est dépassée, traduisant un élargissement des compétences mobilisées et une diffusion plus large des enjeux TEDS dans les composantes. Cette dynamique reflète le travail structurant conduit dans le cadre du groupe de travail « Enseignement et formation TEDS », réuni mensuellement depuis 2022 et appuyé par la Direction de la Formation.

L'indicateur le plus significatif concerne les effectifs étudiants : 2 409 étudiants inscrits en 2024-2025, contre 1 132 en 2023-2024, soit plus du double en un an.

Cette progression marque un net rebond après la baisse observée en 2023-2024, qui s'expliquait principalement par la diminution des inscrits au MOOC Climat (394 en 2023-2024 contre 976 en 2022-2023, année de lancement). En 2024-2025, la cible fixée à 1 900 étudiants est largement dépassée (+509 étudiants), confirmant une meilleure intégration de l'offre dans les parcours et une appropriation croissante par les étudiants.

Indicateur 1bis - Formation des étudiants (étudiants de 1^{er} cycle formés à la TEDS)



Service responsable de la production de l'indicateur : DF (SAMS) / DVEC (OFIVE)			Code indicateur : PAP-TEDS-01bis		
			Indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 3)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :					
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle		Source : Apogée, ADE	
		Situation		Cible	
		2023/2024	2024/2025	2024/2025	2026/2027
Proportion des étudiants de 1 ^{er} cycle formés à la TEDS		37%			100%

Commentaire :

L'indicateur 1bis mesure la proportion d'étudiants de 1^{er} cycle ayant suivi une formation en Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS). Pour l'année universitaire 2024-2025, cette proportion s'établit à 37 %, constituant une étape intermédiaire vers l'objectif fixé à 100 % en 2026-2027, conformément au COMP 2024-2026 (Objectif 3).

L'année 2024-2025 marque une consolidation importante du dispositif par rapport à 2023-2024. L'offre spécifique d'EO TEDS est passée de 12 enseignements en 2023-2024 à 19 en 2024-2025, traduisant un élargissement significatif des possibilités offertes aux étudiants. Cette montée en puissance contribue directement à l'augmentation du nombre d'étudiants formés : sur les deux années universitaires 2023-2024 et 2024-2025, 5 596 étudiants de licence ont été formés à travers ces dispositifs.

L'EO « Climat et transition écologique », véritable enseignement phare, joue un rôle structurant dans cette progression. Conçu comme un dialogue interdisciplinaire entre sciences dures et sciences humaines et sociales, il propose un socle commun sur les grands enjeux contemporains (climat, anthropocène, énergie, biodiversité, agriculture, alimentation, exploitation des milieux, enjeux sociétaux), enrichi par des capsules vidéo favorisant l'approfondissement.

Cet enseignement constitue une porte d'entrée transversale vers les problématiques TEDS pour un large public étudiant.

La progression observée en 2024-2025 s'explique également par une meilleure visibilité institutionnelle de l'offre : identification claire des EO TEDS dans le catalogue semestriel grâce à une icône dédiée, mise en avant dans l'éditorial de la vice-présidence formation, possibilité d'inscription aux semestres pairs et impairs depuis deux ans. Cette stratégie de communication contribue à faciliter l'accès et à normaliser l'intégration des enjeux de transition dans les parcours de licence.

Indicateur 2- Formation des personnels (enseignants chercheurs, enseignants et BIATSS) aux enjeux écologiques

Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS			Code indicateur : PAP-TEDS-02		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2024-RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026					
Formation des personnels : Enseignants-chercheurs titulaires, BIATSS					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de stagiaires participant aux sessions de formation sur une année civile et expression en % de la population de personnels concernée. Une personne physique peut avoir participé à plusieurs sessions de formation dans l'année et avoir été comptabilisée autant de fois que de formations suivies.					
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle		Source :	
	Situation			Cible	
	2022-2023	2023-2024 (au 31/08/24)	2024-2025	2024-2025 (PAP 2025)	2025-2026 (PAP 2026)
Nombre de personnels E.C et enseignants formés aux enjeux écologiques	1	67	37	250	200
= % de personnels E.C et enseignants formés aux enjeux écologiques	0.1 %	6,7%	10,24%	50%	30%
Nombre de personnels BIATSS formés aux enjeux écologiques	26	187	43	250	200
= % de personnels BIATSS formés aux enjeux écologiques	2.89 %	19,1%	26,8%	45%	60%

Commentaire :

Les indicateurs sont à lire de manière cumulative (pour les %) depuis 2024 jusqu'à la cible en 2026.

Les formations TEDS organisées en 2024-2025 ont pris des formes variées sur des thématiques diverses : table ronde sur la réflexion de l'intégration de la notion de TEDS en pédagogie, une sensibilisation à la transition écologique, 3 fresques (numériques, du climat et de la mobilité), atelier 2Tonnes animé par le chargé de décarbonation de la DIMMO, la sobriété numérique sous forme de webinaire, le numérique responsable, la sensibilisation au tri des déchets.

L'engagement pour le déploiement des formations TEDS à l'ensemble des personnels de l'université va être maintenu. La création du pôle de spécialité Terra (transition, écologie, résilience, recherche, alliances) à l'automne 2025 représente un levier supplémentaire sur lequel s'appuyer, pour le développement des formations TEDS à destination des enseignants-chercheurs, cible qui reste la plus difficile à atteindre.

Objectif : Recherche et transition écologique et développement soutenable (TEDS)**Indicateur 3 - Nombre et montants des projets de recherche dédiés aux thématiques TEDS**

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets										Code indicateur : PAP-REC-02 et PAP REC-03 PAP-TEDS-03		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024-RAP 2024/ PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Pour l'Appel à Projets Générique, le nombre de projets déposés correspond au nombre de projets admis à déposer une proposition détaillée. L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR.												
Dates d'observation :			Fréquence production : annuelle					Source : SIM de l'ANR et site COHERIS				
Appels à projets ANR	Situation										Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Nb de projets déposés					16	24	26	39	26	22	35	30
Dont projets dédiés aux thématiques TEDS						11	14	18	9	9		
Nb de projets obtenus	5	3	6	10	5	8	13	18	11	6	13	12
Dont projets dédiés aux thématiques TEDS						1	7	4	4	2		
Appels à projets européens	Situation									Prévision	Cible	
	2016	2017	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025	2026
Nb de projets déposés	6	14	6	10	9	6	18	11	12	7	15	14
Dont projets dédiés aux thématiques TEDS						3	8	6	6	4		
Nb de projets obtenus	1	0	1	2	0	2	1	2	2	0	2	2
Dont projets dédiés aux thématiques TEDS						1	1	1	2	0		

Projets déposés par des unités Université Lumière Lyon 2 avec l'Université Lumière Lyon 2 comme tutelle gestionnaire déclarée. L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR.

Commentaire :

La mise en place en 2024 d'un indicateur de suivi des projets relevant des thématiques TEDS permet de constater l'importance de ces thématiques dans les sujets de recherche des équipes au sein des unités.

Indicateur – Nombre de projets ERC déposés et obtenus et thématique TEDS

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets										Code indicateur : PAP-REC-03bis Indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 2)		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 et RAP 2025 et indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 2) et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :/												
Date d'observation : 2025				Fréquence production : annuelle						Source : Funding and Tender Portal / Organisation Proposals		
Projets H2020	Situation										Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025	2026
Nb de projets ERC déposés	0	0	0	1	3	2	3	2	0	4	4	4
Dont projets dédiés aux thématiques TEDS										NC		
Nb de projets ERC obtenus*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Dont projets dédiés aux thématiques TEDS										1		
Montant alloué (en euros)										1 377 190		
Dont projets dédiés aux thématiques TEDS										1 377 190		

Commentaire :

Le soutien de l'établissement par l'encouragement et l'accompagnement au dépôt de projet ERC a donné lieu à une première réussite en 2025 en histoire environnementale (ERC Starting Grant), Panel SH6, projet "ENVIROSHIFT - Shifting perspectives on environmental change: A History of the Earth Sciences in Central Asia and the Caucasus, 1880-2000" porté par Katja Doose (LARHRA).



Indicateur 3bis - Taux de laboratoires ayant réalisé un bilan carbone

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED et DIMMO				Code indicateur : PAP-TEDS-03bis Indicateur 13 du contrat quinquennal Etat 2022-2026		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 et RAP 2025 et PAP 2026 + indicateur 13 du contrat quinquennal Etat 2022-2026						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :						
Dates d'observation :	Fréquence production : annuelle		Source :			
	Situation				Cible	
	2022	2023	2024	2025	2025	2026
Taux de laboratoires ayant réalisé un bilan carbone	9% (3/33)	9% (3/33)	21% 7/33*	36% (12/33)	Pas de cible fixée	45% (15/33)

*il s'agit des unités ayant finalisé ou engagé la démarche (EVS, CMW, CIHAM, MOM, ArAr, Archéorient, HISOMA)

Commentaire :

9 laboratoires ont un bilan carbone à l'issue de l'année 2025.

3 laboratoires supplémentaires sont en train de réaliser leur bilan carbone.

Objectif : Encourager les actions TEDS dans la vie étudiante et valoriser l'engagement étudiant au service de la transition écologique
Indicateur 4 - Soutien de l'Université aux projets étudiants au service de la TEDS

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)									Code indicateur : PAP-VIE-09 PAP-TEDS-04		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : projets étudiants portés par les associations étudiantes ou initiative individuelle sous couvert d'une association étudiante ayant déposé une demande de financement et ayant eu un accord favorable en sous-commission CVEC initiatives étudiantes											
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle							Source : CR sous-commission CVEC projet + ADE		
	Situation									Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025	2026
Nb de dossiers de projets étudiants retenus et financés	34	24	60	66	40	47	54	80	73	85	80
Dont projets dédiés aux thématiques TEDS					3	0	2	2	27*	5	
Montant alloué en euros	71 401,11	43 257,00	97 783,00	77 347,00	72 076,00	70 184,00	67 100	77 757	57 554	80 000	80 000
Dont projets dédiés aux thématiques TEDS					2 568	0	2 282	1 247	12 252	5 000	

Commentaire :

*La thématique TEDS comprend :

Pour les années 2020 à 2024 : thématique « environnement »

A partir de l'année 2024-2025 : thématique « environnement » + « citoyenneté société »

Pour cette année 2024-2025 : 27 projets catégorisés « citoyenneté/société ».

Cette catégorie comprend notamment des week-ends de formations organisés par Gaelis, qui contiennent des sensibilisations ou formations plus poussées sur l'éco-citoyenneté, l'inclusion et la gestion des VSS, etc...

Indicateur 5 - Suivi du dispositif de valorisation de l'engagement étudiant relatif aux thématiques TEDS

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)									Code indicateur : PAP-VIE-10 PAP-TEDS-05		
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de dossiers effectivement déposés auprès du service vie étudiante											
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle							Source : Service de la vie étudiante		
	Situation									Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/2025	2025	2026
Nb de dossiers/étudiants valorisés par année universitaire	Dispositif non existant	47	39	79	103	143	121	167	236		235
Dont projets dédiés aux thématiques TEDS							8	12	9		10

Commentaire :

Le dispositif d'engagement considéré ici est celui de l'Université, qui ne prend pas en compte celui de l'IUT (environ 20 dossiers annuels), ni les projets valorisés au cours de certaines EO, par exemple « Prépro ». Nous n'avons pas comptabilisé dans ce chiffre, les très nombreux dossiers ayant trait à la solidarité, l'inclusion, etc.

Objectif : S'engager activement dans les économies d'énergie et les réductions d'émission de gaz à effet de serre

Indicateur 6 - Performance environnementale

Pour l'ensemble des indicateurs 6, il n'est pas possible d'obtenir les données 2025 consolidées avant le mois d'avril (récolte de données dont nous n'avons pas la maîtrise).

Nous avons souhaité quand même afficher les données 2024 (Année -1) pour comparer d'une année à l'autre (avec décalage d'un an)

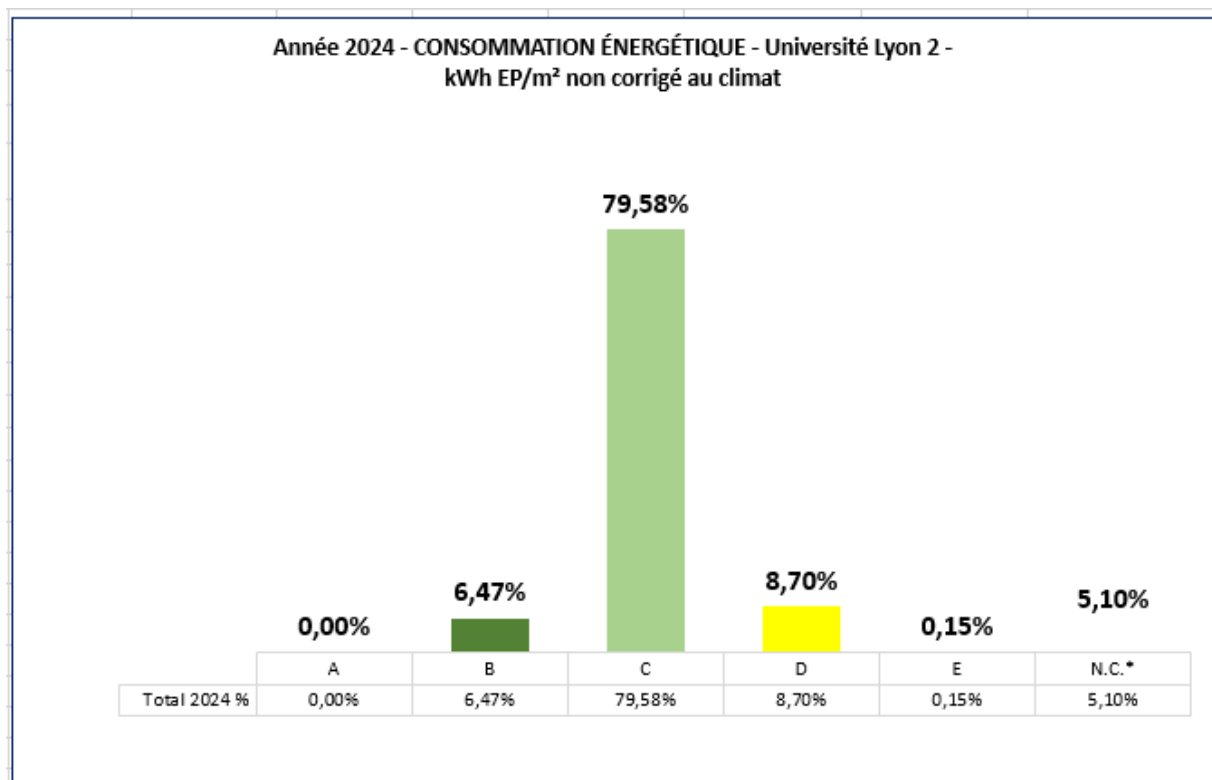
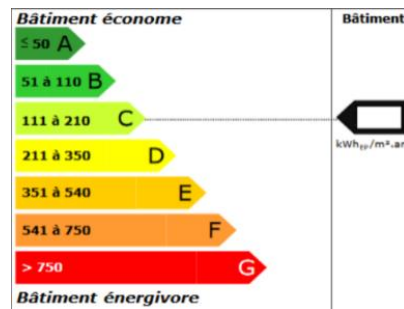
Indicateur 6.1 - Performance environnementale (classe énergétique par bâtiment)

Pour mémoire :

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE		Situation 2023			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
A	m ²				0
	%				0,00%
B	m ²			4 238	4 238
	%			86,14%	3,57%
C	m ²	47 360	51 774		99 134
	%	97,39%	79,37%		83,46%
D	m ²		13 277		13 277
	%		20,35%		11,18%
E	m ²		182		182
	%		0,28%		0,15%
F	m ²				0
	%				0,00%
G	m ²				0
	%				0,00%
N.C.*	m ²	1 268		682	1 950
	%	2,61%		1,40%	1,64%

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO				Code indicateur : PAP-TEDS 06.1			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / RAP 2025							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Surface Utile Brute (SUB)							
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2024			
CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE		Situation 2024				Cible	Cible
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL	TOTAL en 2026	TOTAL en 2027
A	m²				0	0	0
	%				0,00%	0,00%	0,00%
B	m²	2543	2342	2 863	7 748	12 554	13 814
	%	5,17%	3,54%	66,30%	6,47%	10,49%	11,54%
C	m²	45 253	48 543	1455	95 251	90 445	89 185
	%	92,07%	73,29%	33,70%	79,58%	75,56%	74,51%
D	m²		10 409		10408,9	10408,9	10 409
	%		15,72%		8,70%	8,70%	8,70%
E	m²		182		182	182	182
	%		0,27%		0,15%	0,15%	0,15%
F	m²				0	0	0
	%				0,00%	0,00%	0,00%
G	m²				0	0	0
	%				0,00%	0,00%	0,00%
N.C.*	m²	1 355	4754		6 109	6108,69	6108,69
	%	2,76%	7,18%		5,10%	5,10%	5,10%

Echelle des performances environnementales



Commentaire :

2023-2024 Evolution des classes énergétiques en pourcentage de surface. On note :

- Une augmentation à 6.5% de la surface des campus en classe B en 2024 contre 3.57% en 2023
- Une diminution à 80% de la surface des campus en classe en C en 2024 contre 83 % en C en 2023

Malgré une saison plus froide qu'en 2023 et une augmentation de surface sur PDA (BAT T SUB = 997m² / ouverture des salles au planning en septembre 2024), l'amélioration de la performance de la consommation énergétique au m² en 2024 est favorisée :

- par les mesures de pilotage globales maintenues (plan de sobriété énergétique) et des travaux engagés (robinets thermostatiques, pompes, éclairages), qui permettent de réduire les consommations entre 2023 et 2024,
- par l'amélioration des indicateurs de consommation par bâtiment, fiabilisation de certains sous compteurs sur BDR et PDA, ce qui a permis d'ajuster les consommations par bâtiment. La mise en place d'un plan de sous comptage en 2024 permettra d'affiner les indicateurs de consommations et d'ajuster le plan d'actions en 2026 après l'analyse et la fiabilisation de ces indicateurs durant l'année 2025.

Indicateur 6.2 - Performance environnementale (classe GES par bâtiment)

Pour mémoire :

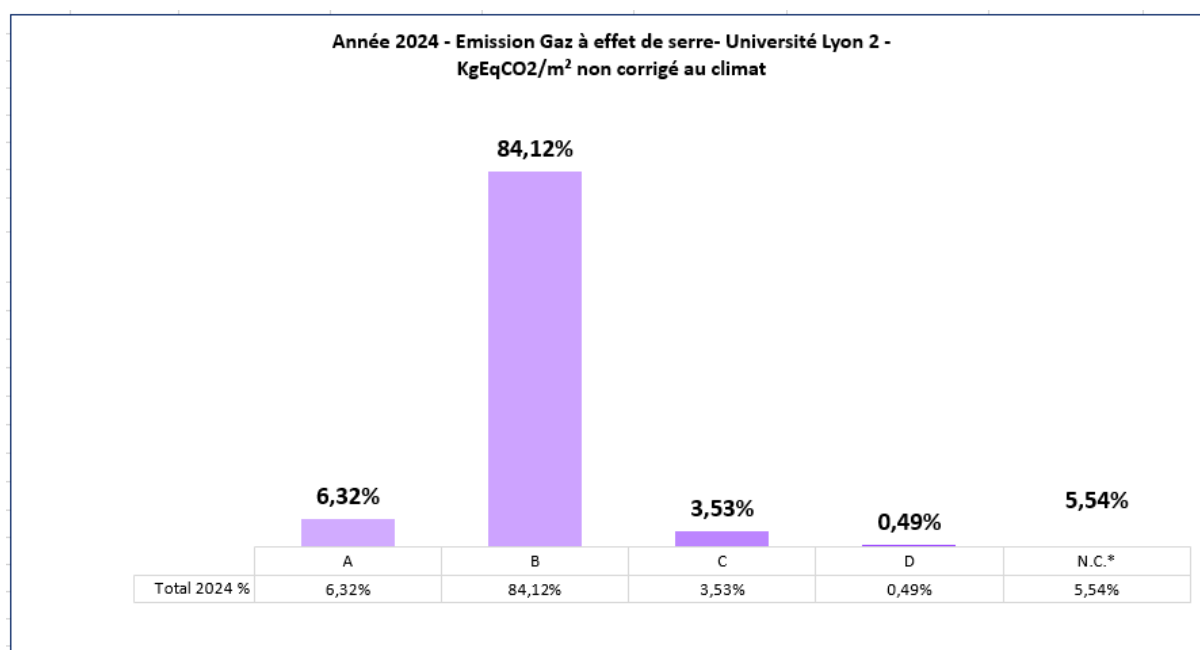
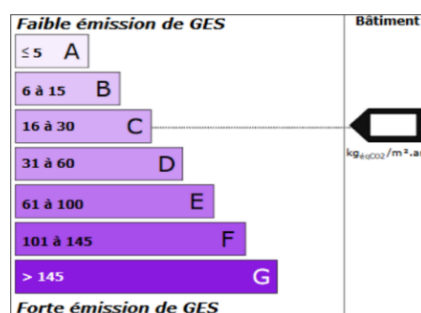
ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)		Situation 2023			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
A	m ²		5 158		5 158
	%		7,91%		4,34%
B	m ²	47 360	50 436	4 238	102 034
	%	97,39%	77,32%	86,14%	85,90%
C	m ²		9 383		9 383
	%		14,38%		7,90%
D	m ²		256		256
	%		0,39%		0,22%
E	m ²				0
	%				0,00%
F	m ²				0
	%				0,00%
G	m ²				0
	%				0,00%
N.C.*	m ²	1 268		682	1 950
	%	2,61%		13,86%	1,64%

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO			Code indicateur : PAP-TEDS 06.2				
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / RAP 2025							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB)							
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2024			
ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)		Situation 2024				Cible	Cible
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL	TOTAL en 2026	TOTAL en 2027
A	m²		7 561		7 561	7 561	15 610
A	%	0,00%	11,42%		6,32%	6,32%	13,04%
B	m²	47 277	49 179	4 238	100 694	100 694	92 645
B	%	96,19%	74,26%	98,15%	84,12%	84,12%	77,40%
C	m²		4 230		4 230	4 230	4 230
C	%		6,39%		3,53%	3,53%	3,53%
D	m²		506	80	586	586	586
D	%		0,76%	1,85%	0,49%	0,49%	0,49%
E	m²				0	0	0
E	%				0,00%	0,00%	0,00%
F	m²				0	0	0
F	%				0,00%	0,00%	0,00%
G	m²				0	0	0
G	%				0,00%	0,00%	0,00%
N.C.*	m²	1 874	4 754		6 628	6 628	6 628
N.C.*	%	3,81%	7,18%		5,54%	5,54%	5,54%

NC : Les surfaces NC concernent les locaux dont les consommations ne sont pas consolidées ou non occupés :

- 2024 BDR (locaux dont les consommations ne sont pas consolidées - 1403 A -1404 F Bis, logement GAIA) / stable entre 2023-et 2024
- 2024 PDA (non occupés 2109- BAT L / Préfa A D E C et B) / en forte augmentation entre 2023-et 2024
- 2024 EXT - exclusion du site d'Ecully (SUB = 682m²) intégré dans le PAP en 2023 / retrait entre 2023-et 2024

Echelle des performances environnementales



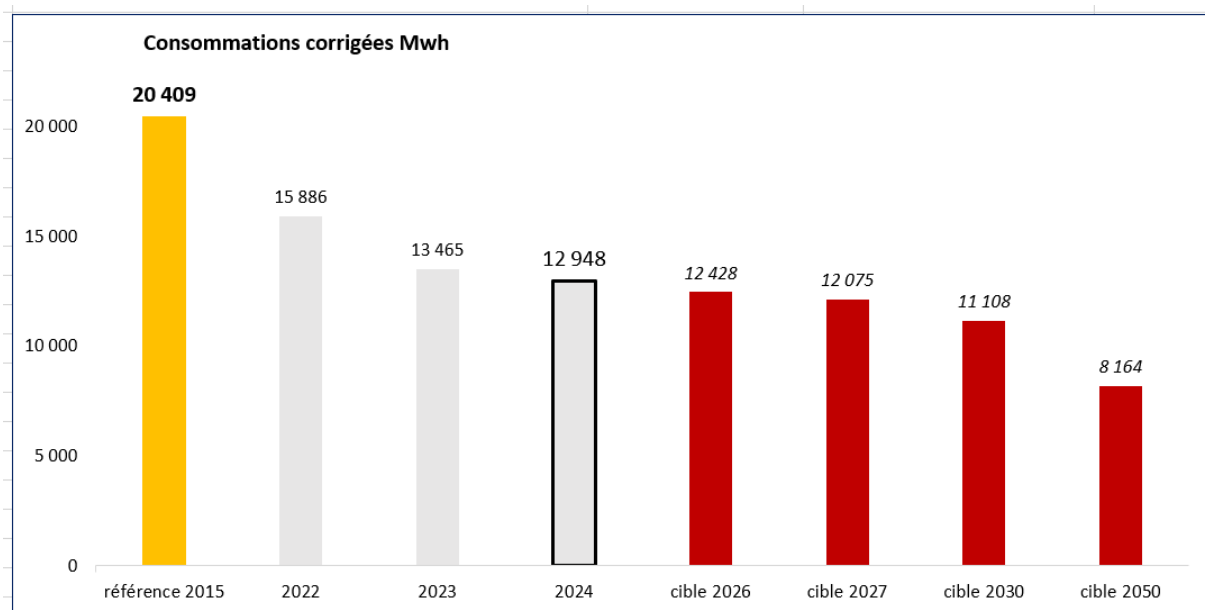
Commentaire :

Pas d'évolution notable entre 2023 et 2024.

Indicateur 6.3 - Performance environnementale (consommation en MWh - décret tertiaire)

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-TEDS-06.3
Utilisation de l'indicateur et par qui :		
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : consommation de l'établissement		
Dates d'observation : année civile	Fréquence production : annuelle	Source :
	consommation corrigée*(en MWh)	réduction en %
référence 2015	20 409	
2021	16 138	-20,93%
2022	15 886	-22,16%
2023	13 465	-34,02%
2024	12 948	-36,56%
cible 2025	12 756	-37,50%
cible 2026	12 428	-39,11%
cible 2027	12 075	-40,84%
cible 2030	11 108	-45,57%
cible 2040	10 205	-50,00%
cible 2050	8 164	-60,00%

*consommation corrigée en fonction des DJU

**Commentaire :**

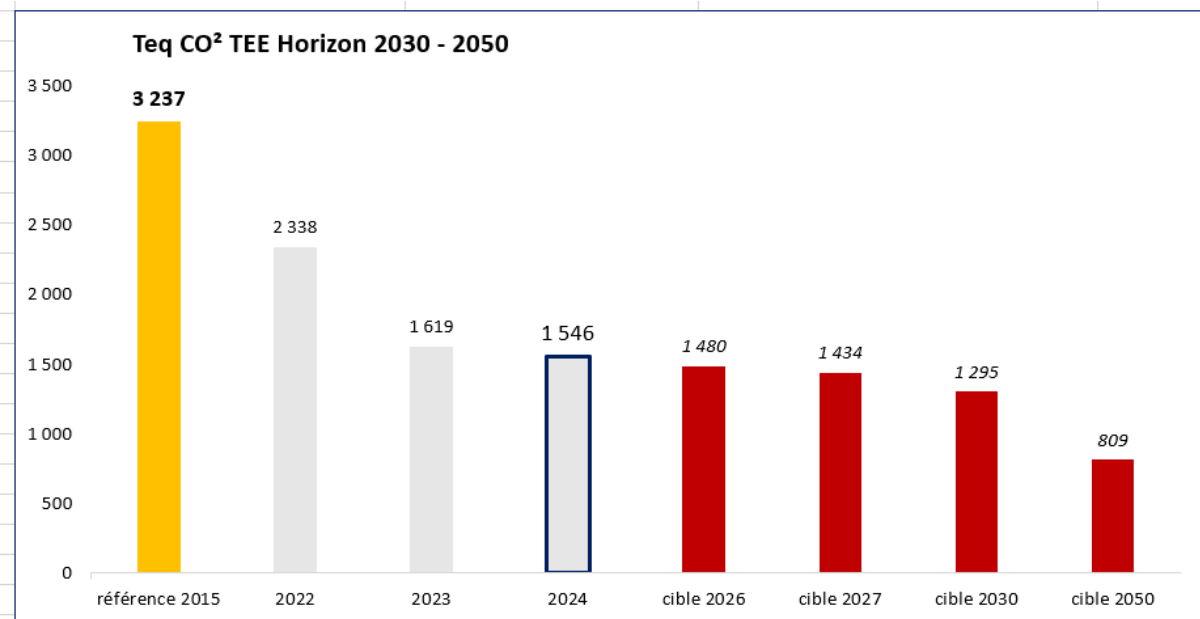
Même constat de diminution des consommations que pour l'indicateur 6.1

Les effets des travaux sur la production de chaleur (raccordement au chauffage urbain octobre 2022), de l'efficacité des équipements (robinets thermostatiques, pompes, éclairages), et du plan de sobriété énergétique (octobre 2022) ont permis la baisse des consommations. Le prolongement de ces actions en 2024 permet de pérenniser et d'accompagner les réductions de consommations.

Indicateur 6.4 - Performance environnementale (TEE-baisse GES)

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-TEDS 06.4 + indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 3)
Utilisation de l'indicateur et par qui :		
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Emission de CO ₂ de l'établissement		
Dates d'observation : année civile	Fréquence production : annuelle	Source :
	Emission corrigée en Teq CO ₂ *	réduction en %
référence 2015	3 237	
2021	2 516	-22,27%
2022	2 338	-27,77%
2023	1 619	-49,98%
2024	1 546	-52,24%
cible 2025	1 526	-52,85%
cible 2026	1 480	-54,28%
cible 2027	1 434	-55,71%
cible 2030	1 295	-60,00%
cible 2050	809	-75,00%

*Emission corrigée en fonction des DJU / Emissions calculées uniquement sous le Poste Sources fixes - Energie

**Commentaire :**

L'année 2024 marque la pérennisation des efforts concernant les réductions de consommations et en conséquence notre impact sur les Gaz à effet de serre.

Indicateur 7 - Mobilité durable

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO				Code indicateur : PAP-TEDS 07		
Utilisation de l'indicateur et par qui : RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 / PAP 2026						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées						
Date d'observation :		Fréquence production : annuelle			Source : DIMMO	
Parc automobile ULL2	Situation				Cible	
	2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
Nombre de véhicules	11	11	13	13	12	13
Dont nombre de véhicules électriques	2	2	7	7	7	7
Places de stationnement vélo	Situation					
	2022	2023	2024	2025		
Nombre de places	345	395	395	577	500	680
Dont nombre de places sécurisées	0	0	0	137	140	190

Commentaire :

Parc automobile : bilan cohérent avec les prévisions PAP 2025 et PAP 2026, Il n'y a peu d'évolution entre 2024 et 2025.

Places de stationnement vélo : bilan cohérent avec les prévisions PAP 2025 et PAP 2026. Ajout de places de stationnement simples et création d'espaces sécurisés.

2024 : places de stationnement vélo

campus	classique	sécurisé pour le personnel	sécurisé pour tous	total
BDR	94	0	0	94
PDA	271	0	0	271
EXT- VINATIER	30	0	0	30
EXT - RACHAIS				0
	395	0	0	395

2025 : places de stationnement vélo

campus	classique	sécurisé pour le personnel	sécurisé pour tous	total
BDR	100	0	0	100
PDA	296	137	0	433
EXT- VINATIER	30	0	0	30
EXT - RACHAIS	14			14
	440	137	0	577

Indicateur 8 - Rénovations énergétiques**Indicateur 8.1 - Rénovations énergétiques (relamping = passage en led des locaux)**

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-TEDS-8.1					
Utilisation de l'indicateur et par qui : RAP 2024 / PAP 2025 et RAP 2025 / PAP 2026							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Surface Utile Brute (SUB)							
Dates d'observation : année civile		Source : DIMMO				Cible	
année		2022	2023	2024	2025	2025 (PAP 2025)	2026 (PAP 2026)
campus Berges du Rhône	surface traitée de l'année	3 000	3 908	2 159	1 252	2 500	1 000
	surface traitée cumulée	21 800	25 708	27 867	29 119	29 408	29 667
	% surface traitée cumulée	44,4%	52,9%	57,3%	59,9%	60,50%	61,00%
campus Porte des Alpes	surface traitée de l'année	2 300	977	5 514	2 492	2 500	11 000
	surface traitée cumulée	27 900	28 877	34 391	36 883	35 777	48 091
	% surface traitée cumulée	42,7%	44,3%	51,9%	55,7%	53,90%	63,30%

Commentaire :

Bilan cohérent avec les prévisions PAP 2025 et PAP 2026.

Indicateur 8.2 - Rénovations énergétiques (robinets thermostatiques)

Cet indicateur n'est plus suivi dans le cadre du PAP.

Indicateur 9 - Achats avec clauses sociales et environnementales

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM					Code indicateur : PAP TEDS 09			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 et RAP 2025 / PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Indicateur PAP TEDS 09 = (MC/MN) x 100 dans laquelle MN = nombre total de marchés notifiés sur l'année et MC = Nombre total de marchés comportant des considérations environnementales sur l'année. (MC/MN) x 100 dans laquelle MN = nombre total de marchés notifiés sur l'année et MC = Nombre total de marchés comportant des considérations sociales sur l'année.								
Dates d'observation : 30janvier 2026		Fréquence production : annuelle			Source : DAJIM			
	Situation					Cible		
	2021	2022	2023	2024	2025	2025	2026	2027
% des contrats de la commande publique avec considérations sociales	16,36%	20%	18,2%	13%	29,11%	20-25%	30-35%	35-40%
% des contrats de la commande publique avec considérations environnementales	34,55%	52,5%	67,53%	69%	69,62%	80-90%	100%	100%

Commentaire :

En matière de considérations sociales, l'établissement atteint en 2025 un niveau de performance proche de l'objectif fixé par le Plan national des achats, marquant une progression significative par rapport aux années précédentes (+16 points de base par rapport à 2024). Cette évolution positive repose toutefois en grande partie sur des engagements issus de dispositifs mutualisés, dans lesquels Lyon 2 intervient en qualité d'adhérente. Les résultats observés reflètent ainsi principalement les stratégies d'achat portées par les structures de mutualisation. L'Université a néanmoins contribué directement à cette dynamique à travers ses propres marchés, qui représentent environ 22 % du total des contrats intégrant des considérations sociales. Ces engagements concernent notamment la maintenance des équipements de chauffage, le nettoyage des vitres ou encore les prestations de gardiennage, et se traduisent par des obligations de réalisation d'heures d'insertion

En matière de considérations environnementales, l'Université se positionne comme un acteur fortement contributif, en intégrant de manière de plus en plus régulière des exigences environnementales dans ses procédures de commande publique. La part globale des contrats intégrant des considérations environnementales demeure stable par rapport à 2024 (+0,69%). Cette situation s'explique notamment par le rattachement, au périmètre de la commande publique, d'un volume important de dossiers relatifs aux abonnements à des ressources numériques du service commun de la documentation. Ces marchés concernent, pour la plupart, des prestataires en situation d'exclusivité ou de quasi-exclusivité, conclus sans publicité ni mise en concurrence, ce qui limite fortement la capacité de l'établissement à imposer des exigences environnementales spécifiques. Ce mouvement a ainsi un **effet mécanique sur l'indicateur**, en augmentant le nombre de contrats suivis sans que ces segments ne se prêtent à l'introduction de nouvelles clauses environnementales.

Ainsi, l'évolution de l'indicateur reflète davantage une modification du périmètre des contrats suivis qu'un recul des pratiques, et met en évidence les limites structurelles rencontrées sur certains segments d'achat. Pour autant, l'ensemble des segments devront progressivement être intégrés dans la dynamique d'amélioration, dans la perspective de l'objectif de généralisation des considérations environnementales fixé par la loi Climat et Résilience à parti d'août 2026. L'enjeu ne porte donc plus uniquement sur les segments historiquement « pilotables », mais sur la capacité à identifier des leviers, même limités, sur des marchés contraints ou en situation d'exclusivité.

